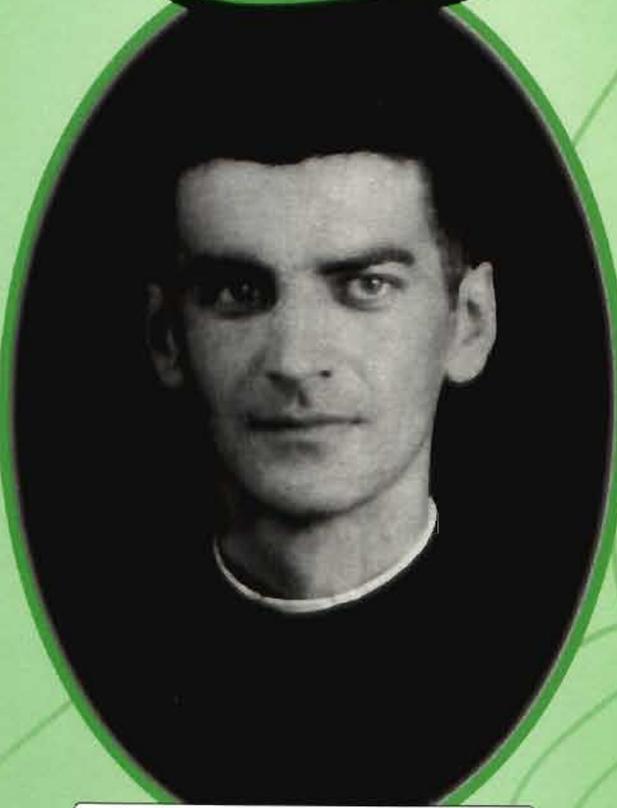


Alphonse Raymond, s.j.

1914-1978



Mes souvenirs



Alphonse Raymond, S.J.
1914-1978

Mes souvenirs

*Chère Patricia,
Tu es vraiment
une Franco-Ontarienne
de la trempe
des Raymond.*

recueillis, transcrits et annotés
par
Huguette Parent, s.c.o.

*Huguette Parent
1997 05 17*

Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques

1996 Régionale Samuel-de-Champlain inc.
500, rue de la Paix, 1^{er} étage
Lévis, Québec G3N 1K1

Page couverture : Martine Mongrain
Saisie de texte : Lisou Lauriault
Mise en pages : Sylvie Fauvelle
Impression : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques

© CFORP, 1996
290, rue Dupuis, Vanier (Ontario) K1L 1A2
Commandes : Tél. : (613) 747-1553
Télec. : (613) 747-0866

Tous droits réservés.
Interdiction de reproduire en tout ou en partie ce document par quelque procédé que
ce soit.

ISBN 2-89442-465-5
Dépôt légal — troisième trimestre 1996
Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada  Printed in Canada

PRÉFACE

Les souvenirs du père Alphonse Raymond s'inscrivent dans l'histoire franco-ontarienne du vingtième siècle; ils font état de périodes vécues et choisies qui ont façonné sensiblement le passé du jésuite. On y retrouve tous les grands débats de son époque : luttes scolaires et linguistiques des Franco-Ontariens, influence du clergé, fondation de paroisses, création d'université. Les souvenirs du père Raymond ne sont pas sans rappeler les livres de Jacques Langlais — *Les Jésuites du Québec en Chine, 1918-1955* (Québec, PUL, 1979) — et d'Alexander Carter — *Alex Carter - A Canadian Bishop's Memoirs* (North-Bay, Tomiko Publications, 1994) — qui viennent ajouter de même que compléter l'histoire des missionnaires jésuites en Chine et le livre de M^{re} Carter sur le développement du diocèse de Sault-Sainte-Marie.

L'auteur raconte, à sa façon, les événements qui ont marqué sa vie. Les «souvenirs» décrivent les événements tels que le père Raymond les a vécus. À partir de son enfance, en passant par ses études et sa formation chez les jésuites, le père Raymond raconte ses années en Chine et en Nouvel-Ontario. C'est dans cette région du Moyen-Nord qu'il œuvra de la fin des années quarante jusqu'à sa mort en 1978. D'abord vicaire et curé de la paroisse Sainte-Anne de Sudbury, il deviendra ensuite recteur du Collège du Sacré-Cœur. Le père Raymond fut un témoin privilégié de son époque et s'illustra comme un personnage clé dans la

fondation de paroisses et dans la mise en place de l'Université de Sudbury. L'action de Raymond participe à la vie française et catholique de Sudbury et touche au cœur des questions «nationale» et «sociale».

Le récit autobiographique est plutôt rare en Ontario français. Il faut remonter à cinquante ans pour retrouver des essais biographiques, notamment, des pères jésuites ou oblats. Pensons ici, entre autres, aux livres de Lorenzo Cadieux et de Gaston Carrière. La Société historique du Nouvel-Ontario a été un précurseur en nous offrant des récits biographiques dans sa collection Documents historiques : rappelons Jean Nicolet et Nicolas Point (1947), *Gloires ontariennes I et II* (1947-1948), sur les saints Martyrs canadiens, Frédéric Baraga (1954), M^r Stéphane Côté (1955), *Héros dans l'ombre, mais héros quand même* (1956), sur les jésuites Jennessaux, Véroneau et Lehoux, François-Xavier de Charlevoix (1957), Jean-Marie Nédelec (1957), Joseph-Marie Couture (1961) et, plus récemment, Frédéric Romanet du Caillaud (1971), J.-Raoul Hurtubise (1971), Camille Lemieux (1984).

À la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, des auteurs nous ont livré des biographies de Franco-Ontariens tels Paul Desmarais (de David Gerber), Robert Campeau (de Michael Babad et Catherine Mulrone) et Élisabeth Bruyère (d'Émilien Lamirande) tandis que les maisons d'édition franco-ontariennes nous proposent Almanda Marchand (de Lucie Brunet) et Paul Demers (de Pierre Albert).

On compte aussi un petit nombre d'autobiographies publiées par des Franco-Ontariens : nommons, entre autres, celles de Conrad Lavigne, de Gilberte Paquette, de Marie-Rose Girard, de Roland Desroches, de Rhéal Bélisle.

C'est en 1978 que le père Alphonse Raymond, s.j., confie à Huguette Parent, s.c.o., le soin de publier ses souvenirs. C'est à la demande de son supérieur, le père Jean-d'Auteuil Richard, que le père Raymond prépara d'abord son autobiographie qu'il enregistra sur bandes sonores en 1970. Huguette Parent prit soin d'en faire la transcription. D'une première ébauche, le père Raymond procéda à la lecture et à la correction du manuscrit. Quelque temps avant sa mort, il lui avait demandé de se porter garante du texte et de mener ce projet de publication à bien. C'est ce qu'elle fait aujourd'hui.

Dans cette publication des souvenirs du père Raymond, Huguette Parent a su éviter une normalisation excessive du manuscrit en n'enlevant rien à son style original. Les renvois et les notes infrapaginales ajoutent au texte de Raymond et renseignent le lecteur. En outre, les photographies complètent la présentation du manuscrit. Huguette Parent a donc mené à terme le projet du père Raymond dont elle nous fait aujourd'hui profiter. Nous tenons à féliciter le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques d'avoir bien voulu publier cet ouvrage et de sa collaboration avec La Société historique du Nouvel-Ontario, partenariat qui permettra à un plus grand nombre de lecteurs de lire le texte du père Raymond.

Nous pourrions certainement reprendre dignement un des titres de la collection Documents historiques de La Société historique du Nouvel-Ontario, attribué il y a quarante ans, à trois jésuites et l'appliquer à ce livre consacré aux souvenirs du père Alphonse Raymond : «Héros dans l'ombre, mais héros quand même».

Jean-Yves Pelletier

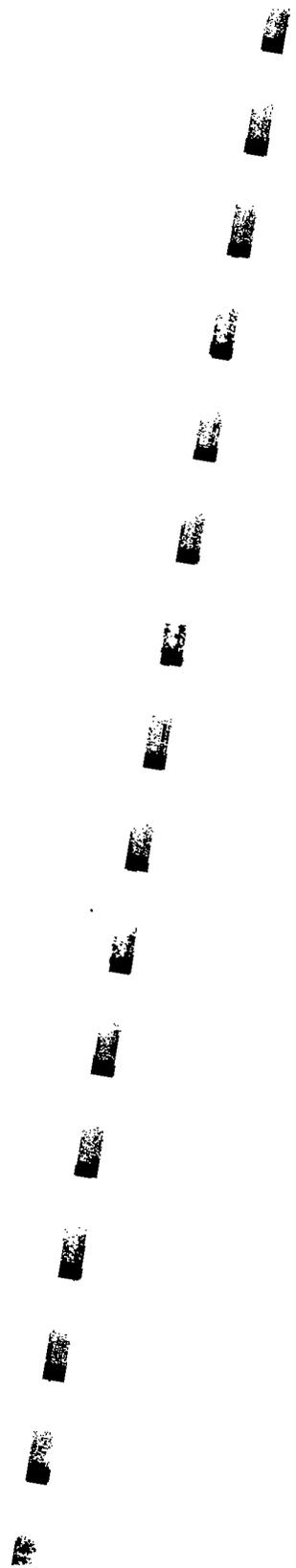


TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-------|
| PRÉSENTATION..... | IX |
| NOTICE BIOGRAPHIQUE | XIII |
| CHRONOLOGIE | XXV |
| SOUVENANCES | XXVII |
| CHAPITRE PREMIER : | |
| SOUVENIRS..... | 1 |
| À Verner | 1 |
| Au Collège du Sacré-Cœur | 4 |
| Rémiscences de la vie chez les jésuites | 11 |
| Missionnaire en Chine..... | 21 |
| - L'apprentissage de la langue | 21 |
| - Le professeur d'anglais | 24 |
| - La guerre du Pacifique..... | 25 |
| - Le temps d'internement..... | 28 |
| - La maladie | 28 |
| - L'ordination sacerdotale | 30 |
| - La fin de la guerre..... | 31 |
| Retour au Canada..... | 32 |
| À Sudbury | 33 |
| Ma spiritualité | 34 |
| Les épreuves de famille | 36 |

CHAPITRE DEUXIÈME :

| | |
|--|----|
| LA FONDATION DE PAROISSES | 43 |
| Le diocèse de Sault-Sainte-Marie | 43 |
| La paroisse Saint-Eugène | 45 |
| La paroisse de l'Annonciation | 50 |
| La paroisse Saint-Dominique..... | 59 |
| La paroisse des Saints-Anges | 73 |
| La paroisse Sainte-Marie | 75 |
| La messe à l'école Lapalme | 77 |
| Les écoles catholiques de langue française | 83 |

CHAPITRE TROISIÈME :

| | |
|---|-----|
| AUX ORIGINES DE L'UNIVERSITÉ DE SUDBURY ... | 89 |
| Le Collège du Sacré-Cœur..... | 89 |
| L'Université de Sudbury..... | 102 |
| L'Université Laurentienne..... | 124 |

PRÉSENTATION

La publication des mémoires d'Alphonse Raymond, jésuite, répond aux vœux de plusieurs et réalise le projet de publication commencé par le père Raymond lui-même. Ses souvenirs permettent de mieux connaître cet homme qui a joué un rôle important dans la vie des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes de la région de Sudbury dans les années cinquante et soixante. Ses souvenirs révèlent quelques traits d'une personnalité attachante.

Un texte inédit du père Alphonse Raymond lui survit. Au début, il explique pourquoi il a dicté ses souvenirs à la demande de son supérieur provincial.

Voici mes souvenirs à propos de la fondation des paroisses canadiennes-françaises à Sudbury et dans la région, c'est-à-dire dans le diocèse de Sault-Sainte-Marie de 1946 à 1970. J'enregistre ces mémoires, moi, père Alphonse Raymond, s.j., au mois d'avril 1970¹.

À l'automne de 1976, comme je le visitais à Extendicare (Sudbury) où la maladie le confinait à sa chambre, il pointe du doigt quatre bobines d'enregistrement dans son armoire. Ses mouvements sont pénibles, mais son œil est toujours pétillant d'intelligence. «Ces bobines, me dit-il,

1. Souvenirs oraux enregistrés sur quatre bobines conservées aux Archives des pères jésuites à Saint-Jérôme (Québec). Archives de la Compagnie de Jésus, province du Canada français (ACJCF), Saint-Jérôme, Fonds Raymond.

sont les souvenirs de mes bons coups, mais aussi de mes audaces de Canadien-Français, comme jésuite par-dessus le marché.» Il m'avoue son inquiétude de voir ses souvenirs se perdre à jamais. Son état de santé s'aggrave inexorablement, ce qui l'empêche de les écrire. De plus, le type d'enregistreuse dont il se sert pour consigner ses mémoires risque de devenir vite désuet.

J'ose, sur-le-champ, lui proposer de transcrire le texte, et d'emblée il accepte – non sans m'avoir jeté un coup d'œil scrutateur. Je transcris pendant des heures, des jours, des nuits ses précieuses confidences. C'est plus de quatre cents pages manuscrites que je lui présente finalement. Il prend un plaisir avoué à relire, à corriger ce que je n'avais pas saisi.

Et c'est l'étape de correction et de transcription qui retient notre temps. D'abord, la secrétaire au département d'Histoire de l'Université Laurentienne tape le texte. Pendant ce temps, le père Raymond fait des démarches pour la publication de ses mémoires. Il obtient même de monseigneur Gérard Dionne, évêque auxiliaire au diocèse de Sault-Sainte-Marie, la promesse d'une préface dans l'éventualité d'une publication. Dans une lettre au père Raymond datée du 19 octobre 1978, monseigneur Dionne écrit : «... si vous voulez un mot de préface, je suis bien disposé à le faire. Il s'agira de m'avertir.»

C'est cette lettre qu'il me remet quelques jours avant sa mort. Comme je le visitais à l'hôpital, il demande à son frère, Gérard, d'aller immédiatement à sa chambre au Laurentian Nursing Home chercher ladite lettre pendant qu'il me retient auprès de lui. En me remettant cette précieuse lettre, il me dit : «Bon, la petite sœur, je vais mourir et je te confie mon manuscrit. Je serai bien content de ce que tu feras de mon manuscrit.» Ce sont là les dernières paroles qu'il m'a dites.

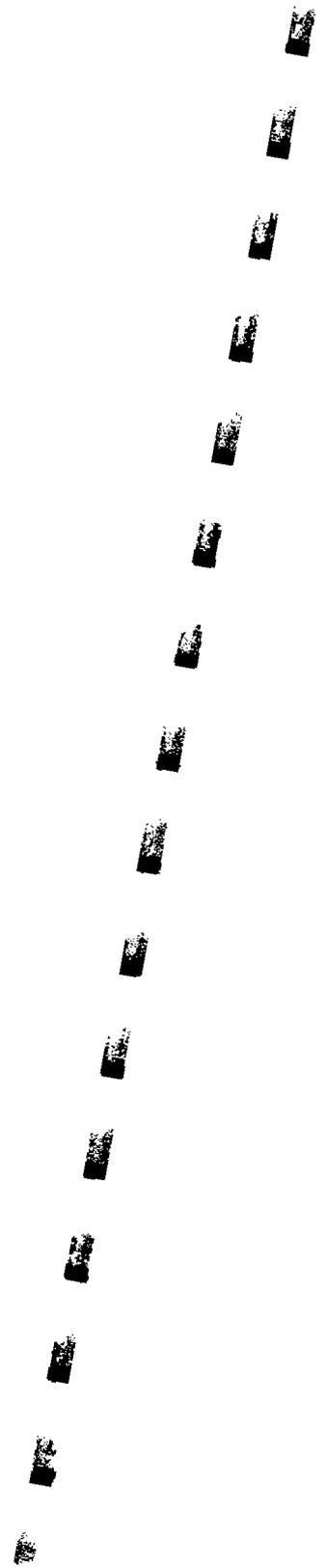
Peu de temps après, sa condition physique se détériore rapidement, et le 27 novembre 1978 il entra dans «la compagnie de Jésus» pour l'éternité.

Pour la compréhension de ces souvenirs, il s'est avéré nécessaire d'ajouter quelques notes afin de préciser des détails historiques et biographiques. Tout en conservant la saveur de l'exposé oral du père Raymond, le récit prend parfois la forme d'une conversation. Le texte a été rendu plus clair, selon le besoin, par des retouches mineures. Enfin, les inévitables redites ont été éliminées. Des titres et des sous-titres ont été ajoutés. Ces modifications ont pour seul but de rendre le texte plus clair.

Le père Raymond m'a confié ce texte, et je me suis fait un devoir de donner suite à ses vœux en le publiant. C'est pour garder vive sa mémoire que je présente, dans cette publication, le texte intégral, corrigé et annoté.

D'autres pourront écrire sa biographie et en faire une édition critique. Quant à moi, je n'ai qu'un but : présenter le père Raymond comme un Canadien-Français, défenseur de nos droits en Ontario français tel qu'il se décrit dans ses souvenirs.

Huguette Parent, s.c.o.



NOTICE BIOGRAPHIQUE²

Le père Alphonse Raymond, jésuite, est né le 7 août 1914 à Lachute (Québec). Quand il a environ deux ans, sa famille va s'établir à Verner (Ontario), village dont la population est fortement franco-ontarienne, situé dans le nord de l'Ontario à environ 83 km à l'est de Sudbury, capitale mondiale du nickel. Son père, Albert, est le boucher du village. Bertha Legendre et Albert Raymond participent à la vie paroissiale et canadienne-française. Albert a été commissaire d'école pendant 27 ans.

Alphonse, l'aîné de la famille³, fait ses études primaires à Verner. Il fréquente le Collège du Sacré-Cœur de Sudbury à compter de septembre 1927, où il reste premier de classe. Ses confrères disent de lui qu'il était «un étudiant brillant, un travailleur tenace, actif et plein d'initiative». Aussi, un sportif de haute classe, un athlète qui s'impose dans presque tous les sports. À cette époque, l'équipe de hockey des Wolves de Sudbury, champions amateurs de hockey, détenteurs de

2. Cette présentation a été rédigée à partir de ses mémoires et de quatre textes : (1) la nécrologie préparée par le père Jean-Paul Labelle, (2) un article du père Léo-Paul Bourassa, paru dans *Le Brigand*, revue missionnaire des jésuites canadiens-français, Montréal, janv.-févr., 1979, n° 359, p. 17-20, (3) un article du père Alfred Ducharme, paru dans *Le Voyageur* du 6 décembre 1978 et (4) l'homélie du père Léon Meunier aux funérailles du père Alphonse Raymond.

3. Les enfants adultes de Bertha Legendre et d'Albert Raymond : Alphonse, Jean-Paul, Claude, Guy, Gérard, Gertrude, Claire, Rita et Rachel.

la coupe Allan du temps, lui propose un «beau contrat», mais il préfère entrer au noviciat des jésuites, à Montréal. Alphonse entra dans la Compagnie de Jésus (jésuite)⁴ en 1932, à l'âge de 18 ans, et prononça ses vœux en 1934. Il poursuivit ses études en philosophie au scolasticat de l'Immaculée-Conception à Montréal et, en 1939, il s'offrit à la mission de Chine. «Une vocation que l'on pourrait dire de raison plutôt que d'attrait», se rappelle le père Bourassa : «Il s'était demandé longtemps où il y aurait plus de bien à faire. En Ontario, en se dévouant à la défense de la culture française et catholique des Franco-Ontariens alors en butte à bien des oppositions, ou à notre mission de Chine florissante qui avait tellement besoin d'aide. Sa grande dévotion aux Martyrs canadiens, l'exemple d'hommes qui avaient sacrifié leur influence en France pour se donner à la mission des Indiens de la Nouvelle-France semble l'avoir profondément saisi.»

Et ce fut la Chine en 1939. Le père Léon Meunier rappelle qu'il se souvient du jour où le père Raymond est parti avec un groupe de jeunes jésuites. Le père Raymond raconte lui-même ses souvenirs de voyage.

Nous filons et filons toujours, et, autour de nous, c'est toujours l'océan. Notre bateau fit des croches pour éviter la rencontre des sous-marins qui auraient peut-être aimé nous saluer. Notre navire est peint en gris. Le soir, nos fenêtres, déjà noircies d'un noir opaque, sont scellées de l'extérieur par des plaques de métal qui obstruent toute lumière. Nous devons porter continuellement nos ceintures de sauvetage sur les ponts, au réfectoire, au lit, même lorsque nous célébrons la messe. Mais le ciel est toujours bleu au-dessus des nuages, et nous restons sereins et bien en paix.

4. *Jésuites* (s.j.) — Compagnie de Jésus fondée en 1534 à Paris par Ignace de Loyola et approuvée par le pape Paul III en 1540. Supprimée par le pape Clément XIV en 1773 et restaurée par le pape Pie VII en 1814. Les jésuites restaurés revinrent au Canada en 1842, à Montréal.

Il atteint Pékin (aujourd'hui Beijing) sans encombre et commence ses études de chinois à l'école de langue Chabanel Hall.

Nous sommes ici depuis déjà trois mois. Ma santé est très bonne, et je n'ai que rarement du rhumatisme, car le climat est sec. Nous pouvons parler chinois un peu maintenant, et je dirais passablement. Je ne pensais pas que nous en saurions autant après trois mois d'étude.

Ce progrès linguistique lui permet de se débrouiller seul dans le dédale de la grande ville de Pékin, et en même temps de pratiquer son chinois. Il visite les temples, les palais grandioses d'autrefois, les grands parcs avec leurs lacs couverts de lotus et de nénuphars. Comme tous les visiteurs, il s'extasie devant la beauté toute simple et si majestueuse du Temple du Ciel, de l'autel de marbre où l'Empereur, « fils du Ciel », offrait le sacrifice du Nouvel An à l'Être suprême. Il y retourne plusieurs fois ainsi qu'au cimetière de Chala, maintenant détruit par les communistes, un terrain donné à l'Église par l'empereur Kangxi pour y ensevelir les grands missionnaires de son temps : Ricci, Verbiest, Schall, Longobardi. Ces missionnaires s'étaient attiré l'admiration de Raymond et sa sympathie pour leur science, leur compréhension du génie chinois, leurs services rendus, leur vie spirituelle. L'empereur lui-même avait ordonné et dessiné des pierres tombales de huit pieds de haut, quatre de large et un d'épaisseur sur lesquelles étaient gravées leur histoire et leurs réalisations. Ce cimetière fut réservé par la suite aux sépultures des missionnaires de Pékin. Le père Alphonse constata que 90 % sont des noms de jésuites italiens, allemands, portugais et français.

Le père Léo-Paul Bourassa nous donne un témoignage fraternel de cette période de la vie du père Raymond, missionnaire en Chine.

Le père Alphonse! L'un de mes dévoués assistants au Collège Hsin-Hsin de Süchow, en Chine. Encore scolastique, il nous était arrivé de Pékin où pendant deux ans il avait acquis tout ce qu'il pouvait de la langue, de la culture, des coutumes chinoises. Ce qu'il admirait chez les Chinois, surtout les Chinois de Pékin hautement raffinés et racés, tout imbus de confucianisme, c'était «le tact, les bonnes manières, le calme, la politesse, l'art de parler et d'agir intelligemment et avec distinction, la courtoisie». Et c'est tout justement ce qu'il possédait tellement lui-même. De là, une forte influence chez nos grands élèves, la plupart encore païens, qui l'estimaient grandement, car ils découvraient en lui l'idéal qu'ils se faisaient d'un homme supérieur que l'on peut et doit respecter pour sa valeur intellectuelle et morale, et de qui l'on peut beaucoup apprendre.

Comme à tous les nouveaux missionnaires, il lui arriva de sentir une certaine nostalgie à l'occasion des fêtes. L'hiver est rude à Pékin, et il gèle dur. Des amis chinois, élégants patineurs, invitent les pères canadiens à leur apprendre le hockey. Le père Raymond s'y révèle un merveilleux instructeur. L'ancien junior des Wolves s'empresse d'enseigner aux instructeurs chinois ses tactiques, sa stratégie et ses trucs dans le maniement du bâton et de la rondelle. Une ligue existe déjà, vaillamment, et les étudiants de Chabanel Hall en font partie et sont toujours vainqueurs.

À l'été de 1941, le père Raymond est nommé professeur au Collège Hsin-Hsin, à la mission de Süchow. Ce n'est plus Pékin et son raffinement, mais la bonne vieille Chine ancienne. La mission est alors dans l'épreuve, à cause de la guerre sino-japonaise. Les envahisseurs japonais font des pressions pour chasser les pères : manifestations contre eux, emprisonnement des professeurs chinois, même des pères Courchesne et Renaud. «Un des frères, le frère Gauvin, est tué, disons accidentellement. Curieux à dire, ce sont les militaires japonais, hauts gradés, qui nous protègent : les généraux Washitzu, Watanabe, Kitagawa.»

Le Collège où le père Raymond enseigne compte huit cents élèves en deux sections : jeunes gens logés chez les pères et jeunes filles chez les sœurs Ursulines du Sacré-Cœur de Milan. Le Collège est le couronnement de tout un réseau scolaire organisé dans les campagnes. Le père Raymond enseigne le français et l'anglais, donne des cours de religion aux séminaristes, s'occupe des surveillances de récréation, de dortoir, d'étude. Et, bien sûr, il communique aux jeunes athlètes son habileté sportive. Très tôt, il s'attache élèves et professeurs laïques. Le père Bourassa rappelle un souvenir amusant.

En arrivant à Süchow, le père Alphonse se voit affublé d'un nouveau nom, dont nous baptisait tous le joyeux et incomparable frère Dominique Pesant. Pourquoi tel nom? C'était son secret à lui. J'étais moi-même monsieur Thompson; le père Marc Hardy était devenu Picard; le père Laflèche, L'espagnol; le père Audet, Le vieux. Le père Alphonse se transforma en Valiquette.

On sait, par le père Raymond, que l'enseignement de la religion était prohibé durant les heures officielles de cours. Mais ceux-ci servaient d'amorce à des contacts plus profonds. Il fallait gagner leur estime progressivement, car les Chinois sont tous au fond d'eux-mêmes xénophobes, et cela se comprend bien d'ailleurs. Pour le père Bourassa, il était facile d'en juger par le changement d'attitude des Chinois dans les conversations. «À l'arrivée d'un jésuite, je les entendais dire : «Encore un étranger... Pourtant, il y a assez de Chinois compétents.» Puis, après quelque temps, c'était «le Père... un tel»; finalement, «mon professeur». Et cela créait une sorte de paternité intellectuelle, morale et même spirituelle. Le père Bourassa résume ainsi la situation.

Nous adaptant aux lois chinoises qui prohibaient tout enseignement religieux dans l'horaire du Collège, nous nous servions de nos cours dans diverses matières pour attirer les élèves à nos bureaux où se

développaient peu à peu une compréhension mutuelle et une véritable intimité. Alors, après les avoir aidés dans leurs études, leurs difficultés personnelles, se posait inmanquablement la question religieuse. Le bureau du père Alphonse se faisait de plus en plus achalandé. Et ce qui m'a toujours frappé chez ses « convertis », c'était une conscience très vive de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, à qui ils se référaient sans cesse dans leurs joies, leurs épreuves, leur vie de tous les jours, leurs relations scolaires, sociales, familiales. Leur christianisme n'était pas uniquement une pratique religieuse, mais une vie intérieure qui imprégnait leurs jugements, leur conduite. Ce que le père Alphonse vivait tellement lui-même.

En 1942, le père Alphonse quittait le Collège Hsin-Hsin pour entreprendre ses études de théologie au scolasticat de Zi-ka-Wei, à Shanghai. La guerre du Japon contre les Alliés provoque la concentration de tous les étrangers : sujets de nationalité américaine, canadienne, anglaise, hollandaise, etc. L'évêque de Shanghai, Son Excellence monseigneur Haouisée, a obtenu des autorités japonaises que les missionnaires, frères, pères et sœurs, soient concentrés dans des maisons religieuses de Shanghai et non pas dans les camps de concentration militaires. Donc, un régime beaucoup moins sévère. Le père Raymond le dit lui-même.

Nous sommes surveillés, mais de loin ou de haut : aucune sentinelle, aucun gardien. De fait, nous sommes laissés à nous-mêmes. Pas question de mauvais traitements. Cependant, il y a restriction alimentaire, pénurie quasi complète de chauffage.

Le froid très humide de Shanghai aggrave le rhumatisme du père Raymond. En 1945, il est ordonné prêtre par Son Excellence monseigneur Philippe Côté. Il termine sa théologie et doit venir au Canada où l'on espère qu'il pourra refaire sa santé avant le retour en Chine.

Mais c'est dans la région de Sudbury (Ontario) que le père Raymond travaillera à « la plus grande gloire de Dieu » selon la devise des jésuites. De retour au pays et malgré une santé délabrée qui devait continuellement se détériorer, le

père Raymond continue avec sérénité, énergie et courage une œuvre importante pour la région du Nord-Ontario.

Il loge d'abord au presbytère et travaille à la paroisse Sainte-Anne-des-Pins⁵. Il fait ensuite son Troisième An à Mont-Laurier en 1947-1948. De retour à la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, il est d'abord vicaire, puis nommé curé en 1949.

Quand il est recteur au Collège du Sacré-Cœur⁶, de 1953 à 1957, un vaste réseau d'amis et d'anciens élèves se forme autour de lui et soutient l'œuvre du Collège. Il communique son enthousiasme aux professeurs. Si bien que le Collège élargit ses horizons et s'achemine vers sa vocation universitaire. Il est l'un des fondateurs de l'Université de Sudbury⁷.

Sous son impulsion, écrit le père Alfred Ducharme, le Collège évolue, élargit ses horizons et s'achemine vers sa vocation universitaire. En octobre 1955, l'idée de fonder une université germe en son esprit. Et ce sera l'Université de Sudbury, le 3 avril 1957. Il en est le premier recteur.

5. Alphonse Raymond, s.j., *Paroisse Sainte-Anne de Sudbury 1883-1953*, coll. Documents historiques, n° 26, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1953, 49 p.

Donald Dennie, *La Paroisse Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury (1883-1940 : Étude de démographie historique)*, coll. Documents historiques, n° 84, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1986, 115 p.

6. En 1913, les jésuites fondent le Collège du Sacré-Cœur à Sudbury où, pendant plus d'un demi-siècle, les jeunes Franco-Ontariens recevront un enseignement classique. Le Collège jouera un rôle clé au sein de la communauté franco-ontarienne du nord de l'Ontario. En 1957, le Collège prend le nom d'Université de Sudbury et devient, en 1960, la composante catholique de l'Université Laurentienne.

7. L'Université de Sudbury est située sur les bords du lac Ramsey à Sudbury. Le 10 septembre 1960, les Universités de Sudbury et Huntington deviennent l'Université Laurentienne. En 1963, l'Université Thorneloe s'engage à faire partie de la fédération qui forme l'Université Laurentienne. Ces trois institutions fonctionnent comme des collèges au sein de la fédération de la cité universitaire. Voir à ce sujet le chapitre troisième de ses mémoires.

Après étude avec des avocats et des sommités de la région, et après consultation, le conseil d'administration du Collège, sous son impulsion, décide d'utiliser les pouvoirs universitaires de la Charte du Collège. Fort de l'encouragement des universités Laval et de Toronto, il établit les cadres de la future université. Le 17 décembre 1956, le père Alphonse Raymond annonce par la voix des journaux la nouvelle de la fondation de l'Université. Le 3 avril 1957, enfin, l'Assemblée législative approuve le nom d'Université de Sudbury. La vie universitaire commence au Collège même. En juin, première collation des grades. En 1958, l'Université se transporte au centre-ville en attendant d'émigrer dans son site actuel près du lac Ramsey. Plus tard, en 1960, l'Université de Sudbury sera, avec Huntington University, à l'origine de la fondation de la fédération qui forme l'Université Laurentienne.

À travers ses multiples activités, le père Raymond lutte avec ténacité pour l'obtention de paroisses de langue française dans le diocèse et défend dans un esprit de justice les droits des francophones. C'est ainsi qu'il assure la fondation de plusieurs paroisses : Annonciation du Nouveau-Sudbury (1953), Saints-Anges à North-Bay (1954), Saint-Dominique du Nouveau-Sudbury (1956). Les nombreux mémoires qu'il a préparés pour le délégué apostolique permettent d'obtenir en 1965 la nomination d'un évêque auxiliaire de langue française. En 1960, le père Raymond quitte l'Université pour devenir curé à la paroisse Sainte-Anne, une deuxième fois.

Pendant qu'il est curé à Sainte-Anne de 1949 à 1952 et de 1960 à 1965, ses initiatives sont nombreuses. Le père Ducharme nous dit que, dans les années cinquante, il fonde le Club des Dames du Rosaire avec chapelet à la radio, inaugure les cercles Lacordaire, collabore à la fondation du Centre des Jeunes, organise la salle

Sainte-Anne, relance les pèlerinages à la grotte Notre-Dame-de-Lourdes de Sudbury (à ce propos, le père Meunier signale dans son homélie que le père Raymond conçut le projet, non réalisé, d'un sanctuaire marial). Il fonde des comités de parents dans les écoles de la paroisse Sainte-Anne. Il est un des membres actifs de La Société historique du Nouvel-Ontario. C'est à ce moment qu'il acquiert le terrain où s'élèvera plus tard la Villa Loyola dont il est cofondateur.

Vers la fin des années soixante, sa santé devient de plus en plus mauvaise. Les vertèbres se soudent les unes aux autres, paralysant partiellement ses mouvements. Pendant son séjour de trois ans en Floride, à Miami, le climat de l'endroit lui permet une amélioration qui, hélas, ne durera pas. Mais ne pensons pas que son séjour à Miami soit une relâche, une sinécure. Il est vicaire à la paroisse du Gesù dirigée par les jésuites américains. Il enseigne régulièrement le français à des étudiants de onzième et de douzième année. Il s'occupe activement des baptêmes, des mariages, réunit les Canadiens qui villégiaturent en Floride. Il se dévoue parmi les réfugiés haïtiens et cubains qui s'y multipliaient de plus en plus. «Ils nous arrivent, ces Cubains, dans toutes sortes d'embarcations, une moyenne de deux cents par jour.» Pour mieux les aider, il apprend l'espagnol.

«Le bon soleil et la bonne chaleur, c'est bon pour mes vieux os. Je suis beaucoup mieux et moins raide. Raide, je crois bien que je le serai jusqu'à la fin de mes jours.» Il pense toujours à la Chine : «Je ne puis qu'envier votre sort, confie-t-il au père Conrad Fortin, un ancien élève de Sudbury qui s'était offert pour le Japon. Si j'avais encore votre forte jeunesse, je n'aimerais rien autant que de retourner en Chine... ou vous suivre au Japon. Mais il y a du beau travail à faire à Sudbury.»

Il revient à Sainte-Anne, puis se retire au Bel-Air Nursing Home à Sudbury en 1968. Devenu aumônier, il continue à travailler : il est collaborateur au journal *Le Voyageur*, rédige de multiples articles pour divers périodiques, accepte de faire de la traduction pour l'Université de Sudbury. Un malencontreux accident l'oblige à se retirer à la résidence Extendicare, à Sudbury. Puis, il est nommé aumônier au Laurentian Nursing Home.

Le père Raymond n'a pas laissé la maladie paralyser son activité. Il faut se mettre sur le plan de la foi pour comprendre son énergie et ses motifs qui ne se sont jamais démentis. Son sourire conquérant et serein continue à aider et à encourager les autres⁸.

Le père Alphonse Raymond est un homme de haute stature dont l'œuvre a marqué profondément la société francophone et l'Église du nord de l'Ontario⁹.

Une semaine avant son décès le 27 novembre 1978, un de ses articles paraît encore dans le journal *Chez-nous*¹⁰. Le père Raymond s'implique dans plusieurs mouvements spirituels de la région; il est un défenseur énergique des droits des Canadiens-Français d'Ontario. La pastorale des malades et des personnes du troisième âge, c'est ce qui occupa les douze dernières années de sa vie alors qu'il était devenu un des leurs, patient

8. M. le sénateur Rhéal Bélisle disait au maire J.J. Fabro de Sudbury en 1973 : «He (Alphonse Raymond) is one of those who made so much for Sudbury and Communities that I feel obligated to work for him. I said to Mr. (William T.) Higgs (Director at Laurentian Nursing Home) : You will be at leisure to say there is at least a saint in that home.»

9. *Horizons* 78-79, vol. 9, n° 2, p. 5.

10. *Chez-nous*, journal hebdomadaire du diocèse de Sault-Sainte-Marie.

lui-même dans la même institution, partageant leur peine et leurs souffrances. Ce qui manifeste sa force morale, c'est qu'il gardait toujours la même sérénité, le même sourire. Malgré ce «corps de mort», malgré ce handicap d'une ossature minée par l'arthrite, le père Raymond a exercé une extraordinaire activité pastorale, disait le père Léon Meunier dans son homélie aux funérailles du père Raymond. «Sa donation de lui-même semblait lui faire oublier son mal», et le père Ducharme ajoute :

Seul un esprit de foi profond peut expliquer l'action de géant de cet homme. Une santé fragile qui aurait permis à plus d'un de se reposer n'a pas réussi à paralyser son activité tenace. Sa charité et son dévouement ne se sont jamais démentis. Le père Raymond est un homme de haute stature dont l'œuvre immense a marqué profondément la société francophone du Nord-Ontario.

Reprenons le témoignage du père Bourassa :

Bien cher père Alphonse, je me souviens qu'en 1971 vous étiez venu de Sudbury, tout courbaturé, à l'occasion des noces d'or de vie religieuse d'anciens compagnons de Chine : les pères Pineau, Audet, Renaud et moi-même. Nous avons alors rappelé bien des souvenirs de Chine, de nos grands gars de Süchow. Je vous rappelais qu'au cours de nos réunions professorales vous n'étiez pas toujours d'accord avec moi et avec raison, car vous étiez si près de nos élèves et vous les compreniez tellement. Vous me disiez alors en souriant : «Je ne critique pas; je diffère d'opinion.»

De Miami, vous écriviez un jour : «De lire les travaux de nos pères partout au Canada, en Chine et ailleurs me stimule à travailler encore davantage ici en Floride, à dégeler mes vieux os et à réchauffer les âmes par mes sermons en anglais et par tous les moyens à ma portée.»

Bien cher vous, c'est ce que nous ressentons nous-mêmes à la révélation de tout ce que vous étiez, de tout ce que vous avez fait. Puisse votre exemple nous entraîner à votre suite dans un service toujours plus intense de Jésus Christ, Notre-Seigneur.

Dieu seul possède le secret d'une telle vie. Pourquoi a-t-il permis que le père Raymond revienne de Chine? À Formose, il aurait certes abattu une excellente besogne. Mais sa présence à Sudbury a aussi quelque chose d'important à révéler sur sa vie intérieure et son action apostolique.

C'est le 27 novembre 1978 que le père Alphonse Raymond est décédé à Sudbury.

CHRONOLOGIE

- 1914 08 07 Naissance à Lachute (Québec), il est l'aîné de la famille
- 1916 Arrivée à Verner (Ontario)
- 1927-1932 Études secondaires au Collège du Sacré-Cœur (Sudbury)
- 1932 09 07 Entrée au noviciat des jésuites (Montréal)
- 1934 Vœux dans la Compagnie de Jésus
- 1936 Études en philosophie au séminaire de l'Immaculée-Conception (Montréal)
- 1939 Missionnaire en Chine. Arrivé à Pékin, se met à l'étude de la langue chinoise au Chabanel Hall
- 1941 (été) Professeur au Collège Hsin-Hsin (Süchow)
- 1942-1945 Études en théologie au scolasticat Zi-ka-Wei (Shanghai)
- 1945 02 01 Ordination au diaconat
- 1945 05 19 Ordination à la prêtrise par Son Exc. M^{gr} Philippe Côté, Shanghai (Chine)
- 1946 07 23 Retour au Canada
- 1947-1948 Troisième An à Mont-Laurier (Québec)
- 1948-1949 Vicaire à la paroisse Sainte-Anne-des-Pins
Fondation de la paroisse Saint-Eugène (Sudbury)

- 1949-1953 Procure et curé à Sainte-Anne-des-Pins
- 1953-1959 Recteur au Collège du Sacré-Cœur
(Sudbury)
Fondation de la paroisse de l'Annonciation,
secteur Nouveau-Sudbury
- 1954 Fondation de la paroisse Saints-Anges
(North-Bay)
- 1956 Fondation de la paroisse Saint-
Dominique, secteur Nouveau-Sudbury
- 1957 03 30 Projet de loi visant la fondation de
l'Université de Sudbury
- 1957 Mémoires au délégué apostolique pour
obtenir la nomination d'un évêque
auxiliaire francophone au diocèse de Sault-
Sainte-Marie
- 1959 Décoration du «mérite scolaire franco-
ontarien» de l'Association canadienne-
française d'éducation d'Ontario (ACFÉO)
- 1960-1965 À la paroisse Sainte-Anne-des-Pins
(Sudbury)
Cofondateur de la Villa Loyola
Collaborateur au journal *L'Information*
de Sudbury
- 1965-1968 Vicaire à l'église du Gesù (Miami)
- 1968 Aumônier à la Maison Bel-Air Nursing
Home (Sudbury)
- 1973 Aumônier à Extendicare
- 1978 11 27 Décès, à l'âge de 64 ans, à Sudbury

SOUVENANCES

Dans quelques jours, j'aurai vingt-cinq ans de sacerdoce, ayant été ordonné prêtre le 19 mai 1945. C'est long vingt-cinq ans mais, pour moi, ça semble avoir été très court. C'est pourquoi je ne le mentionnerai même pas à qui que ce soit. Et je crois que la Compagnie de Jésus est sage de ne pas fêter mes vingt-cinq ans de sacerdoce, car vraiment c'est trop court. Passe encore pour cinquante ans; mais vingt-cinq ans, c'est vraiment trop court. C'est court une fois passé; mais pendant que ça dure, parfois, il y a des moments qui ont pu être assez longs. En ce moment, je veux me rappeler, à moi-même, les souvenirs de ces vingt-cinq dernières années. Et non seulement de ces vingt-cinq dernières années, mais pourquoi ne pas remonter plus haut.

J'ai cinquante-cinq ans maintenant. Si je jetais un coup d'œil sur ma vie, sur les années conscientes de ma vie : cinquante ans peut-on dire. Car mes premiers souvenirs remontent environ au temps où j'avais cinq ans. Essayons de nous rappeler certains souvenirs, certains faits, certaines personnes qui ont pu avoir une influence dans ma vie, certaines idées que je peux avoir organisées, certaines convictions que je peux avoir développées. Rappelons cela avant que tout ne soit oublié. Rappelons cela par reconnaissance envers toutes les personnes qui m'ont aidé à être ce que je suis et pour celles qui m'ont aidé à faire ce que j'ai fait.



CHAPITRE PREMIER

SOUVENIRS

À Verner¹

Mon premier souvenir, c'est de la fin de la Guerre 1914-1918. Je me rappelle, le soir du 11 novembre 1918, dans mon village de Verner, que les gens célébraient joyeusement la fin de la guerre. Si je me rappelle bien, les cloches de l'église avaient sonné. Et le soir durant la veillée, les gens se promenaient dans les rues en riant et en chantant. Je me rappelle avoir regardé cela avec ma mère (Bertha Legendre) et mon petit frère Jean-Paul, par la fenêtre, le soir, chez nous à Verner, dans notre ancienne maison. Quels autres souvenirs?

Parmi mes plus jeunes souvenirs, il y a la figure de mon grand-père maternel, Alphonse Legendre². C'est la figure la plus marquante dans ma vie, dans ma jeunesse, je crois. Quand j'étais jeune garçon entre huit et treize ans, je servais les messes sur semaine ainsi que les messes du dimanche à l'église paroissiale de

1. Alphonse Raymond est né à Lachute (Québec) le 7 août 1914. Il est très jeune quand sa famille se transporte à Verner (Ontario).

2. Alphonse Legendre arrive du Michigan en 1897 et s'engage en éducation, en politique et en agriculture. Défricheur et défenseur de la langue française, agent des terres et juge de paix, il épouse Delphina Desjardins. Bertha, une de leurs quinze enfants, épouse Albert Raymond en octobre 1913.

Verner. Je me rappelle que mon grand-père, âgé alors d'environ soixante-dix ans, assistait à la messe et communiait tous les matins – beau temps, mauvais temps, été comme hiver –, toujours dans le même banc, discrètement dans le côté. Et moi, j'accompagnais Monsieur le curé (Oscar) Racette à la sainte table et je présentais la patène à mon grand-père quand il communiait. J'étais impressionné par la vie, l'esprit chrétien de cet homme qui ne parlait pas beaucoup, qui ne faisait pas d'exhortations. C'était plutôt un homme très discret et de peu de paroles. Je ne l'ai jamais entendu donner d'exhortations à ses enfants ou à ses petits-enfants. Mais je l'ai vu donner l'exemple d'un homme parfait, au point de vue caractère et au point de vue conduite. Et cela, je crois, a beaucoup marqué mon enfance. Et l'impression reçue alors, au lieu de diminuer depuis vingt ans ou cinquante ans, s'est accrue, parce que de plus en plus au cours des ans j'ai compris l'esprit profondément chrétien, la profonde sagesse de cet aïeul maternel. Je ne peux pas parler de mon grand-père paternel, je ne l'ai pas connu, mon père fut orphelin dès l'âge de douze ans.

L'autre personne qui a marqué ma vie à cette même époque est le curé de ma paroisse de Verner, Oscar Racette³. Oh! il avait un autre caractère que celui de mon grand-père, mais ils se ressemblaient par la même sincérité. Monseigneur⁴ Racette parlait volontiers,

3. Oscar Racette (1880-1964) est curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Verner de 1914 à 1964.

4. Oscar Racette devient prélat domestique (aujourd'hui, prélat d'honneur) en 1955. Le père Raymond appelle «monseigneur» un prélat (d'honneur) du pape, un ecclésiastique revêtu d'une haute dignité dans l'Église même s'il n'est pas évêque. En anglais, la distinction est «Bishop» pour un évêque et «Monsignor» (*Mgr.*) pour un prélat d'honneur.

mais il le devait, d'ailleurs, pour prêcher le dimanche et pour exhorter ses paroissiens. Mais il faut dire qu'il exhortait surtout par l'exemple de sa vie. C'était un parfait chrétien dans sa vocation sacerdotale, un homme de grande culture, un artiste qui aimait d'abord la beauté dans la nature, les fleurs, les arbres, l'eau, les lacs, les rivières, les oiseaux. Et l'un des souvenirs de mon enfance, c'était de l'entendre dire très souvent à ses prônes (lecture des annonces, faite chaque dimanche à la messe paroissiale) : «Plantez des fleurs.» Et une des colères de monseigneur Racette est celle qu'il a faite un jour alors que nous marchions au catéchisme, comme on disait dans ce temps-là, en préparation à la confirmation. Nous devions aller à l'église durant deux ou trois semaines, une période ou deux par jour. Entre deux périodes ou à l'heure du midi, derrière l'église, voici ce qui est arrivé.

Il y avait un ruisseau et, tout près, il y avait de très beaux et grands arbres qui faisaient un beau fond à l'église, au presbytère et à la salle paroissiale. Or, une fois, les enfants aperçoivent un porc-épic qui montait dans un arbre pour se protéger des enfants qui voulaient le poursuivre. Alors, les enfants vont chercher des haches et coupent l'arbre ou du moins l'endommagent beaucoup. En tous les cas, monseigneur Racette était indigné; il nous en a parlé au catéchisme suivant, il en a parlé le dimanche. Il avait une vénération pour la nature, pour les arbres en particulier, pour les arbres majestueux qui représentaient, pour lui, la majesté, la dignité de Dieu. Toute la beauté de la nature lui parlait de Dieu. Le chant aussi. Comme il aimait le chant! Le chant des chorales d'enfants, les voix d'enfants, les voix d'adultes aussi, et la belle musique. Alors, cet homme

a commencé à m'influencer dès ma tendre jeunesse, car je n'ai jamais connu d'autre curé durant toute ma vie jusqu'à sa mort, le 26^e juillet 1964. Heureuse la paroisse qui a eu un tel pasteur! Et maintenant, nous voyons les résultats. Mais je n'ai pas à faire ici l'histoire de la paroisse de Verner, car elle est parue dans le Document historique n° 8 de La Société historique du Nouvel-Ontario (SHNO)⁶, en 1945. Je parle de monseigneur Racette du point de vue de l'influence qu'il a exercée sur moi.

Mes parents⁷ étaient très chrétiens. Ma mère était très pieuse. Le sens de la justice de mon père était remarquable. Et il était très travaillant.

Au Collège du Sacré-Cœur⁸

Je suis entré au Collège du Sacré-Cœur, à Sudbury, en 1927, à l'âge de 13 ans. Là encore, j'ai rencontré des hommes qui m'ont aidé, qui m'ont profondément influencé dans le bon sens du mot, et je rends grâce à Dieu d'avoir dans ma vie eu ces modèles de vertu et de sagesse. Cela me fait de plus en plus comprendre,

5. Le père Raymond écrit par erreur le 27 juillet 1964.

6. La Société historique du Nouvel-Ontario est fondée en 1942 par le père Lorenzo Cadieux, s.j. Le but de la SHNO est de faire connaître l'histoire de l'Ontario, particulièrement celle de la région du Nouvel-Ontario et des Franco-Ontariens. Oscar Racette fut un des grands promoteurs de La Société historique du Nouvel-Ontario. Il est aussi l'auteur de cet historique de la paroisse de Verner : *Verner et Lafontaine*, coll. Documents historiques, n° 8, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1945, p. 14-33. *Verner - Cent ans d'histoire à raconter 1894-1994*, Fernand Rémillard, coordonnateur du comité de rédaction, Verner, 1995, 670 p.

7. Bertha Legendre et Albert Raymond se sont épousés à Lachute en octobre 1913. Trois ans après, ils déménagent à Verner. Albert ouvre une boucherie et participe à la vie paroissiale et canadienne-française.

8. Voir la note 6 dans la présentation, p. XIX.

à mesure que j'avance en âge, l'importance du milieu où le jeune vit pour sa formation spirituelle, intellectuelle, culturelle. C'est pourquoi l'éducation reçue dans la famille et dans les maisons d'éducation a une si grande importance pour toute la vie. Au Collège, j'ai connu plusieurs pères jésuites, et aussi des professeurs laïques. Quelques-uns, parce que j'étais plus en contact avec eux peut-être, ou parce que mon tempérament allait mieux avec le leur, m'ont marqué beaucoup. Par exemple, je me rappelle ma retraite d'entrée au Collège du Sacré-Cœur. On faisait une retraite de trois jours. Dans cette retraite, le père Adélard Dugré⁹, nous a donné une méditation sur la brièveté de la vie. Je me rappelle ce qu'il avait exposé, bien simplement. Il nous avait lu et commenté les générations, les généalogies des patriarches de l'Ancien Testament; par exemple : Noé vécut jusqu'à 900 ans et mourut; Abraham vécut jusqu'à 850 ans et mourut; Isaac de même que Jacob et Joseph. Il voulait nous montrer, et cela m'a fait une impression très forte, que, même si on vivait vieux, jusqu'à 700 ou 800 ans, la vie humaine, terrestre, avait un terme. Donc, comme nous n'étions pas faits pour vivre toujours sur cette terre, que cette terre n'était qu'un passage vers l'éternité, nous devons nous servir de notre vie sur terre pour atteindre le but. Il l'a redit durant toute la retraite avec beaucoup de calme, beaucoup de sérénité et de clarté. Je me rappelle avoir été frappé par l'enseignement si clair, si évident, au cours de cette retraite où j'avais treize ans.

9. Adélard Dugré, né le 15 juin 1881, entré chez les jésuites le 7 septembre 1899 était, en 1927, professeur de théologie, modérateur académique et théologique, directeur de l'école sociale populaire au Collège de l'Immaculée-Conception à Montréal.

Il y a eu d'autres retraites. J'en avais entendu une autre, à Verner. Le père Pierre Prince¹⁰ et le père Georges Robichaud, deux jésuites, avaient prêché la retraite paroissiale à Verner. Ces deux grands prédicateurs de retraite paroissiale m'avaient aussi impressionné fortement par la sincérité et la profondeur de leurs convictions. Je me rappelle quand le père Prince nous faisait chanter : «Venez Ô Saint-Esprit, descendez en nous.» Le père Robichaud faisait de même. Tous en chœur, nous devions chanter : «Ô Saint-Esprit, venez en nous.» Après dix ou quinze minutes d'instruction, il fallait se lever et chanter cette prière, cette invocation.

Ensuite, quand je suis arrivé au Collège, j'ai eu cette retraite d'un tout autre genre. Pas le genre d'éloquence populaire, le genre qu'avaient le père Robichaud et le père Prince, mais le genre de retraite-conférence du père Adélarde Dugré, s.j. Je crois que c'est le jésuite qui m'a le plus frappé dans toute ma vie.

Il y eut le bon père Eugène Lacerte¹¹, qui a eu une bonne influence sur moi à cause de sa sincérité. C'était un autre genre, un peu maniéré. Dans sa petitesse physique et son apparence chétive vivait une grande âme à la voix puissante et éloquente. De juin 1927 à juillet 1934, le recteur du Collège, le père Donat Gariépy¹², que nous ne voyions pas souvent, était occupé à deux charges : l'administration du Collège et l'enseignement de la philosophie. Les plus jeunes ne le

10. Pierre Prince, s.j., né en 1861, ministre itinérant et prédicateur, entré chez les jésuites en 1883.

11. Eugène Lacerte, s.j., né en 1885. En 1927, il est préfet, père spirituel et confesseur des étudiants au Collège du Sacré-Cœur.

12. Donat Gariépy, s.j., né en 1884. Il est recteur du Collège du Sacré-Cœur et professeur d'éthique et d'apologétique.

voyaient pas souvent. Une fois par mois, à l'occasion de la lecture des notes, il parlait à tous les élèves. Parfois aussi, nous avions l'occasion d'aller à son bureau chercher des cartes de mérite pour les différentes matières quand nous étions premier. Ce n'était pas de longues visites, mais il nous remettait la carte avec un mot aimable d'encouragement. C'était un saint homme que ce père Donat Gariépy! La sainteté transparaisait en lui de même que la dignité, la douceur et la courtoisie. Mais si c'était nécessaire, il savait faire une sainte colère comme cela arriva une fois lors d'une lecture des notes, un peu comme Notre-Seigneur quand il a chassé les vendeurs des portiques du temple de Jérusalem. Il y avait au Collège du Sacré-Cœur quelques mauvaises têtes et aussi des gens de mauvaises mœurs qui faisaient du tort. Et le père Gariépy avait patienté longtemps et les autres pères¹³ aussi.

Alors, le père Gariépy, recteur, a dû expulser quelques-uns de ces mauvais garnements. Il faut dire qu'ils avaient déjà été expulsés des autres collèges de Montréal et qu'on les avait pris chez nous à la demande des pères de Montréal avec l'espoir de les réformer, ce qui n'avait pas réussi. Ces types avaient un club, une espèce d'association secrète. Ils portaient sur leurs chandails une tête de mort! Le père Gariépy dit : «les têtes de mort vont disparaître». Je me rappelle que c'était une sainte colère parce que l'homme n'avait pas la moindre malice en lui.

Beaucoup de pères ont été très bons. Et qu'on ne vienne pas me parler contre l'éducation donnée par les

13. Il y avait les pères Joachim Primeau, ministre, Eugène Lacerte et Georges Lachapelle, préfets.

jesuites au Collège du Sacré-Cœur. En général, les pères étaient d'abord compétents et étaient aussi des modèles pour les élèves qui vivaient en contact quotidien avec eux.

Je pourrais nommer de nombreux pères qui nous ont bien influencés. Mais un de mes professeurs qui m'a beaucoup impressionné fut le père Philippe Bélanger. Il enseignait en versification (12^e année). C'était un homme de volonté, passionné, violent même, travailleur infatigable, mais qui montrait un parfait contrôle de lui-même. Il y avait aussi plusieurs autres pères dont le père Adrien Pouliot, professeur de belles-lettres (13^e année), un homme d'une sincérité sans faille, et très viril. Ce qui m'a impressionné, chez lui, à la longue, c'est le fait qu'à chaque heure d'enseignement nous nous arrêtions et nous récitions ensemble la consécration de l'heure au Cœur de Jésus : «Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres, les joies et les souffrances de cette journée...»¹⁴, et nous reprenions la classe. Cela finissait par entrer comme une pluie fine dans la terre de nos cœurs pour les féconder. Il y a aussi le père Armand Bellemare. Selon le père Henri Gauthier, professeur de sciences depuis le début du Collège du Sacré-Cœur, le père Bellemare était le meilleur préfet de discipline que le Collège ait connu. Il était habile psychologue. Et le père Léon Langlois. Oh! il avait une humeur charmante, celui-là! Un homme cultivé, très nerveux, un ami qui nous a donné une magnifique année de rattrapage en méthode (11^e année). Le père

14. \... \ en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour l'intention générale et pour l'intention missionnaire de ce mois.

Lachapelle, en syntaxe (10^e année), aimait tellement les élèves du Collège du Sacré-Cœur! C'était une âme d'une bonté dont on abusait parfois! Le premier professeur, que j'ai eu en éléments latins (9^e année), était le père Louis-Joseph Pouliot¹⁵. En 1927-1928, il était en régence, commençant donc sa vie active. Il était un gentilhomme, comme il l'est encore. Mais nous étions très nombreux dans cette classe, une quarantaine, et je n'ai pas eu de contact très personnel avec lui. Puis, il y avait le père Eugène Audet¹⁶, premier surveillant, qui chaussait des bottes et, dans la boue jusqu'à la hauteur des cuisses, creusait la piscine en arrière du Collège avec l'aide des élèves. Il a changé un étang en piscine! Le père Audet était toujours le premier à l'ouvrage avec la «corporation» pour organiser les patinoires à l'automne, pour les grands travaux d'aménagement des terrains de jeux. Voilà autant d'hommes qui ont vraiment aidé à la formation des élèves qui sont passés au Collège du Sacré-Cœur durant ces années-là. Je pourrais en nommer bien d'autres...

Est-ce qu'il y eut vraiment des hommes qui nous ont fait du tort? Durant mon temps, rien de scandaleux ne s'est produit. Peut-être que quelques-uns semblaient moins ardents, moins pieux que d'autres, mais la majorité d'entre eux étaient merveilleux! Je crois que tous les élèves qui ont étudié au Collège du Sacré-Cœur pourraient donner le même témoignage que le mien. Pendant plus de cinquante ans, le Collège du Sacré-Cœur a exercé une très bonne influence dans le nord de

15. Louis-Joseph Pouliot, aumônier général des anciens du Collège.

16. Eugène Audet, né en 1896, était en 1929 visiteur et examinateur de Catéchisme dans les écoles.

l'Ontario. Si, aujourd'hui, il y a des prêtres pour diriger le diocèse dans le Nord-Ontario, s'il y a des professionnels chrétiens, à l'esprit apostolique dans ce Nord-Ontario, s'il y a des professeurs dans les écoles secondaires et primaires et aussi à l'université, s'il y a des hommes d'affaires et des bons citoyens, c'est qu'ils ont, pour la plupart, fait un stage au Collège du Sacré-Cœur. Ils ont été marqués par l'influence bienfaisante des pères jésuites du Collège du Sacré-Cœur. Je le dirais, même si je n'étais pas, moi-même, jésuite. Et j'ai entendu des laïcs le dire lors des réunions de conventum (genre de réunion d'anciens d'une institution) ou en d'autres occasions. Donc, il faut grandement remercier Dieu de nous avoir donné le Collège du Sacré-Cœur pendant cinquante-cinq ans dans le Nord-Ontario.

Des circonstances incontrôlables ont fait que le Collège du Sacré-Cœur a fermé ses portes. Le temps était enfin venu de fonder des écoles secondaires de langue française subventionnées par l'État. Le Collège du Sacré-Cœur a tenu le coup pendant cinquante-cinq années, sans octrois. Le Collège du Sacré-Cœur avait préparé, pour les institutions secondaires publiques, des laïcs bilingues, des professeurs compétents. Grâce à ces anciens élèves du Collège du Sacré-Cœur, ces écoles, en bon nombre dirigées par les anciens élèves du Collège du Sacré-Cœur, donneront, sans doute, une éducation semblable à celle que donnait le Collège du Sacré-Cœur.

Moi je chante, au fond de mon cœur, une hymne d'action de grâce pour les grands bienfaits que j'ai reçus dans ce cher Collège, pour la bonne influence exercée par les pères jésuites qui ont dirigé l'institution pendant que j'y étais élève.

Réminiscences de la vie chez les jésuites

À l'âge de 18 ans, je suis entré chez les jésuites. Pourquoi? Parce qu'après avoir vécu avec ces hommes, après avoir fait des retraites de début d'année et aussi deux retraites fermées, il était évident pour moi que, la place où je pourrais le plus me sanctifier et où je pourrais le plus servir Dieu et les âmes, c'était dans une vocation sacerdotale d'abord, et ensuite religieuse. En premier lieu, j'ai pensé au sacerdoce avant la vie religieuse. Je pourrais dire que je suis entré dans une communauté religieuse plutôt que d'aller chez les prêtres séculiers, non pas par vertu, mais plutôt par manque de vertu! Je craignais, j'avais peur de la solitude que je ressentirais et que j'éprouverais si j'étais un jour prêtre séculier. Pendant les vacances d'été et les vacances d'hiver, quand je passais devant le presbytère de monseigneur Oscar Racette à Verner et que je voyais cette seule et unique lumière dans son bureau ou dans son salon, j'en avais le frisson. Je ne me voyais pas dans cette situation de solitude. Si je suis entré chez les jésuites, c'est pour avoir une vie communautaire. Dans ce temps-là, je ne voyais que les avantages d'une vie de communauté, parce qu'au collège je ne voyais que le beau côté de cette vie. Au Collège du Sacré-Cœur, les pères s'entendaient bien, semblait-il. Et s'il y en avait qui avaient des problèmes, des difficultés de caractère à vivre ensemble, ils étaient assez discrets pour ne pas les faire paraître devant nous. Alors, cette partie du Collège appelée «cloître» semblait, pour moi du moins, comme une oasis de paix et de bonheur. J'idéalisais peut-être un peu, mais je ne le crois pas. Voilà pourquoi je suis entré chez les jésuites. Je puis dire que ma première idée fut de devenir un prêtre séculier parce qu'on avait tellement besoin de prêtres séculiers dans le Nord-Ontario que, si j'avais eu le

courage d'accepter la solitude où devaient vivre surtout dans ce temps-là, et même encore aujourd'hui, les prêtres séculiers, je serais allé au séminaire, au lieu d'entrer chez les jésuites. Oui, je ne voyais que le beau côté de la vie en communauté, car la vie en communauté peut avoir ses avantages, mais aussi ses difficultés, ses côtés pénibles. Je dirais que plus je vieillis, moins j'ai besoin, c'est peut-être normal, de la vie de communauté et plus je suis capable de vivre seul et d'accepter une certaine solitude. Ah! il fait bon parfois voir ses confrères. La vie du prêtre séculier à l'âge où je suis, maintenant à cinquante-cinq ans¹⁷, ne me serait plus aussi pénible qu'elle me paraissait à l'âge de vingt-cinq, quarante ou quarante-cinq ans.

Je suis entré au noviciat des jésuites le 7 septembre 1932. J'avais lié durant mes années de collège des amitiés très bienfaisantes. Disons cela pour compléter le tableau des grâces reçues durant ma jeunesse. J'étais lié d'amitié avec des confrères, en particulier avec Hector Lévesque de North-Bay. Ce bon Hector, d'ailleurs, je le considère encore comme un grand ami, quoique maintenant je ne le vois pas souvent. Lui, il est devenu Père Blanc¹⁸. Après deux ans de travail ardu en Afrique, il est tombé malade et a dû se retirer. La dernière fois que je l'ai vu, il y a quatre ou cinq ans, j'étais allé passer deux jours avec lui à la maison de retraite des Pères Blancs, dans les Laurentides, en haut de Papineauville. Il a été mon meilleur ami. Ce qui me frappait chez lui, c'était ce qui me frappait aussi chez

17. Ce texte a été dicté en 1970.

18. Père Blanc : la Société des missionnaires d'Afrique (MAfr) connus sous le nom de Pères Blancs, fondée en 1868 à Alger, par l'archevêque, le cardinal Charles M. Lavigerie, est arrivée à Québec en 1901.

les pères, cet esprit chrétien, cet esprit de sagesse et ce besoin d'absolu. Je crois que tout le monde a besoin d'absolu. L'être humain est infini dans ses aspirations et ses désirs. L'esprit humain aussi est infini dans sa capacité de connaître, je dirais. Oui, nous avons des aspirations vers un bonheur infini, vers une lumière toujours plus grande pour satisfaire notre intelligence, vers un bonheur sans limite et absolument assuré, aussi, pour soi-même et pour les autres. C'est cela que je voyais chez ces pères jésuites dont j'ai parlé tout à l'heure. Et aussi chez mon ami Hector et d'autres amis fidèles. Je ressentais, moi-même, ce besoin de posséder cet absolu en amour, cet absolu en bonheur et en sécurité, je ne dirais pas sécurité matérielle, mais sécurité morale. Je crois que c'est pour cela que je suis entré chez les jésuites. D'autres sont allés ailleurs sans doute pour d'autres motifs, dans le clergé séculier, en d'autres communautés et certains ont choisi la vocation laïque.

Voilà comment je suis arrivé aux portes du noviciat de la Compagnie de Jésus à Montréal. Je n'y allais pas de gaieté de cœur, j'y allais à reculons. Je suis entré le soir, il n'y avait personne à la porte pour m'accueillir, et j'étais de très mauvaise humeur. Mon père, mon frère Jean-Paul, ma sœur Gertrude et mon cousin l'abbé Roméo Raymond m'accompagnaient. Nous sommes arrivés durant le souper parce que les pères suivaient l'heure solaire et que nous avions l'heure avancée. On nous avait demandé d'entrer vers 8 h et nous sommes arrivés vers 7 h 30, mais c'était 6 h ou 6 h 30 pour eux, et ils étaient tous au réfectoire. Je me rappelle avoir fait cette réflexion devant mon père et ma famille : «s'ils ne veulent pas de moi, eh bien! je ne tiens pas à eux plus que ça moi non plus». Donc, je n'entrais pas par goût, mais parce que c'était nécessaire pour moi d'être religieux pour répondre au besoin d'absolu que j'avais.

Nous étions douze à faire notre entrée le 7 septembre 1932. On nous place dans le corridor des retraitants comme on l'appelait, deux par chambre. J'étais avec Albert Roy de Gaspé, un excellent homme, qui a survécu à beaucoup de maladies et d'épreuves. Dès le noviciat, il a été frappé par une pleurésie qui s'est aggravée. La tuberculose a affaibli grandement cet homme, si fort à son entrée. Malade, il travaillait au ralenti et prenait toujours des précautions pour éviter de trop étudier. Lui qui avait un caractère si énergique et si entier. Cela a dû être très pénible pour lui. Le père Albert Roy fait actuellement un très beau travail de prêtre, de conseiller spirituel. Nous étions un groupe disparate venu de tous les coins du Canada. Un beau groupe! Il y en avait à partir d'Edmonton jusqu'à Gaspé et de l'Université Saint-Joseph, près de Moncton, Nouveau-Brunswick. Sur les douze, dix sont devenus des jésuites. Deux nous quittèrent au noviciat. Le premier, après huit jours au postulat, un nommé Lévesque de Moncton, un bon gars pourtant. Ensuite, un autre est sorti durant la grande retraite, à la fin de septembre, un nommé Dugal de Saint-Boniface. Lui, c'était un tempérament romantique, mélancolique. Il était préférable qu'il retourne à une vie de laïc qui lui conviendrait mieux, car il était trop impressionnable pour vivre en communauté. Parfois, les caractères étant différents, il peut y avoir des frottements qui donnent des chocs que tous ne peuvent subir. Nous sommes restés dix au noviciat.

Avec les autres, entrés les 15 août et 31 juillet, nous formions un groupe de trente-cinq, et l'année de nos aînés en comptait aussi trente-cinq. Une petite fête a souligné le nombre de soixante-dix novices entrés au noviciat en 1931 et 1932. Les temps ont bien changé!

Maintenant, quelques unités font leur entrée et si, parfois, à la fin du noviciat, il en reste un ou deux, c'est bon. Pourquoi ces changements? Ce n'est pas le temps de discourir là-dessus maintenant.

Je vais énumérer les hommes et les femmes qui ont le plus marqué ma vie. Je n'ai pas parlé beaucoup de ma mère encore. Ma mère était une femme très chrétienne qui a marqué ma vie jusqu'à un certain point, mais pas autant que mon père et mon grand-père. Je parlerai de mes parents à l'occasion. Maintenant, nous sommes au noviciat.

Il y avait là le saint¹⁹ père Guido (Vitus) Leclair, qui était le maître des novices depuis près de vingt ans. Encore là, quelle grâce que de vivre quatre ans en contact journalier avec cet authentique saint de Dieu! Je crois que le secret de la persévérance de la plupart de mes confrères, je ne veux pas déprécier les maîtres de novice qui lui ont succédé, mais le secret de la plupart de ces nombreux anciens, je crois qu'il faut le trouver dans la sainteté de notre père-maître. J'ai entendu cette réflexion faite par d'autres confrères aussi. La sainteté, elle était presque éblouissante chez cet homme-là. Quand il disait sa messe, par exemple, quand il était à genoux à son prie-Dieu, quand il causait avec nous, quand il exhortait, quand il donnait ses explications des constitutions, c'était un saint de Dieu, maniéré un peu, et, à certains points de vue, excentrique. Ce n'était pas cela qui nous frappait, c'était la solidité de la vertu de cet homme-là et de son jugement aussi. C'était un homme attaché à l'absolu, à l'absolu de Dieu, à l'absolu de la vérité, à l'absolu de l'amour.

19. Ici, le mot *saint* est employé tout simplement dans le sens de *bon*.

Au tout début, il y avait d'autres hommes vertueux aussi, comme le père Léonide Bégin, recteur, le père Euclide Gervais, ministre, un saint homme aussi. Et ensuite, quand nous avons traversé au jувénat, il y avait de bons professeurs. Le père Paul Benoît, un humaniste classique et professeur intéressant qui m'a beaucoup impressionné. Et d'autres aussi : par exemple le père Pierre Fontanel, professeur de sciences et de biologie dont le savoir si limpide et la simplicité nous fascinaient.

Je pourrais dire, comme on chantait dans ce temps-là en certaines circonstances, «*Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi*», c'est-à-dire : «*Que rendrai-je au Seigneur, pour tous ses bienfaits?*» Et l'on répondait : «*Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo*» qui se traduit : «*Je prendrai le calice du Salut et j'invoquerai le nom du Seigneur.*» Évidemment, c'était une allusion au sacerdoce vers lequel nous nous acheminions lentement, car la formation était longue chez les jésuites. Il y avait encore plusieurs années avant d'arriver au sacerdoce.

Je voudrais mentionner que c'est durant mon noviciat que j'ai commencé à souffrir de rhumatisme, et voici les circonstances.

J'avais été choisi par le père-ministre Joseph Allaire, avec deux autres confrères, le père Georges Brodeur et le père Gabriel LaRue, décédé six mois avant son ordination, pour aller ouvrir la maison de vacances à l'île Saint-Ignace, en face de Sorel, sur le Saint-Laurent. Nous y sommes allés, six jours avant les vacances, pour ouvrir la maison, faire le ménage à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Et ce bon ami, Georges Brodeur qui était un «bronco» de l'Ouest, comme on disait, qui était fort comme un cheval, était par ailleurs un grand sentimental, un romantique. Or

le soir, quand il vit le ciel étoilé et la lune briller, ce Georges Brodeur eut le goût d'aller se baigner même s'il faisait, à ce moment-là, vers les 9 h 30 du soir, 40 degrés Fahrenheit. Il nous a invités à l'accompagner, Gabriel LaRue et moi-même. Gabriel LaRue refuse, ce qui était tout à fait sage, et moi j'y suis allé, sans enthousiasme parce que je n'ai jamais aimé me baigner, surtout dans l'eau froide; mais j'y allai parce que Georges était si sensible que cela lui aurait fait de la peine si nous avions refusé tous les deux. L'eau était tellement froide que les dents me claquaient et que je frissonnais de tous mes membres; Georges, lui, pendant ce temps-là, chantait... en regardant la lune ou récitait du Lamartine! Enfin, après quinze minutes dans l'eau, nous sommes retournés à la maison. Durant la nuit, j'eus à me lever, vers les 2 h peut-être, pour aller à la salle de bain. Eh bien! j'avais des crampes dans les deux jambes et les deux cuisses. J'étais tellement crampé que j'avais de la misère à marcher; il fallait que je m'appuie et me traîne le long du mur pour me rendre à la salle de bain. C'était la première fois que je ressentais les douleurs rhumatismales. Le mal est devenu moins violent, les jours suivants, mais j'étais atteint. Et c'est tout de même mystérieux ce mal! et comment Dieu récompensait mon acte de charité!

En août 1936, j'ai déménagé au séminaire des jésuites, à l'Immaculée-Conception de Montréal, pour commencer mes études en philosophie. J'avais beaucoup aimé les études en lettres et les études en spiritualité, mais je crois que j'ai aimé davantage les études en philosophie. Pour quelles raisons? Je ne le sais pas; peut-être que j'ai plus de facilité et d'aptitudes pour ces études en philosophie, que j'ai beaucoup aimées. Aussi, j'ai eu de très bons professeurs; le père Léon Lebel en ontologie et en dialectique, le père

Frédéric Saint-Onge en théologie et en cosmologie, le père L.-Joseph Falbord en critique; le père Laurent Richer, un peu livresque, qui tout de même donnait un bon cours en psychologie, le père Arthur Dubois en morale et en sociologie; enfin, le père Paul Bleau nous donna des cours très intéressants sur les thèses fondamentales du thomisme, à savoir sur l'essence et l'existence de l'être. Ces études en philosophie ajoutèrent un élément à ma spiritualité. Les études du noviciat avaient été des études en spiritualité, en théologie ascétique et mystique, mais les études en théodicée (traité sur la justice de Dieu) et en philosophie ajoutèrent une dimension à ma connaissance de Dieu, de la nature de Dieu, et mes études d'ontologie sur la connaissance de l'être en général et les études en psychologie humaine augmentèrent ma connaissance de la nature humaine. Ces trois années ont été très intéressantes et fort agréables.

Sur le plan matériel, nous avons chacun notre chambre. Nous n'avons jamais connu la «privauté» d'une chambre personnelle. Durant les quatre premières années, nous étudions dans des salles d'études communes, nous couchions dans des dortoirs communs. C'était très apprécié, à l'Immaculée, d'avoir chacun sa chambre.

Nous nous rencontrions aux cours, au réfectoire, à la chapelle à la messe du matin et à la prière du soir; nous avons aussi notre chambre où nous pouvions nous retirer quand nous le voulions, pour les études, pour les heures libres et nous pouvions dormir en paix sans être incommodés par tous les bruits d'un dortoir commun! J'ai bien aimé ces trois années.²⁰

Il y avait des pères de grand talent dont les contacts étaient bienfaisants. Le père Frédéric Saint-Onge, doyen à la faculté de Philosophie, par exemple, était très humain, en même temps que très surnaturel. Il était très savant. Il n'avait pas une philosophie livresque, mais une philosophie de la vie et présentait chaque problème de philosophie comme un problème de vie. Il commençait par situer le problème, ensuite il nous donnait la solution. Et les autres pères procédaient de la même façon, comme le père Arthur Dubois en morale. Et nous avons eu des supérieurs qui étaient des hommes très édifiants : le père Émile Papillon, recteur, le père Clarence Dontigny, ministre, le père Louis de Léry, également recteur quand le père Papillon est devenu provincial, tout en continuant d'être professeur de droit canon en théologie. Il y eut des pères spirituels qui furent très bons, très surnaturels. C'était toute une communauté d'hommes de talents et de vertus avec lesquels il faisait bon vivre, car leur contact était très bénéfique.

C'est ce que je veux raconter dans mes souvenirs de vie religieuse. Je veux rappeler les grâces que j'ai reçues au contact d'autres jésuites, contacts bienfaisants pour ma formation. Voyez-vous, on ne vit pas seul, comme certains le disent parfois, Dieu et moi. Ce n'est pas ça. Ce n'est pas seulement ça. Il y a «Dieu et moi» et les autres. Nous sommes interdépendants et nous avons de l'influence les uns sur les autres. Ce qui est encore plus bienfaisant pour nous et pour les autres, c'est l'exemple que nous avons sous les yeux plutôt que les conférences ou les exhortations que l'on peut entendre. La meilleure exhortation est encore l'exemple de vie, un témoignage de vie.

Durant ces trois années, ma santé était bonne, mais je souffrais encore de rhumatisme. Je n'ai jamais été

guéri des rhumatismes à la suite de ce bain d'eau glacée dans le Saint-Laurent avec l'ami Georges Brodeur. Il ne l'a jamais su. Je ne le lui ai jamais dit. J'ignore si c'est la cause plus ou moins directe de ce qui s'est développé depuis ce temps-là. J'ai pris cela comme une manifestation de la volonté de Dieu – sans doute un événement providentiel qui a affecté ma santé pour ma plus grande sanctification. Je n'ai jamais ressenti d'amertume ni de révolte. Je n'ai jamais crié à Dieu, comme si Dieu était injuste de me récompenser ainsi pour une bonne action que j'avais faite. Je n'ai jamais pris la chose comme ça. J'en souffrais quand je faisais de longues marches, quand je jouais au hockey ou au tennis. Et même quand il faisait humide et froid, j'en ressentais les effets dans les jambes, dans les hanches; pas assez cependant pour me causer des inquiétudes sur l'avenir. Je ne pensais jamais que je deviendrais un jour presque invalide, si bien que je me suis offert, après mûres réflexions, pour aller en mission. Ce qui exigeait évidemment une bonne santé. J'ai fait une neuvaine au début de septembre 1936 ou 1937, sérieusement, en l'honneur de saint Pierre Claver, car c'était sa fête. À la fin de cette neuvaine, il était clair, pour moi, que je devais m'offrir pour les missions, non seulement pour la gloire de Dieu, la conversion des païens, mais aussi pour ma propre sanctification et pour la sanctification de ma famille et de mes compatriotes. J'ai toujours cru que plus on est généreux envers Dieu, plus Il le sera envers nous et envers les personnes qui nous sont chères. C'est pourquoi, même en laissant mon pays, ma famille, c'était encore, pour moi, la meilleure façon d'aider mon pays et ma famille. Je ne réalisais pas le grand sacrifice que j'allais imposer à ma famille, à mes parents. Moi-même, je réalisais que c'était un grand sacrifice de couper les

liens familiaux. Mais quand est venu le temps de partir, j'ai réalisé combien ils étaient attachés à moi, et que c'était pénible pour eux de me voir partir. Ils m'ont laissé partir, en bons chrétiens, sans essayer de me retenir. J'ai admiré leur vertu, mais j'ai eu mal au cœur de leur faire si mal. Je n'oublierai pas le long regard de mon grand-père et sa poignée de main à la gare, à six heures du matin. Il avait 80 ans et savait que je ne le reverrais plus.

Missionnaire en Chine

L'apprentissage de la langue

Nous sommes partis, au début de septembre 1939, cinq confrères, le frère Lionel Tremblay et trois prêtres, pour la Chine. Shanghai était le port d'arrivée en Chine. Après un arrêt de trois jours à Suchow, centre de notre diocèse, nous sommes allés 400 milles plus au nord, à Pékin, où était l'école des langues, la maison Chabanel Hall. Il faut dire d'abord que nous avons fait trois escales très agréables au Japon. Elles nous ont permis de voir les Japonais sous leurs bons côtés avant de les voir en Chine où leur occupation militaire était un peu brutale, où on ne voyait plus leurs qualités, mais leur sévérité envers les Chinois. Les Japonais sont très courtois, bien vêtus, et leur beau pays a une nature magnifique. Nous avons visité Tokyo, Kobi et nous nous sommes rendus de nuit à l'extrémité sud du Japon, à Nagasaki, par la mer intérieure. C'était splendide!

Ensuite, nous sommes arrivés à Shanghai. Là, j'ai eu l'impression d'arriver dans une fourmilière tellement il y avait de monde. J'ai vu là les officiers japonais faire ranger à la gare les Chinois, à coup de fouets! C'était un peu comme au temps des juifs, au temps de l'occupation de la Palestine par les Romains. J'avais vu

le film *Ben-Hur*, quelques années auparavant, à Sudbury. J'avais l'impression que c'était semblable et que c'était la même chose qui se répétait.

Ensuite, nous sommes montés à Süchow, et nous avons rencontré les pères à la Centrale de l'évêché : l'évêque, monseigneur Philippe Côté, le père Joseph Courchesne, supérieur, et les pères du Collège et de la Résidence. Nous avons été reçus très cordialement. Je suis allé à Tu-Su-Kia, à bicyclette – les bicyclettes sont les automobiles en Chine –, avec trois confrères et le père Léo-Paul Bourassa, directeur du Collège, comme guide. Tu-Su-Kia était à 15 milles de la Centrale. Nous sommes allés saluer le père Édouard Laflèche. C'était un premier contact avec la campagne chinoise. C'est là que je me suis rendu compte que j'étais dans un pays peuplé. Pour se rendre à Tu-Su-Kia, il y avait une quinzaine de villages, un village à tous les milles. Parfois, on s'arrêtait prendre une tasse de thé. Les gens s'attroupaient autour de nous. Ils étaient très sympathiques, comme on pouvait le voir, très simples aussi – un peuple cultivé, discret. Le père Édouard Laflèche m'a fait une grande impression. C'était un homme distingué, très fin, et je n'ai pas pu m'empêcher de lui faire remarquer qu'il ressemblait à l'avocat (Joseph-Adzé-Symaune) Plouffe²¹, qui était un personnage célèbre à Sudbury. Il lui ressemblait de façon frappante au point de vue physique.

À Pékin, à la maison internationale Chabanel Hall, nous avons commencé l'étude de la langue chinoise. Il y avait des pères, des scolastiques, des frères jésuites d'une quinzaine de pays. Le corps professoral aussi

21. J.-A.-S. Plouffe (1893-1964). Avocat de Sudbury, de 1919 à 1936. Nommé juge de la Cour de district de l'Ontario, à North-Bay, le 18 septembre 1936.

était international – Français, Italiens, Espagnols et Canadiens; le père Georges Marin, un Canadien, supérieur et ancien administrateur apostolique de la Mission des Canadiens à Süchow, Alfred Dansereau, ministre, un Français, Cabo Rodriguez Pelegrin, le père Joseph Schmitt, un Alsacien, cuisinier, toutes des personnes intéressantes, vertueuses, chacune à sa façon. C'est ça que je veux dire en rappelant ces souvenirs. Dieu m'a permis d'être en contact durant toute ma vie avec des personnes très vertueuses. On ne vit pas seul. On vit en contact avec d'autres, et il n'est pas normal de croire qu'on fait soi-même son destin. La grâce nous est communiquée par Dieu évidemment, mais aussi par l'intermédiaire des autres. C'est ce qui m'a fait comprendre l'importance du milieu où l'on vit, l'importance de l'éducation donnée aux enfants dans les maisons d'éducation. Nous sommes faits à l'image de nos parents et de nos éducateurs. La grâce de Dieu nous est transmise par ces intermédiaires. Et heureuses les personnes qui ont eu l'avantage de vivre la plupart du temps avec des gens de vertu et de talent. Dans cette maison Chabanel Hall, c'était agréable au point de vue humain de converser avec des gens de différents pays. Toutes les deux semaines, nous avions des réunions intercommunautaires sous la présidence de monseigneur Zanin, le délégué apostolique à l'Université Fu Jen dirigée par les pères du Verbe Divin²², et où les missionnaires d'expérience, en Chine, nous donnaient des conférences. Je me rappelle avoir assisté à la conférence d'un évêque de Mongolie.

Ces deux années ont passé rapidement à visiter la plus belle ville de Chine, la capitale pendant des siècles.

22. La Société du Verbe Divin (svd), fondée en 1875 à Steyl (Pays-Bas) par le bienheureux Arnol Jansen, s'est installée à Granby (Québec) en 1948.

Il était très agréable de visiter la Cité impériale – les anciens palais des empereurs –, des parcs, des terrains de chasse, le palais d'été de la cour impériale et, dans la ville elle-même, des monastères de douze bouddhistes, les édifices en l'honneur de Confucius et surtout le magnifique Temple du Ciel où l'Empereur se rendait chaque année avec sa cour vénérer le maître du Ciel et du monde en offrant de l'encens devant une table où se lisaient deux caractères : Tien Chu, maître de l'univers. Ces deux années d'études, à Pékin, ont été très intéressantes.

Nous n'étudiions pas seulement la langue, mais aussi la culture chinoise, l'histoire de la Chine et l'histoire des religions en Chine. Nous avions une quinzaine de professeurs chinois, en plus des trois pères mentionnés plus haut.

Le professeur d'anglais

Ensuite, j'ai été envoyé au collège secondaire de la ville centrale de notre diocèse, à Süchow, pour une année de régence. J'ai été nommé professeur d'anglais au Collège, professeur de français au petit séminaire et maître de la salle d'étude et du dortoir. En même temps, cela me donnait l'occasion d'exercer la langue chinoise que je venais d'apprendre, car nous avions là 1 100 élèves, dont 300 environ au cours secondaire. Avant le début de l'année en septembre, durant les mois de juillet et d'août, j'avais visité plusieurs missions, dans le diocèse, en particulier Matsing, chez le père Côme Cossette et Hsiangsien chez le père Eugène Audet, un père que j'avais connu au Collège de Sudbury. C'était à la fois intéressant et en plus une initiation à la vie en Chine – pays de mission – que ce soit en brousse ou au Collège.

L'année commence, et j'aime cela. Je n'avais pas de difficultés avec les élèves, mon tempérament s'accom-

modait bien avec le leur. Je me rappelle la fois où le père Bourassa m'avait dit : «les élèves vous estiment et vous aiment».

La guerre du Pacifique

À cause de l'attaque surprise sur Pearl Harbour, la guerre est déclarée, le 8 décembre 1941, au Japon. Les premières conséquences pour nous, au début, c'est que les contacts avec le Canada sont coupés. Cependant, le général japonais nous laisse continuer notre travail. La seule restriction imposée, par prudence, c'est l'interdiction du déplacement. Malgré notre neutralité, à l'automne de mon arrivée en Chine, les gardes japonais, à l'approche d'une Mission où se rendaient trois jésuites, avaient tiré sur eux, tuant le jeune frère Gauvin, vingt-huit ans, et blessant à l'épaule le frère Léon Fontaine. Seul le père Léo-Paul Bourassa²³ n'avait pas été touché. On les avait pris pour des francs-tireurs chinois!

En août 1942, Jean Désautel, Marc Larneau et moi avons été autorisés à venir à Shanghai pour commencer notre théologie où nous avons retrouvé nos compagnons des autres nations qui avaient été avec nous aux études des langues à Pékin à la maison internationale. Comme à Pékin, le personnel était international : le supérieur, le père Jean Lefeuvre, un Français, le ministre et professeur, le père Rémi Grootjans, un Belge, le père Antoine Drexel, un Allemand, le père Charles McCarthy, un Américain, le père Guathalem, un Français, le père Rouleau, un Franco-Américain, et un père de la Suisse. Un Espagnol était très bon professeur de morale, un autre Espagnol, professeur de

23. Voir *Le Brigand*, janv.-févr. 1979, n° 359.

droit canon, et un Alsacien, le père Bernard Truxler, professeur de théologie. Tous ces pères n'avaient pas le même talent; la plupart étaient très bons professeurs, mais je dois dire que tous étaient des hommes vertueux. C'est la situation jusqu'au mois de mars 1943.

Le 19 mars, fête de saint Joseph, un terrible incident est survenu qui a coûté la vie à trois pères de notre mission de Sūchow : les pères Alphonse Dubé, Prosper Bernard et Armand Lalonde²⁴. Ce dernier était parti en Chine avec nous en 1939, venant de finir ses études et étant plein de vitalité. Depuis le début de la guerre entre le Canada, les États-Unis et le Japon, nous n'avions plus de contact avec le Canada. Nous ne pouvions plus recevoir de dons du Canada. Les missionnaires n'avaient plus d'argent pour soutenir les écoles. Les pères avaient alors réuni les notables de Fenghsien pour leur exposer le problème financier de leurs écoles, l'école de leurs enfants, leur demandant d'aider davantage pour maintenir les écoles ouvertes. L'officier japonais de l'endroit s'imagine alors que c'est une assemblée antijaponaise que les pères avaient convoquée; et comme toute assemblée en Chine se tient à la fin du repas, un peloton de soldats japonais arrive sur les lieux, prend les trois pères devant les Chinois morts de peur et les conduit à la prison. Le lendemain, on les promène dans les rues de la ville avec des écriteaux les déclarant traîtres et espions. Le soir à la brunante, ils sont tirés à bout portant dans la cour de la prison. Le lendemain matin, les chrétiens trouvent les corps devant l'église où les soldats les avaient traînés par les pieds. Le général japonais envoie une lettre

24. Voir *Trois martyrs il y a cinquante ans*, article de Paul Racine, s.j., dans *Le Brigand*, avril-mai, 1993, n° 430.

d'excuse à l'évêque monseigneur Côté, ce qui ne rendait pas la vie à ces pauvres pères. Il dit à monseigneur Côté que, pour assurer la sécurité des pères, il devait les transporter tous à Shanghai. Les pères et l'évêque arrivent quelques jours plus tard à Shanghai. Ils sont internés à l'orphelinat et au grand séminaire situés sur le même campus que le scolasticat où nous faisons notre théologie. Nous pouvions les voir et, pour nous les jeunes, nous avons pu connaître davantage les pères qui avaient 20-25 ans d'expérience de vie missionnaire. Ces contacts étaient très profitables pour nous qui devions nous préparer à la vie missionnaire. Pour eux, cependant, c'était assez long... parce qu'ils n'avaient pas beaucoup à faire sinon passer leur temps à lire ou à prier. Ils s'occupaient aussi à préparer des conférences. L'évêque avait organisé deux synodes de la fin de juin 1943 jusqu'en 1944 après la fin des classes de théologie. Ces pères nous ont donné de très bonnes conférences sur différents aspects de la vie missionnaire. C'était très bien organisé aussi. Sous la présidence de l'évêque et du supérieur, à neuf heures, un père donnait une conférence qui pouvait durer jusqu'à une heure et plus; il y avait ensuite un repos, et c'était la période des questions et des commentaires. Chaque père, par ordre d'ancienneté, pouvait dire son opinion sur le sujet ou poser des questions au conférencier. L'avant-midi finissait comme ça, et, l'après-midi, on continuait encore sur le même sujet si ça n'était pas fini. Puis, un autre père donnait une autre conférence où il y avait aussi la période des questions. Tout se terminait par les remarques de la fin, données d'abord par le supérieur et ensuite par l'évêque. C'était très intéressant pour nous. Il n'y avait pas seulement des mauvais côtés à notre concentration (internement).

Le temps d'internement

Il y avait aussi des mauvais côtés : le manque de nourriture suffisante et le froid. La nourriture assez abondante, mais pas assez riche en vitamines : patates dans l'eau, riz dans l'eau, fèves dans l'eau. On avait compté jusqu'à vingt-trois aliments dont on était privé : il n'était pas question de viande, de sucre, de beurre, d'œufs, de lait, de café, parce qu'on ne pouvait pas les obtenir, sinon à des prix exorbitants; comme on ne recevait plus d'argent du Canada, il fallait vivre avec le peu qui avait été mis en réserve en Chine. J'ai appris par la suite qu'on en recevait indirectement par la procure de Paris, et que les pères de Paris l'envoyaient à leur procure de Shanghai avant de nous le faire parvenir ensuite. Tout de même, on vivait très maigrement, les prix étant exorbitants.

La maladie

Le froid était pire. Un froid comme au Canada, à l'automne, fin novembre début décembre – entre 15° et 20° Fahrenheit la nuit et 30° ou 40° Fahrenheit le jour. Il faut dire aussi que Shanghai est une ville très humide, située presque au niveau de la mer. C'est une des villes les plus humides du monde. Moi qui avais une disposition aux rhumatismes depuis mon bain d'eau glacée avec Georges Brodeur durant mon noviciat, j'ai bien souffert. Je n'avais pas beaucoup souffert durant mon stage à Sùchow et mes deux années à Pékin, car le climat était sec dans ces deux régions. Je jouais au hockey et au baseball à Pékin, et au tennis à Sùchow. Les douleurs ont repris à Shanghai, surtout durant le premier hiver. Imaginez-vous vivre au Canada, dans un garage pas chauffé, dans une grange pas chauffée, durant les mois de novembre et de

décembre. Deux, trois fois, durant l'hiver, je me suis éveillé le matin avec des torticolis qui dureraient deux ou trois jours. Je pensais que c'était des torticolis normaux, mais c'était le commencement du mal qui devait me suivre jusqu'à maintenant. Ces torticolis disparaissaient comme ils venaient, les premières fois après deux jours. Cependant, un matin de mars, je me suis éveillé et j'étais pire que jamais; je pouvais à peine bouger : la bouche et les yeux, toute la tête était complètement figée et le moindre mouvement de la tête me causait des douleurs atroces. J'ai passé plusieurs nuits sans me coucher, assis dans une chaise jusqu'à ce que le mal diminue, quoiqu'il ne soit jamais disparu complètement. Il a fallu attendre deux ans et demi avant de revenir au Canada. Au cours des années, le mal est descendu dans la colonne vertébrale, dans la région du cartilage de la septième vertèbre.

Le docteur Édouard Samson a précisé cela lorsque je suis revenu à Montréal. Le cartilage entre les vertèbres et les jointures s'ossifiait, et c'était très douloureux. Je ressentais des élancements dans les os, dans la cage thoracique, comme si j'avais reçu des coups de poignard ou une douleur comme un mal de dent quand le nerf est au vif. La vie est devenue pénible, très pénible pour moi, et pour d'autres confrères qui souffraient du même mal. De plus, on a appris, après la guerre, que plusieurs confrères et moi, des gars forts comme moi, aurions été atteints de tuberculose cinq ans plus tôt. Pour moi et les autres, pris du même mal, le pire était l'absence de chaleur dans cette cabane. Cette cabane, c'était le séminaire, le scolasticat, l'orphelinat. C'était de bonnes maisons, mais de bonnes maisons sans chaleur, qui devenaient comme des hangars et des granges à l'automne et pendant l'hiver au Canada. Il fallait bien y vivre...

Le frère mexicain, infirmier, me donnait des pilules qui n'avaient aucun effet apparent. Je ne démissionnais pas parce que l'été je souffrais un peu moins. Je continuais à jouer au tennis de peine et de misère, je réussissais à jouer une très bonne partie de tennis dans les tournois. C'était la seule distraction que nous avions l'été parce que nous ne pouvions pas sortir. Dans les tournois de tennis, j'étais encore un des meilleurs et me rendais aux finales. Cependant, j'avais mal, et on me disait de faire de l'exercice. Je jouais des parties, puis j'allais prendre des douches chaudes. Je crois que j'ai bien fait de faire cela. Autrement, j'aurais figé encore davantage. Ainsi, la vie a continué...

L'ordination sacerdotale

Nous avons été ordonnés au printemps de 1945, le 19 mai. La date d'ordination avait été devancée parce que l'on commençait à craindre qu'il y aurait des batailles de rues dans Shanghai. Depuis plusieurs mois, il y avait des bombardements par les B-29 et les SpitFire, mais comme ils ne visaient pas les maisons, nous n'étions pas affectés. Ils s'attaquaient plutôt aux champs d'aviation, aux dépôts de pétrole, aux gares, aux quais. Mais on craignait un débarquement des troupes américaines au sud de Shanghai – un envahissement de la ville, une invasion par l'infanterie et les chars d'assaut. C'est pourquoi l'armée japonaise avait creusé des trous au sud de la ville, de sorte que nous serions sur le chemin de l'invasion. Ils avaient fait des trous, autour de chez nous, où ils s'exerçaient à des batailles de rues. Ces trous se trouvaient dans la cour de récréation du Collège Saint-Ignace. Ils s'exerçaient à avancer, sur une hanche et sur un bras, à se lever face à face et à s'entrer l'un et l'autre la baïonnette dans le

ventre. On pouvait voir cela, depuis les chambres où nous vivions. C'était un peu distrayant pour les études. C'est pour cela que les supérieurs ont cru qu'il y avait danger. Il était possible qu'on ne se rende pas à notre ordination, car il ne restait que quelques semaines, la date habituelle étant à la fin de juin.

Nous avons été ordonnés par l'évêque, monseigneur Côté. Le lendemain matin, j'ai célébré une basse messe dans l'orphelinat des filles, assisté du père Donat Gariépy, qui avait été autrefois recteur au Collège du Sacré-Cœur à Sudbury. Et il y avait aussi les deux bons vieux frères Souigny comme servants de messe. L'un d'eux s'appelait Aza. J'étais donc bien entouré de bonnes personnes très aimables. Mais on ne pouvait pas ne pas penser à l'absence de la famille...

La fin de la guerre

La guerre n'est pas finie, toujours pas d'invasion, et l'été est arrivé. Le 6 août, la première bombe atomique a été lâchée sur Hiroshima. Ah! là, c'était le commencement de la fin. Les Japonais se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas d'arme pour lutter contre cette bombe atomique. Une deuxième bombe tomba le 9 août, je crois. Les Japonais ont alors demandé l'armistice le 15 août 1944, et c'est la fin de la guerre.

Je suis resté encore un an, car je n'avais pas voulu revenir tout de suite au Canada parce que le cycle des cours n'était pas le même que celui de l'Immaculée-Conception, à Montréal; et au scolasticat de Shanghai, j'avais encore un ou deux cours de théologie à finir. J'ai préféré terminer ce programme de théologie à Shanghai. J'aurais pu revenir parce que le père Antonio Dragon, provincial, est venu durant l'année après la guerre et il voulait me ramener avec lui au

mois de mars 1946. Je serais arrivé avant d'avoir fait mes examens de 4^e année et j'aurais été obligé de me mettre aux études en arrivant au lieu de visiter ma famille. Cela aurait été très ennuyeux; j'ai préféré tout finir là-bas avant de revenir.

Retour au Canada

Je suis revenu le 23 juillet 1946. Si je me rappelle bien, je suis arrivé à North-Bay. C'était bien touchant quand, en descendant du train, j'ai vu mes parents qui m'attendaient, ainsi que mes frères et mes sœurs. J'ai vu mon père, ma mère courir vers moi. C'était très émouvant. J'ai passé trois semaines chez nous dans ma famille et à Sudbury. J'avais une chambre au Collège du Sacré-Cœur. J'ai revu le bon monseigneur Oscar Racette avec qui j'ai eu de longues conversations, après la messe le matin. Ensuite, je suis allé à Montréal voir le docteur Édouard Samson, spécialiste des os. Il a pris des radiographies et, en me les montrant, il me dit :

— Voyez, mon père, vous avez trois ou quatre vertèbres qui se fusionnent dans le cou et aussi, en bas, deux ou trois autres. On ne peut rien contre ce mal, car la médecine ne s'y connaît pas encore. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'empêcher le mal de progresser. Vous aurez ici une bonne nourriture, des maisons chauffées, vous prendrez du soleil, des bains d'eau chaude et ferez de l'exercice. Si vous faites cela, vous pourrez vivre aussi longtemps que n'importe qui. Vous aurez une vie normale et travaillerez avec des malaises, sans doute, mais il n'est plus question pour vous de retourner en Chine.

Il savait bien que, même en temps de paix, la Chine n'avait pas les conditions idéales pour un cas comme le mien, et il n'a même pas voulu que j'aie le

Troisième An, comme je le devais normalement, avec mes confrères. Il m'a prescrit une année de convalescence.

À Sudbury

Après quelques semaines à Montréal sous l'observation du docteur Samson, je suis revenu à Sudbury, au Collège du Sacré-Cœur. J'ai passé l'année à enseigner le catéchisme dans toutes les classes des écoles séparées bilingues de la ville de Sudbury et en plusieurs autres écoles de la région. J'ai donné des classes sur la mission, développant cette doctrine de l'Apostolat de la prière par l'offrande de la journée en union avec le Cœur de Jésus pour la gloire de Dieu, pour le salut du monde. Je présentais deux films : un film des missions et un film sur la Chine. Aussi, je prêchais le dimanche dans beaucoup d'églises du diocèse et présentais ces films dans les salles paroissiales. Je me rappelle que mon beau-frère, Lucien Renaud, me disait que monsieur Paul Paquette avait fait cette réflexion : «Le père Alphonse Raymond faisait beaucoup de bien aux élèves.» Cette année a été très utile, il semble bien, comme première année de ministère à la sortie de ma théologie. Au Collège, j'enseignais les Actes des Apôtres, en belles-lettres (13^e année); toute l'année, j'ai enseigné les cours de religion du père Georges Lachapelle, en repos à Montréal. J'ai enseigné à de brillants élèves, tels Adolphe Proulx, futur évêque, Joseph Marchand, prêtre, et mon frère Claude, en apologétique, en philosophie II, pendant quelques semaines, alors que je remplaçais le père Guillaume Belcourt, malade, professeur régulier. Dans ce groupe se trouvaient Roger Despatie, futur évêque, Fernand Gratton, avocat et plus tard juge à Sudbury, et d'autres qui sont devenus professeurs à l'école secondaire Franco-Jeunesse de Sudbury. Cette

année a été très intéressante, et elle m'a permis de me réadapter au Canada, petit à petit. Revenir au Canada après sept ans en Chine n'était pas chose facile, car l'esprit vivait encore en Chine même après plusieurs mois.

L'année suivante, j'ai fait ma troisième année de noviciat, très utile mais aussi très longue, surtout après une année si active. J'ai retrouvé là des confrères que je n'avais pas revus depuis mes années de philosophie, neuf ans plus tôt. J'ai revu de bons amis : Marcel Rivet, Jules Brosseau, Roger Grisé et d'autres, sous la direction du père Samuel Bellavance, et enfin, après Pâques, le père Émile Papillon qui arrive pour aider, car le père Bellavance avait été malade. Je crois que cela a été sa dernière année comme instructeur du Troisième An, après quinze ans environ. Comme on disait : «C'est nous qui l'avons fini!»

Ma spiritualité

Cette année 1947-1948 à Mont-Laurier (Québec) a été importante pour moi, car j'ai mis au point ma spiritualité. Depuis des années, j'étais troublé, insatisfait sur un point. On n'expliquait pas à mon goût le fondement des *Exercices*²⁵. La majorité des pères que j'ai connus disaient : «Nous avons été créés pour servir Dieu.» Ils insistaient beaucoup sur l'idée de «servir Dieu». Moi, je me disais, et puis je sentais, que l'homme n'était pas fait, qu'il n'avait pas été créé par Dieu pour un service égoïste de Dieu, ni pour souffrir, ni pour travailler péniblement.

25. Il s'agit des *Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola*. Les *Exercices spirituels* sont un guide de méditations systématiques que saint Ignace de Loyola (1491-1556) a rédigé pour des «retraitants» religieux ou laïcs. Les *Exercices spirituels* s'adressent plus directement aux «directeurs» qui doivent conseiller les âmes dans leur cheminement de foi.

Dieu, qui est notre Père, avait eu un autre but en nous créant. Un peu comme lorsqu'un père et une mère décident d'avoir un enfant, leur but n'est pas que cet enfant travaille et souffre. Leur but, c'est qu'il soit heureux. C'est ce que je pensais moi-même, et j'en ai été encore plus convaincu quand j'ai trouvé cette idée à Shanghai dans mon traité de théologie sur Dieu créateur. Le but de Dieu créateur, c'est de nous transmettre ses biens. La fin de l'homme, c'est donc de recevoir ces biens, et la réception de ces biens cause le bonheur. L'homme a été créé pour être heureux, même ici-bas. J'avais expliqué ma théorie au père Bellavance, et il ne m'approuvait pas trop. Il était plutôt rigoriste, mais le père Papillon, lui, m'a approuvé tout à fait, comme la théologie basée sur la Bible, dans le livre de la Genèse, l'approuvait aussi. J'étais heureux également de retrouver cela quand j'ai fait une retraite, plus tard, à Sainte-Anne.

J'ai retrouvé cette théorie dans un commentaire des *Exercices spirituels*, dans le livre du père Pinard De La Boulay, qui disait exactement cela. La première méditation des fondements dit la même chose que la contemplation de la fin, mais présentée d'une autre façon. Au début, on dit que l'homme a été créé pour être heureux dans la connaissance et l'amour de Dieu, mais on dit ensuite que l'homme est devenu malheureux parce qu'il s'est éloigné de Dieu. Après avoir fait une retraite où on a remis l'arbre du Jardin terrestre à la fin de sa méditation sur l'Amour de Dieu, j'ai toujours prêché cette doctrine. Je savais, je sentais, que toute autre doctrine rigoriste ne pouvait pas être acceptée par les humains. C'était prêcher des choses contre nature. Profondément, en l'être humain, il y a le besoin de bonheur. On ne peut pas prêcher que l'homme a été

créé pour souffrir. Évidemment, il faudra souffrir. C'est une condition, souvent, pour s'approcher de Dieu, pour éloigner les entraves sur notre route vers Dieu, pour faire la connaissance de l'Amour de Dieu. Mais la souffrance n'est pas recherchée pour elle-même; elle est acceptée comme un moyen. Elle est acceptée, même avec amour, en pensant aux souffrances que le Christ a endurées pour nous. Et je suis revenu ensuite à Sudbury, où j'ai toujours prêché cette doctrine.

Et ainsi la vie a passé... vingt-cinq années de prêtrise. Depuis 1966, à la suite d'une chute où je me suis fracturé le cou, ma santé s'est détériorée davantage, et maintenant je peux faire moins. Je suis présentement aumônier d'une maison de convalescence. Je peux encore écrire et, en effet, j'ai continué à écrire durant sept ans pour des journaux hebdomadaires locaux; d'abord le journal diocésain *L'Information*. Je continue à m'occuper du Club du Rosaire avec l'espoir de pouvoir développer un jour l'œuvre mariale à la grotte. Pendant deux ans, j'ai fait de la traduction pour l'Université Laurentienne.

Les épreuves de famille

Entre les années 1966 et 1967, non seulement ma santé s'est détériorée, mais nous avons eu de grandes épreuves dans la famille. Mon père et ma mère sont décédés; mon frère Jean-Paul est décédé subitement et mon neveu, Raymond Gingras, meurt de leucémie à seize ans, en sa 13^e année scolaire; mon beau-frère Lucien Renaud décède, à cinquante ans, du cancer de la gorge et des poumons. De grandes épreuves que toute la famille a ressenties. Cinq décès en deux ans! Mon frère Jean-Paul me manque le plus, je crois, parce que nous étions de grands amis, en plus d'être des frères.

Je l'ai aidé à solutionner d'une façon admirable et courageuse son problème. Il est rentré dans le mouvement Lacordaire, dix-sept ans avant sa mort, et est resté fidèle. Il a été un chrétien modèle, un bon époux et père de famille, un homme dévoué dans les mouvements religieux et nationaux. L'estime dont il jouissait s'est manifestée lors des nombreuses visites au salon funéraire et à l'église, au moment de ses funérailles et au cortège funèbre qui l'a accompagné jusqu'au cimetière. J'ai aidé de même à mes parents, à mon beau-frère Lucien Renaud et à mon neveu Raymond Gingras.

Nous avons toujours continué à nous réunir, toute la famille, à Noël et au mois d'août où nous fêtons l'anniversaire de naissance de mon père, la fin de semaine la plus près du 13 août. La famille a continué à se rencontrer à cette date, même depuis les deuils en 1967.

Quelques bons jésuites avaient dit à certains membres de ma famille que j'étais prêtre depuis vingt-cinq ans en 1970. Mon Jubilé d'argent sacerdotal a été célébré en ce milieu d'août 1970 au camp chez Laurette, la veuve de mon regretté frère, Jean-Paul. Il y a eu lecture d'une adresse par mon neveu Robert Mageau, un gâteau de vingt-cinquième anniversaire et de nombreux cadeaux. Une fête agréable, une marque d'affection filiale qui n'avait pas pu avoir lieu à mon ordination sacerdotale en Chine, en mars 1945. Nos grands-parents, nos parents défunts et les autres chers disparus en 1966 et en 1967 étaient tous avec nous par leur chère mémoire.



La maison paternelle Raymond à Verner (Ontario)
Canada 1910-1920.



Alphonse Raymond à l'âge de
3 ans, à Verner (Ontario) 1917.



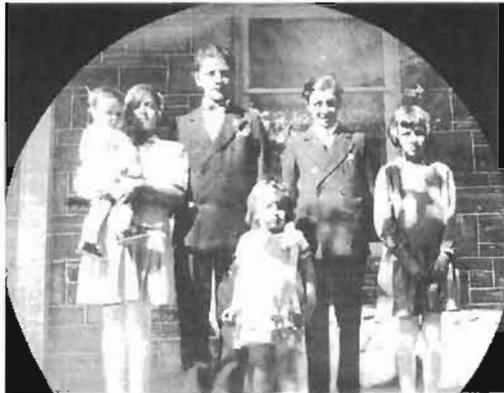
Alphonse Raymond, le jour de son
baptême, 1914, à Lachute (Québec).



Le défilé de la Saint-Jean-Baptiste,
1919, fête annuelle à Verner,
Alphonse en petit Jean-Baptiste.



Alphonse Raymond à l'âge de 18 ans, à la fin de ses études au Collège du Sacré-Cœur de Sudbury, en 1932.



Le départ d'Alphonse pour le Collège du Sacré-Cœur, en 1927.
De gauche à droite : Rachel dans les bras de Gertrude, Alphonse, Jean-Paul, Claire et en avant Rita.



Pendant son noviciat, 1932-1933, Roméo Raymond, prêtre et cousin, rend visite à Alphonse.



Une visite à Alphonse au noviciat, Alphonse, s.j., et Guy Raymond, vers 1932.



Une randonnée à bicyclette en Chine, Alphonse Raymond, s.j., et son compagnon, vers 1934.



En 1939, Alphonse et ses parents, Bertha Legendre et Albert Raymond.



Alphonse Raymond, s.j., missionnaire en Chine.

Alphonse Raymond avec les membres du Cercle Lacordaire, à Sudbury, en 1949. Assis en avant : Léo Lamothe, Alphonse Raymond, s.j., Léo Vigneault, Omer Nault.





Une visite à Lachute (Québec), vers 1936.

Avant : Alphonse Raymond, s.j., Roméo Raymond, prêtre et cousin.

2^e rangée : oncle Adolphe et tante Anna, Bertha Legendre, tante Bernadette, cousine Thérèse, sœurs Gertrude, Rachel, Rita.

Arrière : cousin René, frère Jean-Paul, cousin Philippe.



Les pères jésuites du Collège du Sacré-Cœur, alors que le père Alphonse Raymond, assis au centre de la première rangée, en est le recteur. Sudbury (Ontario), 1953.



CHAPITRE DEUXIÈME

LA FONDATION DE PAROISSES

Le diocèse de Sault-Sainte-Marie

Voici mes souvenirs à propos des fondations de paroisses pour les Canadiens-Français à Sudbury et dans la région du diocèse de Sault-Sainte-Marie.

Quand je suis revenu au Canada en 1946, le père Alphonse Deguire est curé à la paroisse des jésuites, Sainte-Anne-des-Pins¹. Il y a une autre paroisse pour les Canadiens-Français, Saint-Jean-de-Brébeuf, fondée en 1930, dans la partie est et nord-est de la ville, jusqu'à la rue Melvin. C'est une paroisse de 2 000 familles environ, alors que la paroisse Sainte-Anne a 1 200 familles dans l'autre partie de la ville. Ce sont deux paroisses canadiennes-françaises où nous avons les deux tiers de la population catholique de Sudbury; alors que pour l'autre tiers, la population de langue anglaise compte quatre paroisses : Holy Trinity, St. Clement, Our Lady of Perpetual Help et Christ the King. On prétendait qu'il y avait une paroisse italienne et une paroisse polonaise, mais c'est un trompe-l'œil, car cette paroisse Holy Trinity, par exemple, a eu un curé polonais durant les premiers six mois seulement; la paroisse St. Clement, sur la rue Eyre, a un curé

1. Le père Raymond dit toujours la paroisse Sainte-Anne pour Sainte-Anne-des-Pins.

italien de nom, C. Joseph Salini, mais il parle surtout l'anglais dans son église. Certains professionnels italiens viennent s'en plaindre. C'est donc la situation dans laquelle se trouvent les Canadiens-Français, catholiques, à ce moment-là, à Sudbury.

Dans le diocèse, la situation est à peu près semblable : deux tiers de la population catholique, ou du moins 60 %, est canadienne-française. Nous devrions normalement avoir les deux tiers du clergé, mais monseigneur Ralph Hubert Dignan, depuis qu'il est évêque de Sault-Sainte-Marie, en 1935, a fait entrer en nombre, dans le diocèse, des prêtres irlandais. Cependant, il n'a pas laissé entrer un seul prêtre canadien-français. Il n'accepte que les séminaristes qui viennent du Collège du Sacré-Cœur et encore... Il en renvoie plusieurs, tel ce curé, Germain Paquette, originaire de Sudbury, qui, après avoir consulté, ose prononcer un sermon en français. Il fait très bien dans les diocèses de Rouyn, à Malartic, de Timmins à New-Liskeard. Le séminariste Arthur Trottier fait son séminaire jusqu'au sous-diaconat, et monseigneur Dignan refuse ensuite de l'ordonner pour des raisons insignifiantes, tout en lui offrant une lettre de très bonne référence, pour tout autre diocèse. Le séminariste Trottier meurt d'une crise cardiaque peu après. En 1946, nous avions les deux tiers de la population et environ le tiers du clergé diocésain. La situation n'était pas brillante! J'entends parler de cette situation par monseigneur Oscar Racette, de Verner, et par beaucoup d'autres prêtres du diocèse que je rencontre depuis mon retour de Chine.

Pour comprendre monseigneur Dignan, il faut le situer dans son contexte. Il pense que pour le bien du Canada, il faut angliciser tous les Canadiens! Il vient de London, Ontario, où il était secrétaire de monseigneur

(Michael Francis) Fallon, ce dernier étroitement lié au fameux Règlement XVII, si discriminatoire envers les Franco-Ontariens.

À mon retour de Chine en 1946, je séjourne un mois, du 23 juillet jusqu'à la fin d'août, à Sudbury et dans la région, car ma famille demeure à Verner. Ma sœur Gertrude est mariée à Lucien Renaud qui enseigne à Sudbury.

Comme mes trois confrères revenus de Chine avec moi en juillet 1946, après avoir été ordonnés le 19 mai et avoir fini la théologie à la fin de juin, je devais aller faire la dernière année de spiritualité à Mont-Laurier, dans les Laurentides. Après un examen médical, l'orthopédiste, Édouard Samson, de Montréal, recommande au révérend père d'Orsonnens, vice-provincial, de me donner une année de convalescence. Après deux mois sous ses soins, je reviens à Sudbury et reçois l'hospitalité au Collège du Sacré-Cœur, où j'avais fait mes études avant d'entrer chez les jésuites, à Montréal. J'ai fait l'année de spiritualité à Mont-Laurier, du mois d'août 1947 à juin 1948. Après avoir subi des traitements en physiothérapie durant quelques semaines à Montréal, durant l'été, je reviens à Sudbury comme vicaire à la paroisse Sainte-Anne, à la fin d'août 1948. Pendant l'année 1948, évidemment, j'entends parler plus explicitement des besoins des paroisses canadiennes-françaises à Sudbury.

La paroisse Saint-Eugène

Je me rappelle qu'en 1947 trois paroisses de langue anglaise avaient été fondées en même temps par monseigneur Dignan : à Sturgeon-Falls, à Espanola et à Blind-River. Monseigneur Oscar Racette me fait cette réflexion : «L'évêque croit bon de donner des paroisses

à des petits groupes de langue anglaise, mais si c'était nous qui étions dans leur situation, nous aurions attendu longtemps et nous attendrions encore longtemps avant d'avoir des paroisses. À Sturgeon, il y a environ cinquante familles, peut-être, et... l'évêque leur donne une paroisse; à Espanola, environ le même nombre ou un peu plus, de même qu'à Blind-River.»

Monseigneur Dignan avait fondé, en 1947, la paroisse de la Résurrection pour les Canadiens-Français, à Sturgeon-Falls, mais c'est une division de la paroisse du Sacré-Cœur de monseigneur Stéphane Côté, division que monseigneur Côté a proposée lui-même pour desservir un bon groupe de familles canadiennes-françaises dans le sud de la ville. Il fait la même chose plus tard à Coniston, en 1954. Il donne une paroisse de langue anglaise aux Canadiens-Anglais alors que peut-être ils ne la demandent même pas. Je ne crois pas qu'à Coniston il y ait eu une demande officielle pour une paroisse de langue anglaise! La séparation est avantageuse pour les Canadiens-Français, car une paroisse bilingue, c'est toujours au détriment des Canadiens-Français. Mais nous ne sommes pas naïfs au point de penser que monseigneur Dignan crée ces paroisses de langue anglaise pour aider la culture canadienne-française. Nous le verrons par la suite!

Souvent, je suis allé aider, en 1946-1947, le curé Joseph H. Bruneau de Coniston. C'est une paroisse bilingue, à forte majorité canadienne-française, mais la plupart des cantiques sont chantés en anglais et l'on doit donner autant de sermons en anglais qu'en français. Quel embarras! Je ne reproche pas à monseigneur Dignan d'avoir donné aux Canadiens-Anglais des paroisses de langue anglaise; ce que je lui reproche, c'est de ne pas avoir donné le même traitement aux familles de langue

française. Souvent, des groupes canadiens-français sont beaucoup plus nombreux, et l'évêque refuse, et retarde, de leur donner des paroisses.

Quand il fonde la paroisse de langue anglaise à Coniston, en 1954, il fonde en même temps une paroisse canadienne-française à Garson. Garson, c'est l'endroit où le besoin d'une paroisse de langue française est le moins urgent parce que le curé John Cogan est si juste, si honnête, qu'il donne un service bilingue parfait à la paroisse. Il faut reconnaître que c'est mieux pour les Canadiens-Français d'avoir leur paroisse et leur salle paroissiale distinctes. Nous ne savons pas gré de ce geste à monseigneur Dignan parce que c'est un geste diplomatique : faire passer sans trop de critique la fondation de la paroisse de langue anglaise de Coniston! Du moins, c'est comme cela que le tout est interprété à ce moment-là.

Par exemple, on parlait beaucoup de la fondation d'une paroisse dans la partie ouest de la ville de Sudbury. Le père Amédée Dupas, le père Alphonse Deguire et d'autres, laïcs et prêtres, me racontent que, depuis plusieurs années, les nombreux Canadiens-Français de cette région ouest de la ville demandent une paroisse de langue française. Dans toute cette section où il y a deux paroisses de langue anglaise déjà, il n'y a qu'une seule paroisse de langue française.

La demande de cette paroisse, dans l'ouest de la ville, est présentée à l'évêque vers les années 1939-1940. L'évêque refuse, donnant pour excuse qu'il n'a pas de prêtres et qu'il verrait à cette fondation après la guerre. De plus, deux de ses prêtres canadiens-français sont devenus aumôniers militaires. Monseigneur Dignan demande au père Alphonse Deguire, curé de Sainte-Anne, de faire patienter les gens de ce district. Il y a là

des familles à l'aise, financièrement, qui sont capables de soutenir une église. Je nomme quelques chefs de familles : J.-Armand Lapalme, marchand prospère, Philias Barbeau, homme d'affaires, propriétaire de la station d'autobus Greyhound, J.-Adjutor Samson, Ulric Bergeron et Pierre Lebel, qui possède une buanderie très prospère et est très généreux, et plusieurs autres aussi. Alors, ils patientent.

Après la guerre en 1945, ils reviennent à la charge auprès du père Alphonse Deguire qui rencontre l'évêque. L'évêque lui dit :

— Oui, oui, il faudrait fonder une paroisse là, le plus tôt possible! Dites à ces gens que je vais traiter cette question avec vous, qu'ils ne viennent pas me voir, je vais leur donner une paroisse dès que je le pourrai.

Le père Deguire est un homme bienveillant, pas du tout fanatique et, surtout, pas beaucoup au courant de la situation des minorités canadiennes-françaises en Ontario, ni de la mentalité de l'évêque, monseigneur Dignan, ni au point de vue national. Le père Deguire est originaire du Québec qui n'a jamais vécu en Ontario avant sa nomination à Sainte-Anne. Il ne connaît pas l'histoire des Franco-Ontariens, ni le traitement reçu de monseigneur Dignan et du clergé de langue anglaise, dans bien des cas. Alors, le père Deguire dit aux gens qu'il faut attendre encore un peu.

Nous sommes en 1949, donc quatre ans après la guerre, et rien n'avait été fait. Les gens reviennent voir le père Deguire et lui disent :

— Écoutez, Père, si vous n'obtenez pas la paroisse vous-même, nous irons voir l'évêque, et s'il ne nous donne pas notre paroisse, nous irons jusqu'au délégué apostolique.

Alors, le père Deguire appelle l'évêque. Le père Dupas se trouve dans le bureau voisin, au presbytère

Sainte-Anne quand le téléphone sonne. La voix de l'évêque est si forte que le père Dupas entend toute la conversation de son bureau à travers le mur. Le père Deguire demande poliment, encore une fois, à l'évêque, de fonder cette paroisse. L'évêque répond :

— Il faut attendre encore un peu.

— Les gens sont fatigués et n'attendent plus; ils ne peuvent pas attendre plus longtemps.

— Je ne veux pas les voir, je déciderai quand je leur donnerai une paroisse.

— Il faut se hâter, ces gens ont besoin d'une paroisse.

Et le ton de la voix monte... Le père Deguire devient plus insistant. L'évêque s'impatiente, à l'autre bout du fil, et lui dit de prendre son temps. Le père Deguire est insulté avec raison et lui dit :

— Ça fait assez longtemps que vous nous faites patienter et que je fais patienter les gens; si vous ne leur donnez pas une paroisse, ils vont aller au délégué apostolique et j'irai avec eux, s'il le faut.

La paroisse est fondée immédiatement, au mois de mai 1949. Le père Deguire lit en chaire, le dimanche suivant, le décret de l'érection de la paroisse Saint-Eugène. C'est le soir même, je crois, qu'il part de Sudbury pour Montréal, après avoir fait la procession dans les rues de la ville avec les reliques des saints Martyrs canadiens – reliques que le père Noël Germain était venu faire vénérer à Sudbury.

Dans ces circonstances, je suis nommé remplaçant, on dit procuré, jusqu'au 31 juillet. Ce n'est pas trop compromettant, car il s'agit de laisser aller les choses. Il n'y a pas de nouvelles décisions à prendre; il faut laisser la paroisse aller comme elle fonctionne jusqu'au 31 juillet, en attendant la nomination d'un nouveau curé à Sainte-Anne. L'abbé Lorenzo Côté qui avait

fondé et construit la paroisse Résurrection à Sturgeon-Falls, en 1947, est nommé curé-fondateur à la nouvelle paroisse. Vers le 15 juillet, je crois, je le rencontre par hasard, à Midland, avec le père Léon Pouliot, provincial. Ce sont là les circonstances qui ont précédé la fondation de la paroisse Saint-Eugène.

La paroisse de l'Annonciation

C'est l'année du troisième centenaire des Martyrs canadiens. Nous avons organisé conjointement un pèlerinage : la paroisse Sainte-Anne et La Société historique (du Nouvel-Ontario) dirigée par le père Lorenzo Cadieux, jésuite. J'accompagne un groupe de plus de trois cents pèlerins à Midland. Le père provincial, lui aussi, accompagne à Midland un groupe de la province de Québec.

Le père provincial, Léon Pouliot, est un professeur de carrière, en histoire. Il a écrit un livre sur les *Relations* des jésuites, c'est-à-dire un commentaire des rapports annuels des supérieurs des Jésuites au Canada. Ces rapports racontent l'histoire des missions jésuites au Canada, en Acadie ou au Saguenay, à Québec, à Trois-Rivières, à Montréal ou chez les Hurons d'Ontario, les voyages des jésuites jusque dans l'Ouest canadien, tout le long du Mississippi et dans le nord de la baie James. Je le rencontre à Midland, après les messes, et il m'invite à aller déjeuner avec lui chez les pères jésuites du Sanctuaire. Or, en plein déjeuner, il me lance qu'il va confirmer ma nomination comme curé de la paroisse Sainte-Anne, le 31 juillet. Je ne m'y attendais absolument pas.

— Père provincial, je n'ambitionne pas du tout cela, je suis très satisfait de mon rôle de vicaire; je suis en charge d'un quartier; en plus, j'ai les malades, les écoles de ce quartier, l'organisation des mouvements

Lacordaire à Sudbury et dans tout le diocèse. Tout cela pourrait m'occuper à temps plein sept jours par semaine.

Le père provincial reprend :

— Oh! il faut vous nommer curé, il faut mettre là un garçon du pays parce que le père Deguire... il a fallu que je le retire. Monseigneur l'évêque était furieux parce que le père Deguire l'avait poussé un peu trop, selon son avis, pour la fondation de la paroisse Saint-Eugène.

— On va vous nommer, vous êtes du pays, peut-être que vous allez réussir plus facilement à vous entendre avec l'évêque.

Enfin, je dis :

— Je ne pourrai pas à moins que vous me donniez, comme vicaire, un jeune père qui est un ancien de Sudbury, le père Alphonse Lévesque.

— Je ne peux pas vous donner le père Lévesque, il est destiné à Caughnawaga. Il a été préparé pour Caughnawaga. Il y a fait sa régence et y fait déjà du ministère.

Enfin, j'insiste tellement qu'il dit :

— Bien, très bien, je vais vous donner le père Alphonse Lévesque, et vous serez nommé curé.

Je suis nommé curé à Sainte-Anne, le 31 juillet 1949.

En ce même automne de 1949, monseigneur Dignan vient à Sainte-Anne, au mois d'octobre, pour la confirmation. Après le dîner, avant la confirmation à deux heures, dans mon bureau, il me dit :

— Je suis content que vous ayez été nommé curé à Sainte-Anne. Et oui, nous allons bien nous entendre. J'aime les Canadiens-Français. Vous êtes du pays, vous allez me comprendre. Le père Alphonse Deguire était un bon prêtre, mais il ne me connaissait pas; il pensait que je ne voulais pas donner de paroisses aux Canadiens-Français. Ce n'est pas cela. D'autres aussi,

avant lui, ont pensé la même chose. Ce n'est pas cela... Je n'ai pas assez de prêtres diocésains, et je sais que votre provincial ne veut pas m'aider en ne me fournissant pas de religieux pour ouvrir de nouvelles paroisses.

Il avait parlé pendant une demi-heure, peut-être, mêlant menaces et flatteries : menaçant de représailles si je faisais des instances comme le père Alphonse Deguire en avait faites; menaçant aussi de ne pas garder ses bonnes grâces si je ne restais pas tranquille. Et, par ailleurs, disant qu'il avait une grande confiance en moi parce que j'étais un garçon du pays; si bien que, lorsque je suis sorti de cette entrevue, les pères étaient tous dans la salle, prêts à entrer pour la confirmation. Je le laissai seul pendant qu'il se préparait. J'avais alors dit ceci aux pères : «Jam foetet». En bon anglais, «It already stinks.»

C'était l'impression que j'avais eue de cette entrevue. Première entrevue avec mon évêque! «Jam foetet» veut dire «ça sent déjà mauvais».

Vous allez voir combien j'étais naïf. Le lendemain, ou surlendemain, je vais voir monseigneur Racette, à Verner, pour lui raconter l'entrevue que j'avais eue avec monseigneur Dignan. Monseigneur Racette me dit :

— Je doute qu'il soit sincère. En tout cas, parle à ton supérieur, et s'il dit qu'il est prêt à fournir des prêtres, écris à monseigneur l'évêque. Mais remarque bien ce que je te dis, Alphonse, tu vas recevoir une lettre de bêtises de l'évêque.

En se promenant, il se disait :

— Je me demande s'il est sincère, je ne le crois pas; ça serait un miracle, une conversion.

Quelque temps après, le père provincial vient faire sa visite annuelle. Je lui raconte ce que monseigneur

l'évêque avait dit. Je le vois encore, le père Léon Pouliot, assis dans mon bureau à Sainte-Anne, me dire :

— Écrivez à monseigneur Dignan que je suis prêt à lui fournir tous les prêtres dont il aura besoin pour ouvrir de nouvelles paroisses dans la région de Sudbury et dans son diocèse. J'étais tellement content d'entendre cela que je dis au père provincial :

— Je vais appeler tout de suite.

— Non, non, vous ferez cela par écrit. Il faut des textes, des documents officiels.

Je crois que le père provincial connaissait mieux l'évêque que moi. J'écris à l'évêque et, par le retour du courrier, je reçois, comme m'avait prévenu monseigneur Racette — Quand monseigneur Dignan est contrarié, il écrit en anglais ai-je appris des autres prêtres, et quand il est de bonne humeur, il répond aux lettres en français —, une lettre me disant en anglais :

Reverend Father, will you please mind your own business. I will accept no interference in the administration of this diocese. I have my plans for the development of this diocese which will be executed by good hands, in due time. I will allow no interference.

Je réponds tout de suite à l'évêque dès le lendemain.

Écoutez Excellence, ce n'est pas moi qui ai abordé ce sujet du manque de prêtres dans votre diocèse. Ce n'est pas moi qui ai dit que vous ne pouviez pas fonder des nouvelles paroisses parce que le père provincial ne voulait pas vous aider. Ce n'est pas moi qui ai entrepris de parler de ce sujet, mais c'est vous. Alors, je ne crois pas que ce soit de l'interférence que de vous dire maintenant que je connais les vraies dispositions du père provincial; c'est plutôt rétablir la vérité. Ce n'est pas de l'interférence de vous dire que le père provincial est prêt à fournir des pères jésuites si vous voulez ouvrir de nouvelles paroisses. C'est tout ce que j'ai voulu dire pour rétablir la vérité.

signé : Alphonse Raymond, s.j.

Alors, j'ai reçu une autre lettre, en français celle-là! Deux, trois lignes... mielleuses.

— Je vous prie d'accepter mes excuses. J'avais mal compris votre lettre.

Je me fis le commentaire suivant : «Ce n'est pas très édifiant vous savez. C'est de la petite diplomatie, assez basse.»

D'ailleurs, j'avais déjà pressenti quelque chose comme cela auparavant, dès l'automne, quand il était venu pour la confirmation.

J'aurais dû être moins naïf. Et quand j'ai dit au père provincial la réponse que j'avais eue de l'évêque, c'est-à-dire «de me mêler de mes affaires» et, en sous-entendu, «vous aussi mon père». Il a éclaté de rire au téléphone.

— Attendons les événements, dit-il.

— Vous saviez sans doute que l'évêque était pour se choquer? lui demandai-je.

— Certainement que je le savais. Il y a six mois, il a demandé à Rome la paroisse Sainte-Anne, au père général. Donc, je savais qu'il n'avait aucune intention de nous en offrir d'autres. Il voulait nous enlever la seule paroisse qu'on a gardée pour aider le Collège du Sacré-Cœur à survivre.

— Pourquoi alors m'avez-vous fait lui écrire cela?

— Je voulais avoir un document, des preuves, et qu'il ne puisse plus dire qu'il ne peut pas fonder de paroisses parce que la Compagnie de Jésus ne voulait pas l'aider.

J'avais été naïf une fois, mais j'ai décidé que je ne le serais plus! Au lieu de travailler ouvertement, et de me faire taper sur les doigts encore, j'ai décidé de travailler discrètement pour obtenir ce qu'il fallait pour les Canadiens-Français dans le diocèse. J'avais appris ma leçon.

Il faut dire que, pendant que j'étais procuré, au moment où l'on vendait ces billets pour aller au pèlerinage à Midland, durant l'été de 1949, deux dames viennent me voir, madame Bertrand et madame Tessier. Elles prennent des billets avec l'intention spéciale d'avoir une paroisse dans leur secteur du Nouveau-Sudbury, là où se trouve actuellement la paroisse de l'Annonciation! Madame Bertrand me dit :

— Voulez-vous nous aider à avoir notre paroisse? Il paraît que les jésuites sont bons pour aider à obtenir des paroisses; vous en avez obtenu une pour l'ouest de la ville dernièrement!

Je pensais : «Oui, il faudrait savoir à quel prix!»

Comme le père Alphonse Deguire venait de se faire retirer du diocèse pour avoir fondé cette paroisse, je n'avais pas le goût de commencer tout de suite la même chose. Cependant, je dis aux dames :

— Je peux vous dire comment procéder. Vous avez droit de faire votre demande. La meilleure façon serait de passer par le vicaire-général du diocèse responsable des Canadiens-Français.

C'était monseigneur Stéphane Côté, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, à Sturgeon-Falls. Vous pouvez lui écrire et lui demander qu'il vous obtienne une paroisse de l'évêque Dignan. Elles étaient contentes de mon information. Elles écrivent alors à monseigneur Côté. Il leur répond de faire signer une pétition. Elles font signer une pétition par un grand nombre de Canadiens-Français de cette section et envoient les feuilles signées à monseigneur Côté. Monseigneur Stéphane Côté, vicaire-général, prend cela et va voir l'évêque Dignan à North-Bay. Monseigneur Dignan lui dit :

— Je vais confier l'étude de cette question à monseigneur J.-A. Coallier puisque, en somme, c'est une division de sa paroisse que l'on demande et qu'il est mon vicaire forain pour le district de Sudbury. Alors, monseigneur Coallier nomme un de ses vicaires, l'abbé Lionel Brousseau, qui commence en 1949, à l'automne je crois, à dire une messe le dimanche dans l'école publique Charles C. McCrea, du Nouveau-Sudbury.

C'est la seule école qui existe dans cette section à l'est, pas loin du cimetière catholique de Sudbury. C'est une école publique, mais la majorité des élèves sont des Canadiens-Français; c'est à un mille de la ville, et il n'y a pas encore d'école séparée là. L'école séparée a été bâtie l'année suivante seulement. J'avais des amis dans ce district, tels que feus messieurs Constant Proulx et Adrien Simard à qui je demande de s'occuper aussitôt de la construction d'une école séparée, car le *Sudbury Star* avait déjà mentionné que l'école McCrea serait bientôt agrandie. Ce sont ces hommes qui organisent la première commission scolaire catholique. Après avoir obtenu l'autorisation du gouvernement, on commence à planifier la construction de la grande école de l'Immaculée-Conception dans la future paroisse de l'Annonciation. L'école McCrea n'a jamais été agrandie.

La messe est célébrée les dimanches dans l'école McCrea par le père Lionel Brousseau durant toute l'année 1949-1950. Les dames demandent si elles peuvent avoir plus d'une messe, car il y a peu de monde qui assiste à la messe, vu le corridor étroit et les classes avoisinantes. Monseigneur Coallier permet au père Lionel Brousseau de dire deux messes, le dimanche. Les gens sont toujours insatisfaits. Messieurs Adrien Simard, Constant Proulx et des centaines d'autres chefs de famille veulent une paroisse, pas seulement deux

messes le dimanche dans les locaux actuels de l'école McRea. À son retour, Édouard Lalonde fait alors signer une autre pétition. Évidemment, tout le monde veut une paroisse. Ils sont nombreux, plusieurs centaines de familles. Monseigneur Dignan se fait silencieux, monseigneur Coallier ne bouge pas.

Sur les instances de monseigneur Racette et de monseigneur Stéphane Côté, j'écris à Son Excellence, monseigneur Ildebrando Antoniutti². Ensuite, je vais rencontrer ce représentant du Saint-Père pour lui exposer notre situation. Le délégué (apostolique) enjoint monseigneur Dignan de fonder aussitôt cette paroisse. L'évêque écrit à Rome pour obtenir l'érection d'une paroisse nationale pour les Canadiens-Français dans ce district du Nouveau-Sudbury. En 1951, quand les papiers d'érection arrivent, monseigneur ne dit rien et laisse la situation existante pendant plus d'un an encore. Enfin, je donne un coup de fil à un secrétaire du délégué apostolique et mentionne que la paroisse n'est pas encore fondée. Le secrétaire me dit qu'il me rappellera après avoir parlé au délégué apostolique. Le délégué pensait sans doute que la paroisse était fondée. Le secrétaire me rappelle, après quelques minutes, pour me dire que l'évêque annoncerait la fondation de la paroisse avant mon arrivée à Sudbury.

J'étais à Ottawa, revenant de Montréal. «Quand vous rentrerez à Sudbury ce soir, la paroisse sera fondée», me dit-il. De fait, quand je suis arrivé à Sudbury, vers 9 h, je retourne un appel téléphonique, interurbain, au curé François Blais de Matachewan. Il me dit :

2. Monseigneur Ildebrando Antoniutti est alors délégué apostolique, c'est-à-dire représentant du pape pour l'Église du Canada, et sa résidence est à Ottawa.

— Monseigneur Dignan me demande si je veux aller fonder une paroisse à Sudbury, dans le Nouveau-Sudbury. Qu'est-ce que vous en pensez, père Raymond?

Je lui dis :

— Acceptez, acceptez. Les gens veulent une paroisse depuis deux ans. Ils sont assez nombreux pour soutenir une paroisse.

— Je voulais vous demander conseil, vous demander votre opinion avant d'accepter. Alors, très bien. Je vais téléphoner à monseigneur l'évêque, demain matin, pour lui dire que j'accepte.

Quand il rappelle l'évêque à qui il avait demandé une journée pour y penser, l'évêque lui dit :

— Je ne vous ai pas attendu; j'ai demandé au curé Conrad Daigle de Cartier, qui a accepté tout de suite de devenir curé de cette nouvelle paroisse.

Je pense que Son Excellence, monseigneur Antoniutti, avait parlé assez clairement à l'évêque! De fait, le délégué était très mécontent de ce retard.

Quelque temps après, je suis allé à un congrès de l'Association d'éducation (ACFÉO), à Ottawa, avec le curé Conrad Daigle. Nous sommes sortis de la ville d'Ottawa par la route où se trouvait la résidence du délégué apostolique.

— Savez-vous sur quel chemin vous êtes? lui demandai-je.

— Nous allons passer devant la maison du délégué apostolique.

— J'aimerais y aller.

— Si vous voulez, nous allons arrêter. Je vais vous présenter au délégué apostolique, s'il peut nous recevoir.

Nous arrivons sans rendez-vous. Une religieuse nous présente. Un monseigneur arrive, écoute ma requête et

monte au deuxième étage transmettre notre demande. Son Excellence vient tout de suite. Je lui présente le curé Conrad Daigle. Il est très content de le rencontrer. Il lui offre ses meilleurs vœux. En réponse à mes excuses pour être venu sans rendez-vous, il répond par un sourire bienveillant et me dit :

— Si vous avez besoin d'autres paroisses dans Sudbury, faites-moi d'autres demandes. Écrivez-moi d'autres mémoires. Je vous donnerai d'autres paroisses. Je ne peux pas vous aider, ni intervenir si je ne suis pas renseigné.

La paroisse Saint-Dominique

Peu après 1953 a été construite l'école Saint-Conrad, sur la rue Harold (Holland), portant le prénom du curé Daigle. Or voici qu'un jour une dame arrive à Sainte-Anne. Résultat : une troisième école est construite. Voici comment.

Une dame Yvonne Dubreuil de la partie Neelon-Garson du Nouveau-Sudbury vient me porter un don de dix-huit dollars. Dans ce temps-là, nous nous occupions de développer le culte marial à la Grotte de Lourdes à Sudbury. On y faisait quelques travaux. Elle me dit :

— Nous sommes un groupe de femmes, nous voulons encourager ce projet de la Grotte espérant que la Sainte Vierge nous aidera à trouver de l'argent pour bâtir une école dans la section du boulevard Lasalle et du chemin Garson. Il nous faut une école à cet endroit. Beaucoup de familles canadiennes-françaises y vivent. Mais nous ne trouvons pas d'argent. Il y a déjà une commission scolaire fondée, et nous ne trouvons pas d'argent.

Il faut dire que, depuis quelques années, les courtiers avaient cessé de prêter facilement aux commissions

scolaires. Pendant un certain temps, le Rapport Hope³ fit craindre que les écoles séparées de langue française se termineraient à la 5^e ou à la 6^e année parce qu'on parlait de fonder un Junior High School. Les courtiers ne veulent pas prêter d'argent pendant cette période d'incertitude et d'insécurité. Après étude, le Rapport Hope, à cause de son opposition aux écoles catholiques et à l'Association d'éducation (ACFÉO), est gardé sur les tablettes. Les courtiers recommencent à prêter de l'argent aux commissions scolaires, si bien que j'avais reçu un courtier de la maison J.-F. Simard d'Ottawa, venant offrir de l'argent en *debenture* (i.e. obligations non garanties) pour la construction d'écoles dans le district de Sudbury.

Quand cette dame Dubreuil me dit pourquoi elle faisait un don de dix-huit dollars, je lui dis :

— Vous êtes tout de suite exaucée.

J'avais la carte de la Maison de courtiers Simard dans ma poche!

— Voici la carte de ce courtier Simard; écrivez à Ottawa, et ils vont tout de suite vous prêter de l'argent.

À peine une semaine écoulée, ces bonnes gens reçoivent l'argent; et la construction de l'école du Sacré-Cœur commence! Eh bien! c'est dans cette école du Sacré-Cœur, qui a été une école pour les élèves canadiens-français pendant plusieurs années, que commencent les messes de la paroisse Saint-Dominique dont je vais maintenant vous parler.

3. Le 21 mars 1945, le juge Andrew Hope de Toronto fut nommé président d'une commission royale d'enquête chargée d'effectuer un examen approfondi en tous les aspects du système d'enseignement public en Ontario. En 1950, le Rapport Hope est déposé et met en lumière les difficultés auxquelles le système est en butte.

Je disais au curé Conrad Daigle, en 1953 et 1954 :

— Vous devriez demander la fondation d'une autre église au coin du chemin Garson et du boulevard Lasalle. La plupart de ces gens-là ne vont pas à l'église de l'Annonciation.

Son église est remplie avec les gens de la section McKim du Nouveau-Sudbury. Ces districts (*i.e.* cantons) ne sont pas encore amalgamés avec la ville de Sudbury. La section de l'église de l'Annonciation se trouve dans le district de McKim. L'église Saint-Dominique se trouve dans le district Neelon et Garson du Nouveau-Sudbury. Je lui disais :

— Demandez à monseigneur l'évêque une séparation de votre paroisse. Vous ne perdrez rien.

— Ah! ce n'est pas encore le temps. Ils ne sont pas encore assez prêts.

Il remettait toujours. Je rétorque :

— Un bon jour, on fondera une paroisse de langue anglaise, et ce sera bien difficile d'obtenir une paroisse pour les Canadiens-Français en cet endroit. Comme il arrive souvent, le curé irlandais essaiera de remplir son église avec des Canadiens-Français du district.

C'était au mois d'août 1954. Je me promenais après le souper avec d'autres pères, devant le Collège du Sacré-Cœur, quand le curé Laurent Villeneuve, curé de Garson, arrive et m'annonce la nouvelle parue dans le *Sudbury Star*.

— Il va y avoir une paroisse de langue anglaise dans le Nouveau-Sudbury.

— Est-ce vrai?

— Oui, le curé Kennedy de Little-Current sur l'île Manitoulin est nommé pour fonder une paroisse de langue anglaise dans le Nouveau-Sudbury.

Après son départ, je vais voir le journal où c'était bien écrit. Il avait même donné une entrevue à un journaliste du *Sudbury Star* et il disait :

— *Father Daigle will take care of McKim part of the New Sudbury, and I will establish a parish for the Neelon-Garson part of New Sudbury.*

Exactement ce qu'on avait prévu. J'appelle le curé Daigle, qui n'avait pas encore lu le journal. Il arrive tout de suite au Collège.

— Père Raymond, c'est le temps, c'est mûr.

C'était plus que mûr, c'était presque trop tard. J'ai suggéré alors :

— Il faudrait faire quelque chose tout de suite. Je peux appeler madame Dubreuil que je connais très bien; elle est très active et très entreprenante.

J'ai ajouté :

— Je peux lui suggérer un formulaire qu'elle fera signer comme pétition pour obtenir une paroisse dans cette section.

— Très bien, si vous faites ça, je vous donne toute l'autorisation de le faire.

Je répondis :

— Je vais lui donner le texte que vous aurez signé et le mettre en haut de la pétition afin que les gens n'hésitent pas à signer quand ils verront que vous êtes en faveur.

— Alors, ça va. Rédigez un petit texte, et on va le taper à la machine.

*Le curé Conrad Daigle n'a aucune objection à ce qu'une paroisse soit fondée dans la section Neelon-Garson du Nouveau-Sudbury.
(Ce texte est signé de sa main.)*

C'est au début de septembre, à la veille du grand congé de la fête du Travail. Même si beaucoup de gens étaient sortis de la ville, je dis à madame Dubreuil :

— Je crois qu'il n'y a pas de temps à perdre même en pleine fin de semaine de la fête du Travail. Elle fait du porte à porte pour faire signer la pétition par les personnes

qui étaient chez elles. Le mardi, elle fait signer ceux qui reviennent de la campagne, de la longue fin de semaine. Elle m'arrive, le mardi soir, avec une liste de près de 200 noms de familles qui avaient signé pour obtenir une paroisse dans cette section. Avec cela, je cours voir monseigneur Oscar Racette, et nous allons ensemble voir monseigneur J.-A. Chapleau, vicaire-général, à North-Bay, remplaçant de monseigneur Stéphane Côté décédé. Monseigneur Oscar Racette expose le cas.

— Allez-y, monseigneur Racette et père Raymond, dit monseigneur Chapleau.

— C'est à vous d'y aller, c'est vous le vicaire-général, répondit monseigneur Racette.

Mais il ajoute :

— Je suis prêt à y aller avec vous.

Ils partent ensemble, et moi j'attends au presbytère Saint-Vincent-de-Paul.

Voici l'histoire! Quand ils reviennent peu après, ils racontent. Quand l'évêque les voit entrer, il sait tout de suite ce qu'ils veulent demander.

— *What do you want? You want a parish in New Sudbury, I have no priest for another French parish in New Sudbury. You will have to wait.*

L'entrevue n'a pas duré deux minutes. Il les renvoie comme cela. Ils reviennent. Moi, je reviens à Sudbury. Je vois le père⁴ Conrad Daigle et lui dis :

— Père Daigle, si vous voulez, je peux vous garantir de vous donner un père, chaque dimanche et les jours de fête d'obligation, pour dire la messe à l'école du

4. Ici, le mot père est une traduction de *Father*. C'est la coutume dans le nord de la province d'appeler père tous les prêtres même s'ils ne sont pas des religieux-prêtres à qui est réservé le nom de père.

Sacré-Cœur, si les commissaires veulent prêter l'école. Je suis certain que les gens ne voudront plus avoir la messe chez eux.

— Ah oui! ce serait *second best* me répondit-il.

Je suis retourné voir monseigneur Racette et monseigneur Chapleau, et à notre demande l'évêque a dû accepter. Il ne pouvait pas refuser cela. Il accepte donc que les pères du Collège (du Sacré-Cœur) aillent dire la messe à l'école du Sacré-Cœur comme desservants de la paroisse de l'Annonciation. Le curé Conrad Daigle tient cependant à y aller lui-même le premier dimanche.

Voici ce qui se produisit. Le curé E.T. Kennedy était rendu là depuis une semaine ou deux. Il devait commencer à dire la messe à l'école Saint-Conrad, près du (chemin) Barrydowne, presque sur le terrain acheté où son église devait être élevée. *Msgr.* J.C. Humphrey, curé de la paroisse Christ the King, vicaire-général de la section de langue anglaise, avait pris soin d'acheter un terrain en vue d'ériger l'église de cette paroisse. Ils avaient procédé discrètement dans leurs affaires. J'avais alors décidé de faire comme eux. J'avais appris ma leçon. Or le curé E.T. Kennedy entend dire que les Canadiens-Français allaient avoir la messe dans l'école du Sacré-Cœur, à peu près à un mille de là. Les commissaires de l'école du Sacré-Cœur étaient des messieurs que je connaissais très bien : messieurs Laberge et Legault ainsi que le secrétaire-trésorier N. Bélanger.

Un soir, le père E.T. Kennedy demande aux commissaires de pouvoir dire la messe à l'école du Sacré-Cœur. Si on avait autorisé cela, on n'aurait pas réussi à faire l'unité du groupe des Canadiens-Français de cette région. Il y aurait eu deux messes, l'une par le père jésuite du Collège et l'autre par le curé Kennedy. Ce dernier aurait alors drainé une partie de nos familles

canadiennes-françaises vers son église. D'ailleurs, il ne voulait pas de paroisse de langue française à cet endroit. Le curé E.T. Kennedy insistait; les commissaires, ne sachant que faire, téléphonent au curé Daigle qui m'appelle au Collège. Je comprends très bien et je dis qu'il ne fallait absolument pas accepter cela.

J'ai dit au père Daigle :

— Dites aux commissaires que, s'ils concèdent une messe au curé E.T. Kennedy, je n'enverrai pas un père dire la messe à l'école du Sacré-Cœur. Une heure après, le père Conrad Daigle me rappelle pour me dire que le père E.T. Kennedy était encore avec les commissaires et qu'il insistait encore pour dire la messe à l'école du Sacré-Cœur. Ces hommes étaient un peu timides; ils n'étaient pas habitués à tenir tête à un prêtre... ils allaient presque faiblir. Alors, j'appelle. C'est M. Bélanger qui répond :

— Avez-vous encore de la visite?

— Oui.

— Ne lâchez pas, car si vous lui permettez d'y dire la messe, je ne vous envoie plus de père pour y dire la messe.

Ils tiennent bon. C'était le vendredi soir. Voyez ce qui est arrivé le dimanche pour montrer quelle sorte d'homme était le curé Kennedy. Notre messe devait être célébrée à neuf heures, je crois. Très tôt le matin, le curé Kennedy et des paroissiens irlandais de sa paroisse vont chez les commissaires et le secrétaire pour y chercher la clé afin d'entrer dans l'école du Sacré-Cœur, s'installer et y dire la messe. Voyez-vous ça!

Ils ne trouvent pas la clé, et il lui est impossible d'y dire la messe. Ce qui a sauvé la situation, c'est la fermeté dans cette circonstance.

La première paroisse du père Conrad Daigle avait été fondée en 1953. Cette deuxième est fondée en 1956. Mais le début des messes à l'école eut lieu deux ans plus

tôt. Le père Conrad Daigle va lui-même dire la messe à l'école du Sacré-Cœur; le corridor est rempli de gens de langue française ainsi que deux ou trois classes de chaque côté. Il leur dit :

— Soyez généreux, donnez beaucoup, nous allons créer un fonds de construction et, dans quelque temps, vous pourrez avoir votre paroisse. Encouragés, les gens commencèrent à donner. J'avais nommé le père Léon Meunier pour y dire la messe. Chaque dimanche, il me rapportait la quête dans une boîte de chaussures. Cette boîte remplie d'enveloppes contenait du papier-monnaie et non de l'argent sonnant. Il devait faire une couple de cents dollars de quête par semaine, dûment remise au père Daigle qui passait la chercher le lundi. Cette situation a duré ainsi tout l'automne.

Or, voici un triste fait. À ce moment-là, le curé Daigle n'était pas bien. La situation de conflit avec la section de langue anglaise s'envenimait toujours. Au temps des Fêtes, j'étais allé l'aider à l'Annonciation. Il me dit :

— Je vais aller, après le Jour de l'An, leur faire un rapport financier.

C'était tout à fait normal. Ce qui m'avait rendu inquiet, c'est que, soudain, il me dit :

— Une minute, Raymond, j'ai ton cadeau de Noël. Il me tend une enveloppe. Je regarde là-dedans, il y avait un chèque de 500 \$.

— C'est trop. Donnez comme les années passées, donnez 100 \$, dis-je.

Il donnait d'habitude 100 \$ à Noël, 100 \$ à Pâques parce que nous allions l'aider régulièrement à la paroisse de l'Annonciation.

— J'ai de l'argent maintenant, j'en fais de l'argent. Prends ça.

J'avais été mal impressionné, si bien que je me doutais que cet argent venait du groupe de Neelon-Garson. En revenant au Collège, vers une heure et demie, il y avait encore quelques pères en récréation; je leur montre le chèque et leur dis que, si j'apprends que cet argent vient des paroissiens qui vont à la messe à l'école du Sacré-Cœur, je le leur retournerai par l'entremise du père Meunier.

Le dimanche après les Rois, le curé Daigle voulait aller dire la messe et en même temps faire le rapport financier. Quelques jours plus tard, j'étais curieux de savoir ce qu'il avait fait. J'appelle madame Yvonne Dubreuil et lui demande des nouvelles. Elle était mal à l'aise; elle me dit :

— Ça va prendre du temps avant de construire notre église au train où nous allons là.

— Qu'est-ce que vous voulez dire?

— Le curé nous a dit que nous avons 114 \$ (si je me rappelle bien) dans le fonds de construction.

— Mais c'est impossible, vous avez donné chaque dimanche sur une période de dix ou douze dimanches environ 200 \$.

Elle reprit :

— Il nous a dit qu'il fallait que chaque famille donne une piastre chaque dimanche à son église de l'Annonciation, comme le font ses autres paroissiens.

— Mais avait-il dit cela au début?

— Non, il n'avait pas laissé entendre cela au début. Il nous avait dit que ce qu'on donnerait ferait un fonds pour construire notre église. Il nous a dit aussi qu'il avait dû vous donner 500 \$ pour le ministère.

— Il vous a dit cela?

Je soupçonnais quelque chose comme cela.

— Il m'a donné un chèque de 500 \$, à Noël, sans me dire que ça venait de vous. Alors, vous allez le ravoir cet argent. Je vais vous envoyer 400 \$, par l'entremise du père Meunier. J'avais dit au père Daigle que 100 \$ suffiraient pour tous les services, mais il a insisté pour que je prenne ce chèque de 500 \$. Et ensuite quoi d'autre?

— Eh bien! il a facturé les vêtements sacerdotaux qu'il nous avait donnés : c'était de vieux vêtements qu'il avait portés et qu'il avait vendus, s'il vous plaît! Si bien qu'il restait 114 \$ en caisse.

— Écoutez, madame Dubreuil, ce soir, envoyez-moi les commissaires si vous le pouvez.

Après le souper arrivent les commissaires. Je leur fais confirmer ce que madame Dubreuil m'avait raconté à savoir que j'avais exigé 500 \$. Je leur dis :

— Allez voir le curé Daigle dès ce soir et rappelez-lui ses promesses du début. Il avait dit que tout ce que vous donneriez serait mis dans un fonds de construction pour la future église. Rappelez-lui cela et, de plus, je vais vous renvoyer 400 \$ par l'intermédiaire du père Meunier. Tirez cette question au clair avec lui.

Je ne sais pas ce qu'ils lui ont dit, mais le lendemain le père Daigle m'a rappelé.

— Je ne veux plus avoir affaire à eux; qu'ils ouvrent un compte de banque, et arrange-toi avec eux.

J'ai revu les gens. La leçon leur a coûté cher. Ces 2 000 \$ avaient peut-être été mêlés au compte de la paroisse de l'Annonciation. Ils étaient bien contents d'être libres de pouvoir ouvrir leur propre compte de banque. À l'avenir, l'argent serait déposé dans le fonds de construction de leur future église. Le père Daigle est parti et m'a demandé de le remplacer dans sa paroisse de l'Annonciation ou de le faire remplacer pendant

plusieurs semaines. Il est parti en vacances. Quand il est revenu cinq, six ou sept semaines plus tard, il ne se pressait pas pour m'appeler, et j'ai dû l'appeler. Voici ce qu'il m'a dit :

— Écoutez, père Raymond; c'est un peu embrouillé cette affaire. C'est contre le droit canon, ils n'ont pas le droit d'avoir un compte de banque spécial. Il va falloir que je reprenne la direction de cette affaire-là.

Le père Daigle était de plus en plus malade.

— Mais c'est vous qui avez suggéré qu'ils ouvrent un compte de banque, répondis-je.

Je voyais très bien ce qu'il avait dans l'idée. Il avait dans l'idée que cette desserte soit une bonne vache à lait pour sa paroisse de l'Annonciation. Il m'avait dit en même temps qu'il avait demandé à l'évêque de nommer un vicaire dans sa paroisse et qu'il desservirait cette section à l'avenir, sans notre aide.

Je courus chez monseigneur Oscar Racette pour lui faire part de mes appréhensions qui étaient aussi les siennes, surtout quand il a appris ce que le père Daigle voulait faire. Monseigneur Racette hésitait. On ne savait pas si le père Conrad Daigle réussirait à réaliser son plan de se faire nommer un vicaire. J'en ai été persuadé le jour où il a commencé les travaux de renouvellement de son presbytère. J'apprenais ces choses par d'autres prêtres qui me parlaient des plans du père Conrad Daigle, car lui ne m'entretenait plus de ses plans. Je retournai voir monseigneur Oscar Racette pour qu'il se décide. Il écrivit à l'évêque une longue lettre de quatre pages, je crois bien; une lettre très respectueuse, mais en même temps très ferme. Cette lettre est aujourd'hui aux archives de La Société historique (du Nouvel-Ontario), le plus beau document qui manifeste l'âme de ce grand apôtre et de ce grand

caractère qu'était monseigneur Racette. Il disait quelque chose comme ceci :

Malgré le respect dû à votre autorité, à votre caractère épiscopal, je crois de mon devoir de vous dire ce que je pense, ce que pense votre clergé de langue française et ce que pensent vos diocésains canadiens-français. Il y a deux poids, deux mesures dans le diocèse. Quand un petit groupe de Canadiens-Anglais existe quelque part, vous vous empressiez de lui donner une paroisse; en ce qui concerne les Canadiens-Français, il faut attendre d'avoir des centaines de familles, et encore là vous reculez et remettez à plus tard, le plus longtemps possible. Vous avez fait cela pour Saint-Eugène, pour l'Annonciation et là vous êtes en train de le faire pour cette nouvelle paroisse.

Je ne sais pas s'il le menaçait d'aller directement au délégué apostolique, mais l'évêque, monseigneur Dignan, a répondu tout de suite à monseigneur Racette que la paroisse Saint-Dominique serait fondée immédiatement. Ce qui a été fait. Avec l'appui de monseigneur Chapleau, vicaire-général, nous avons suggéré, je crois, l'abbé Ovila Campeau qu'on espérait voir nommé curé, mais on a nommé l'abbé Lionel Brousseau. Ce dernier était vicaire à Saint-Jean-de-Brébeuf et ami de monseigneur Coallier. C'est lui qui fut nommé curé de cette paroisse. Au moins, la paroisse était fondée.

Nous étions rendus au printemps de 1956. Le curé Daigle était tellement furieux qu'il a fait un rapport contre moi à l'évêque. Après tous les services que nous lui avons rendus, le père Daigle dit à l'évêque que j'étais la cause de tout le trouble qu'il y avait dans le diocèse, et qu'il aurait la paix si on me mettait dehors. L'évêque fait alors venir le père provincial, en grand secret, pour lui parler de moi et lui demande de le rencontrer ailleurs qu'au Collège. Il lui demande aussi de ne pas me dire qu'il venait pour parler de moi. Voyez-vous quelle sorte de justice on avait! Il

m'accusait sans que le provincial sache ma version de l'histoire. Heureusement que le père provincial a été très, très honnête. Le père Gérard Goulet, provincial, arrive le matin et me dit que l'évêque voulait le voir à mon sujet, à Christ the King. Je lui remets ma filière et la correspondance entretenue avec la Délégation apostolique et monseigneur Stéphane Côté, monseigneur Chapleau concernant d'abord la paroisse de l'Annonciation et ensuite celle de Saint-Dominique ainsi que les pétitions. Il passe l'avant-midi à lire tous ces papiers. Il me les rapporte avant de partir pour aller rencontrer l'évêque, à Christ the King! Il revient juste avant le dîner et me dit :

— Père Raymond, vous êtes un mauvais garçon. L'évêque me dit que vous l'accusez de ne pas vouloir donner des paroisses aux Canadiens-Français. C'est inexact m'a dit l'évêque parce qu'il vient d'en donner une à Saint-Dominique.

Voyez le cynisme qu'il y avait là. Nous venions de lui arracher (la paroisse) Saint-Dominique, et il donnait comme preuve de sa bienveillance la fondation de cette paroisse Saint-Dominique! Alors, le provincial l'écoute. Or l'évêque savait très bien que je finissais mon premier mandat de trois ans comme recteur au Collège du Sacré-Cœur, terme qui peut être renouvelé et qui peut aussi ne pas l'être. Le père provincial laisse parler l'évêque qui a l'impression qu'on changera mon affectation au mois de juillet à la Saint-Ignace. Le père provincial me dit de rester à l'ombre pour quelque temps jusqu'au 31 juillet.

— Il a sans doute l'impression que vous partirez, mais vous allez être renommé. Soyez discret et tranquille jusqu'au 31 juillet.

Alors, c'est ce que j'ai fait. J'ai évité de rencontrer l'évêque à des réunions de confirmations, d'ordinations sacerdotales. Ce printemps a été très long, car je devais garder cela pour moi et n'en parler qu'à un ami intime, ami-prêtre séculier qui me tenait au courant parce qu'il était confrère du père Daigle qu'il voyait parfois et parce qu'il voyait aussi monseigneur Coallier qui était antijésuite et confident de monseigneur Dignan. Monseigneur Coallier avait dit à des prêtres séculiers que, le 31 juillet, je débarrasserais le pays! Je ne sais pas pourquoi, il m'en voulait comme il en a toujours voulu aux jésuites. C'était un caractère d'une très grande aigreur, antijésuite, bien qu'il ait fait ses études chez les jésuites de Montréal et qu'il ait toujours reçu l'aide des jésuites pour son ministère. Malgré cela, il trouvait toujours le moyen de critiquer et de mépriser les jésuites. Alors, j'étais sa dernière victime, j'allais débarrasser le pays, le 31 juillet 1956! Il sortit cette histoire qui s'était répandue dans tout le diocèse, chez les prêtres séculiers. Si bien que, le 31 juillet, tous les prêtres séculiers, excepté monseigneur Coallier, s'étaient rendus au souper de la Saint-Ignace pour s'informer des nominations. Quand j'ai été reconfirmé comme recteur du Collège, il y eut un tonnerre d'applaudissements! Ce n'était pas pour moi qu'ils applaudissaient surtout, je représentais la cause des Canadiens-Français. C'est pour cette raison qu'ils étaient contents que je sois renommé. Je me rappelle que monseigneur Coallier était alors à l'hôpital à la suite d'une crise cardiaque. C'est le curé François Blais qui me dit après le souper :

— Bon, on va aller donner des nouvelles à monseigneur Coallier, ça va lui faire plaisir, Alphonse, d'apprendre que tu es renommé! Alors, ils y vont.

En entendant la nouvelle, monseigneur Coallier dit :

— Hein? Il devait pourtant être changé! L'évêque nous l'avait assuré.

C'était sans doute une déception pour l'évêque. L'évêque n'avait pas le courage de me changer lui-même. C'est ce que le père provincial m'avait dit :

— Il voulait vous changer pour des raisons personnelles. Eh bien! qu'il prenne ses responsabilités et qu'il vous change; moi, je n'ai pas l'intention de vous changer.

Et le père Goulet, provincial, m'avait dit plus que ça. De retour de sa visite chez l'évêque et après avoir appris toute l'affaire, il me dit :

— Tout homme de cœur aurait fait la même chose que vous et, si l'occasion de faire quelque chose de semblable se répétait, vous le feriez encore; mais pour quelque temps, soyez discret!

J'ai été reconnaissant au père Goulet de m'avoir défendu en cette circonstance. Il avait été loyal envers l'un de ses sujets.

Voici donc mon compte rendu en ce qui concerne la fondation de chacune de ces trois paroisses : Saint-Eugène, l'Annonciation et Saint-Dominique.

La paroisse des Saints-Anges (North-Bay)

Entre-temps, j'avais eu affaire un peu à la fondation de la paroisse des Saints-Anges à North-Bay, paroisse du curé François Blais. Un bon jour, je reçois un appel de monseigneur Racette qui me demande d'aller à une assemblée, à une rencontre à Sturgeon-Falls. J'arrive à Verner, et il me dit que le juge J.-A.-S. Plouffe serait à Sturgeon-Falls pour nous parler de quelque chose. Monseigneur Racette et moi arrivons dans le bureau d'Auguste Vaillancourt (prêtre). Il y avait là Laurent Fortin (prêtre) si je me rappelle bien. Le juge se promenait

comme d'habitude. Je n'estimais pas beaucoup cet homme-là malgré ses services rendus à la cause des francophones. Il voulait me dire qu'il faudrait faire des démarches pour la fondation de Saint-Dominique au plus tôt.

— Oui, de fait, c'est évident, je le sais, lui dis-je, et tout le monde le sait. Je l'ai dit bien des fois au curé Daigle. Mais, il y a une chose encore plus urgente, monsieur le Juge. C'est la fondation d'une deuxième paroisse canadienne-française à North-Bay, et vous vivez à North-Bay! Vous avez seulement Saint-Vincent-de-Paul à North-Bay. Ah! oui, l'évêque a fondé la paroisse sur papier et a nommé curé le curé de Saint-Vincent-de-Paul.

Monseigneur Chapleau se faisait une vanité enfantine, je dirais, à être le curé des deux paroisses, c'est-à-dire curé de Saint-Vincent-de-Paul et curé nominal d'une deuxième paroisse fondée sur papier.

Je lui dis :

— C'est là-dessus qu'il faut travailler.

C'était lui renvoyer la balle assez directement! Il écoute cela, solennellement, sachant bien que j'avais raison.

— Alors que tout le monde le désire, monsieur le Juge, faites les démarches auprès de monseigneur Chapleau, dis-je.

Le juge dit :

— Je vais aller voir monseigneur Chapleau en compagnie du D^r Joyal. Après un examen des pulsations de son pouls et de son cœur, je vais dire à monseigneur Chapleau qu'il est très fatigué, qu'il ne peut pas continuer à être curé de deux paroisses et qu'il doit démissionner immédiatement de cette deuxième cure. Ensuite, je vais le convaincre d'aller demander à l'évêque de nommer un autre curé à la paroisse «à fonder» à Widdifield.

L'évêque nomme alors le curé François Blais curé des Saints-Anges. J'ai eu une influence assez directe sur la fondation de la paroisse des Saints-Anges.

Je dis cela parce que je crois que nous avons droit d'avoir ces paroisses. Je crois que c'était mon devoir, dans la position que j'occupais, d'aider les Canadiens-Français à obtenir les paroisses dont ils avaient besoin. J'ai été certainement l'instrument des prêtres du diocèse, en particulier de monseigneur Oscar Racette et des vicaires-généraux des Canadiens-Français, pour aider à établir deux nouvelles paroisses pour les Canadiens-Français à Sudbury et la paroisse des Saints-Anges à North-Bay.

La paroisse Sainte-Marie (Elliot-Lake)

Il y avait une autre paroisse à fonder, monseigneur Dignan le savait, mais je n'avais pas autant de moyens d'action à Elliot-Lake. Il fallait une paroisse à Elliot-Lake, ville fondée depuis quelques années. Nous étions en 1958. Sept cents familles canadiennes-françaises y vivaient. Il y avait une paroisse de langue anglaise depuis deux ou trois ans, mais pas de paroisse de langue française. J. Benoît était curé à Blind-River, qui se trouve à 15 ou 18 milles d'Elliot-Lake. Il avait voulu aider les Canadiens-Français (en allant dire une messe), mais l'évêque le lui avait défendu. J. Benoît m'avait dit que l'évêque avait dit qu'il n'y aurait jamais de paroisse canadienne-française à Elliot-Lake. J'avais mentionné cela à Alphonse Charette, président régional de l'Association d'éducation (ACFÉO) à Sudbury; monsieur Charette rencontre quelques Canadiens-Français de cette région. Il réussit à les convaincre de demander une paroisse. Il organise une rencontre et établit les faits avec le nouveau délégué apostolique,

Son Excellence monseigneur Giovanni Panico⁵, qui vient à Sudbury. Tous se rencontrent à l'église Christ the King et lui ont demandé une paroisse en disant qu'il y avait sept cents familles canadiennes-françaises à Elliot-Lake. Son Excellence monseigneur Panico connaissait peu le français; il ne fut pas certain d'avoir bien compris. Il voulut s'en assurer.

— Vous voulez dire soixante-dix familles?

— Non, Excellence, sept cents familles, répètent les messieurs.

— Vous aurez votre paroisse et vous l'aurez avant Noël.

On était en octobre, je crois. Le délégué apostolique est retourné à Ottawa, et quelques semaines plus tard, après que monseigneur Dignan eut pris sa retraite, Gabriel Forest était nommé curé à la nouvelle paroisse d'Elliot-Lake. Je crois que c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le verre... l'entêtement de l'évêque Dignan à ne pas vouloir donner une paroisse aux Canadiens-Français à Elliot-Lake. Alexander Carter avait été nommé évêque auxiliaire, en décembre 1956, et consacré en février 1957, à Montréal, par le cardinal Paul-Émile Léger. Il était nommé avec droit de succession. Mais monseigneur Dignan ne laissait pas à monseigneur Carter beaucoup de choses à faire, parce qu'il ne l'avait pas demandé, et que ce n'était pas son choix non plus! Monseigneur Alexander Carter était un homme très bien, parfaitement bilingue, originaire de Montréal, ayant reçu une formation classique. Il avait fait son collège et son séminaire avec de grands éducateurs, les pères sulpiciens. Nous savions que

5. Son Excellence monseigneur Giovanni Panico a été à la nonciature du Canada de 1953 à 1959.

monseigneur Dignan aurait aimé en avoir un autre, venant d'ailleurs. Il l'a tenu à l'ombre durant un an et demi. Monseigneur Dignan, une fois à la retraite, s'en va à London demeurer chez son frère.

Après la prise en charge du diocèse par monseigneur Alexander Carter, je ne me suis plus occupé d'activités de ce genre parce que monseigneur Carter faisait justice à tous. Il a fondé beaucoup d'autres paroisses pour les Canadiens-Français, par exemple à Val-Caron, à Val-Thérèse, à Azilda et partout où les besoins l'exigeaient. Il y a bien dans le diocèse quelques petits points qui devraient être corrigés, mais il le fera sans doute le jour où la chose sera possible. À certains endroits, il y a des curés qui font leur ministère en langue anglaise seulement, et pourtant il y a une bonne proportion de familles de langue française comme à Whitefish, à Levack, à Lively, à Manitouwadge, à Capreol. À ces endroits, il devrait y avoir un ministère bilingue.

La messe à l'école Lapalme

Il y avait un problème en suspens dans la paroisse Sainte-Anne depuis vingt ans dans les secteurs éloignés de l'église Sainte-Anne. Par exemple, quand je suis arrivé à Sudbury, à l'école Saint-David dans le Donovan, dans le nord de la ville, il y avait une section bilingue pour les quatre premières années seulement, alors que la section de langue anglaise dirigée par Sister Corona⁶ allait jusqu'à la huitième année. Les petits Canadiens-Français de ce coin-là faisaient pitié. C'était le quartier du père Amédée Dupas, qui faisait

6. Sister Corona, une religieuse de langue anglaise de la congrégation St. Joseph de North-Bay.

tout ce qu'il pouvait pour eux. Le problème était qu'il y avait là une église de langue anglaise, en plein milieu de ce district, une église dirigée par H.J. Murphy, un homme très apostolique, très entreprenant aussi, envers les Canadiens-Français. Il visitait ces familles comme si elles lui appartenaient de droit ou du moins de fait. Si quelqu'un était à l'hôpital, il était aussitôt rendu le visiter. Au début, c'était un sous-sol d'église à Holy Trinity, mais presque la moitié de ces gens-là étaient des Canadiens-Français. Je le sais parce que tous les ans je me suis fait apporter par Paul Lecoupe, lorsque j'étais à Sainte-Anne, une copie du rapport financier qu'il publiait au début de janvier, et l'on voyait que la moitié était des Canadiens-Français et qu'ils étaient aussi très généreux pour la paroisse Holy Trinity. Ce coin s'anglicisait. Les enfants de la 5^e à la 8^e année devaient marcher un mille pour venir continuer leurs études, soit à l'école Centrale, soit à l'école Saint-Joseph de la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf. Pour ceux qui appartenaient à cette paroisse, l'école était pour certains d'entre eux à un mille. La situation n'était pas brillante quand on sait que Sister Corona faisait tout pour entraîner les élèves à aller s'inscrire dans la section de langue anglaise et que le curé Murphy était très dévoué, très zélé, tant à l'église qu'à l'école Saint-David.

Le père Dupas, quant à lui, défendait une cause presque perdue. Je me rappelle, comme je l'ai déjà dit, que j'ai rencontré J.-Armand Lapalme, président de la commission scolaire, dès que j'ai été nommé curé. Je lui ai dit :

— Comment se fait-il que nous n'ayons que jusqu'à la 4^e année alors qu'eux (les Canadiens-Anglais) ont jusqu'à la 8^e année, et que normalement, dans ces écoles

de banlieue, il devait y avoir les deux sections jusqu'à la 8^e année.

Or la section de langue anglaise avait la 8^e année, et les enfants de la section de langue française devaient marcher et voyager.

Le père Dupas organise très bien le comité des parents, et tout de suite l'atmosphère change grâce à la collaboration des parents avec l'école. Et moi, je suis allé voir la supérieure générale des Sœurs grises de la Croix, à Ottawa, la révérende mère Saint-André-Corsini⁷, vers 1950, et je lui ai dit :

— Ma Révérende Mère, un secteur de notre paroisse est en souffrance. Ne pourriez-vous pas mettre là une ou deux religieuses pour aider à sauver ce secteur de la paroisse, de la ville, du point de vue catholique et surtout pour la cause du français? Vous avez des religieuses dans les meilleures écoles de la ville où il n'y a pas de problème de survie tandis que, dans ces écoles éloignées du centre, nous avons des institutrices timides, et les Sisters of St. Joseph sont très entreprenantes et très habiles; ça fait pitié de voir nos enfants étudier dans la cave, à Saint-David par exemple.

Il y avait une classe au premier étage et les autres étaient au deuxième étage; c'était partout pareil : à Saint-Albert, à Saint-Thomas, à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, les Canadiens-Anglais occupaient le principal plancher et les meilleures classes, et, nous, les Canadiens-Français, nous étions relégués au second rang. Cela n'aidait pas à développer un complexe de

7. Mère Saint-André-Corsini (Aurore Drapeau), onzième supérieure générale des Sœurs de la Charité d'Ottawa, dites Sœurs grises de la Croix, du 4 mars 1944 au 4 mars 1956.

survie chez les Canadiens-Français. Lapalme a été approché par le comité des parents de l'école Saint-David pour demander la 5^e et la 6^e année, au moins, dès l'an prochain. Les commissaires avaient décidé qu'il y aurait une 5^e et une 6^e année, l'an prochain, à l'école Saint-David, et que les élèves de la 7^e et 8^e année de la section de langue anglaise marcheraient à l'école Centrale St. Aloysius. Les Canadiens-Anglais étaient absolument insultés et indignés! Bien sûr, mais les nôtres marchaient depuis dix et quinze ans, et leurs plus grands ne pourraient pas marcher aussi? L'église Holy Trinity avait été terminée, entre-temps; au lieu d'accepter le projet, le curé Murphy a ouvert des classes dans le sous-sol de son église. Vous voyez que c'était une école paroissiale de langue anglaise qui existait de fait! Aussitôt, la commission scolaire a entrepris l'année suivante de faire agrandir l'école Saint-David. Ensuite, l'école Lapalme a été construite pour les Canadiens-Français et l'école Saint-David fut abandonnée à la section de langue anglaise. À l'école Lapalme, la messe est célébrée le dimanche par les pères de Sainte-Anne depuis 1965. Monseigneur Carter a fait nommer Adolphe Proulx, évêque auxiliaire. C'est une des premières autorisations que le nouvel évêque a données au père Eugène Proulx, alors curé de Sainte-Anne. Il y avait longtemps qu'on parlait de ce projet-là, depuis 1950 ou 1951. Avant qu'il ne soit trop tard, qu'on ne soit tous gagnés à la paroisse Holy Trinity, il fallait y voir au plus tôt. Alors, j'ai envoyé une délégation chez monseigneur Dignan à North-Bay. Paul Lecoupe était le porte-parole de ce groupe de délégués. Ceux-ci proposaient d'avoir la messe pour les Canadiens-Français dans le sous-sol de l'école Saint-David. La salle n'était pas très grande, et une hauteur

de neuf pieds peut-être. Il y avait là une classe de langue française, comme je l'ai dit, et, à côté, une salle. L'évêque Dignan a refusé qu'on aille y dire la messe sous prétexte que ce n'était pas convenable. Quand on pense que dans le diocèse, à Whitefish par exemple, la messe était dite dans la *barn* (grange), comme on disait, et ailleurs aussi il y avait des situations semblables. C'était une excuse. L'évêque refuse jusqu'en 1950, alors on commence à dire la messe dans ce secteur du nord de notre paroisse. Il a fallu attendre quinze ans pour donner ce service religieux à nos fidèles.

Pendant ce temps-là, *Msgr.* Murphy avait bâti une belle église sur le sous-sol d'autrefois; il avait aussi bâti un grand presbytère, et les Canadiens-Français avaient contribué à payer et l'église et le presbytère.

Je suis allé moi-même dire la messe dans l'auditorium de l'école Lapalme, en 1965 et en 1966, avec un souvenir nostalgique! La messe continue à se dire là, et l'on dit que l'assistance augmente un peu. C'est un groupe fervent, très attaché au français, qui participe, mais la grande majorité est restée à Holy Trinity. Il faut dire que *Msgr.* Murphy n'a pas collaboré du tout. Quand il a été décidé que la messe serait dite à l'école Lapalme, *Msgr.* Murphy monta en chaire et dit :

— Les gens qui veulent aller à la messe à l'école Lapalme, vous allez redevenir paroissien de Sainte-Anne. Vous êtes libres d'y aller, mais ne revenez plus ici.

C'était mettre ces gens dans une situation difficile. La messe est dite là, le dimanche seulement, et les jours de fête. Tous les jours de la semaine, il n'y a pas de messe. À l'école Lapalme, il n'y a pas de confession, excepté pour les enfants la veille du premier vendredi du mois. De plus, il n'y a pas de messe de minuit

à Noël. C'était dire à ces gens qui avaient contribué à payer une vieille église :

— Si vous allez à la messe à l'école Lapalme, vous n'aurez pas le droit de revenir dans votre vieille église.

C'était un moyen très habile de garder la plupart d'entre eux à l'église Holy Trinity. C'est ce que j'ai dit à monseigneur Carter quand, en 1966 je crois, il m'écrivait une lettre au sujet des dames du Club du Rosaire. Je lui avais demandé l'autorisation en leur nom de faire une construction à la Grotte. Les dames voulaient y construire un kiosque pour n'avoir pas à supprimer les pèlerinages les jours de mauvais temps. Elles avaient 20 000 \$ en banque, il n'y aurait donc pas eu de collecte à faire, c'était déjà tout fait, tout ramassé.

Monseigneur Alexander Carter me répondit qu'avant de faire des choses qui n'étaient pas essentielles, il fallait, selon l'esprit de Vatican II, s'occuper des secteurs pauvres du diocèse. Il mentionna le secteur de l'école Lapalme, le secteur du Donovan où il faudrait une paroisse. Monseigneur Carter suggérait aux dames de prendre cet argent pour le donner à la construction d'une paroisse dans le Donovan. C'est moi qui ai été chargé de répondre à la lettre de monseigneur Carter. Sa lettre révélait sa bonne volonté, sa bienveillance. Les dames acceptèrent de ne rien faire à la Grotte pour le moment et étaient prêtes à contribuer à ce projet d'une église dans le Donovan.

Monseigneur Carter me donna l'occasion de lui dire ce que je voulais lui dire depuis longtemps, c'est-à-dire toute l'histoire du Donovan : comment on aurait voulu, alors que c'était facile, préparer la fondation d'une paroisse, vers 1951, qu'avait refusée monseigneur Dignan. Ce qui était devenu beaucoup plus difficile maintenant. Cependant, dès que la construction de l'église serait commencée, le Club du Rosaire ferait un

don substantiel pour cette nouvelle paroisse. En attendant, ces dames aident au curé des paroisses moins fortunées et continuent à aider les familles dans le besoin, dit-on à monseigneur Racette.

Les écoles catholiques de langue française

Il y a la question des écoles dans certaines villes minières : Lively, Levack et autres. Jusqu'à maintenant, les grosses compagnies minières ne donnaient pas d'octroi aux écoles séparées, mais seulement aux écoles publiques. Actuellement, le gouvernement est en train de trouver un système d'octrois de péréquation, selon la population, pour corriger cette anomalie. Quand il y aura des écoles catholiques, avec une section bilingue, dans ces régions, l'organisation des Canadiens-Français se fera plus facilement. Ils pourront mieux s'organiser ensuite pour avoir des paroisses là où ils sont assez nombreux pour légitimer la fondation d'une paroisse ou du moins obtenir un ministère bilingue.

Mais depuis que monseigneur Carter a pris en main la direction du diocèse, en novembre 1957, je n'ai plus fait de réclamations, je ne me suis plus mêlé de fonder des paroisses, car monseigneur Carter faisait lui-même le travail et le faisait très bien. Je ne faisais pas cela par besoin d'activisme, je faisais cela par esprit surnaturel parce que je sentais que j'étais en position d'aider à fonder des paroisses pour les Canadiens-Français; voilà pourquoi je l'ai fait.

J'ai été mêlé à d'autres choses au point de vue national. J'ai suivi les congrès de l'ACFÉO. J'ai participé à la fondation des comités de parents et d'instituteurs d'écoles à Sudbury et dans la région. Par exemple, quand je suis arrivé comme vicaire à Sainte-Anne, aux écoles Saint-David, Saint-Alphonse, Saint-Albert, nous avons jusqu'à

la 4^e année alors que la section de langue anglaise avait jusqu'à la 8^e année. J'ai vu le président des commissaires d'écoles séparées, monsieur J.-Armand Lapalme. À sa suggestion, on a fondé des comités de parents. Puis, avec leur collaboration, on a fait corriger ces situations. Après des pétitions de ces comités de parents, les écoles ont été agrandies pour pouvoir offrir jusqu'à la 8^e année aux sections de langue française autant qu'aux sections de langue anglaise. C'était une anomalie qui s'était glissée tranquillement dans notre paroisse Sainte-Anne. Trente ans plus tôt, il y avait eu deux écoles centrales, en ville, à côté de l'hôpital Saint-Joseph⁸, une de langue anglaise et une de langue française.

Les écoles éloignées du centre telles Saint-David, Saint-Thomas, Saint-Albert et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours devaient avoir des classes jusqu'à la 4^e année, pour la section de langue française et pour la section de langue anglaise. Comment est-on parvenu, dans les sections de langue anglaise à obtenir des classes jusqu'en 8^e année? On a été assez habile pour faire accepter cela à nos commissaires de langue française. Il y avait là une situation à corriger, en travaillant avec les commissaires d'école, J.-Armand Lapalme et d'autres commissaires. En travaillant avec les Sœurs grises, j'ai fait nommer des sœurs dans les écoles éloignées du centre de la ville. Auparavant, dans notre paroisse Sainte-Anne, toutes les sœurs enseignaient à l'école Centrale.

8. L'hôpital Saint-Joseph fondé en 1896 par les Sœurs de la Charité d'Ottawa dites Sœurs grises de la Croix, situé sur le chemin Sainte-Anne près de l'église Sainte-Anne-des-Pins. L'hôpital a fermé ses portes le 28 juin 1975. Pendant 50 ans, l'hôpital Saint-Joseph fut le seul à répondre aux besoins de toute la région de Sudbury. Voir la thèse de Huguette Parent, s.c.o., *L'Hôpital Saint-Joseph de Sudbury, 1896-1975*, Université Laurentienne, Sudbury, 1985, 170 p.

Dans ces écoles éloignées du centre-ville, il n'y avait pas de religieuses, et les institutrices laïques faisaient face aux Sisters of St. Joseph, comme Sister Corona à Saint-David et d'autres qui faisaient entrer beaucoup d'enfants canadiens-français dans les classes de langue anglaise, au début de l'année scolaire, au moment de l'inscription.

Toutes choses auxquelles j'ai collaboré, je ne le regrette pas du tout. Je n'ai jamais fait cela par fanatisme. J'ai fait cela parce que je pensais que c'était pour le plus grand bien, non seulement au point de vue culturel, mais aussi pour le plus grand bien spirituel de nos gens. J'ai fait cela par esprit de charité. Je ne regrette pas d'avoir travaillé ainsi pour aider les nôtres dans le Nord-Ontario.

J'ai écrit aussi, à la demande du directeur de l'hebdomadaire *L'Information*⁹, beaucoup d'articles depuis sept ans, sur les sujets d'actualité d'abord, puis sur la Bible et ensuite sur la question du français : nos écoles, les minorités, non seulement dans l'Ontario, mais dans l'Ouest et dans les Maritimes, ensuite sur les missions au Canada et ailleurs, en Chine et dans d'autres pays de mission. J'ai travaillé autant que j'ai pu pour les nôtres. Je dirai ailleurs le travail au Collège du Sacré-Cœur et à l'Université.

Je crois que j'ai mérité la décoration qui m'a été remise par l'Association d'éducation à titre de très méritant de la cause canadienne-française lors du congrès de la semaine française de 1959. J'étais absent, j'étais en Floride parce que j'avais laissé Sudbury au mois de janvier 1959. On m'a décoré «in absentia» et les parchemins m'ont été envoyés en Floride. Voilà

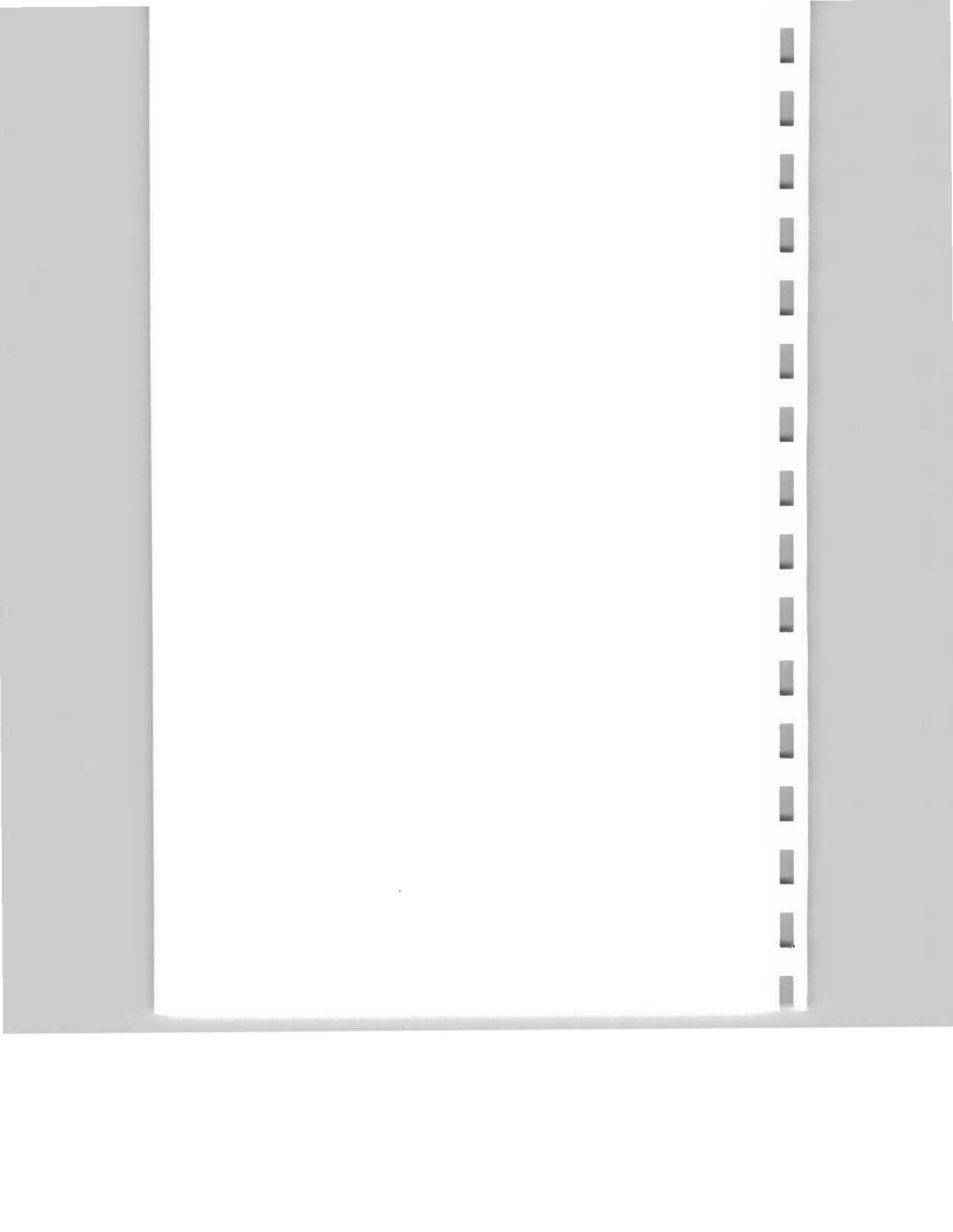
9. L'évêque du diocèse de Sault-Sainte-Marie, monseigneur Alexander Carter, lance un journal, le 30 mars 1963, *L'Information*, qui vit à peine cinq ans. *Le Voyageur* lui succède en mai 1968.

l'ouvrage que j'ai fait, en action et aussi par mes écrits, pour les nôtres dans le Nord-Ontario et en Ontario. Pourquoi ai-je agi ainsi?

J'avais été bien formé quant à la religion catholique et à la langue française, dans ma famille et par mon curé de Verner, monseigneur Oscar Racette qui était un excellent Canadien-Français. Il nous a donné pendant 50 ans une très bonne éducation, à nous les jeunes de Verner, éducation qui s'est poursuivie au Collège du Sacré-Cœur. Je me rappelle avoir entendu là de bonnes conférences sur des questions nationales et avoir été membre de l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC). Cette association étudiait les questions nationales. Je suis allé entendre, vers 1928, le père Charles Charlebois, o.m.i., aumônier de l'ACFEO, alors que le Règlement XVII, antifrçais, venait d'être aboli, car j'avais fait mes études primaires durant ce temps-là. Chez les jésuites, à Montréal, j'ai suivi les cours du chanoine Lionel Groulx, à l'université, sur l'histoire des Canadiens-Français. J'avais lu tous les livres du chanoine Groulx sur les minorités de langue française au Canada. J'ai lu aussi les livres des historiens Thomas Chapais, (Robert) Rumilly, ainsi que les livres et conférences d'Henri Bourassa. Ajoutons à cela l'influence de mon père et de ma mère. Mon père n'avait pas beaucoup d'instruction, mais il était absolument correct au point de vue canadien-frçais. Il avait un jugement très sûr. Pendant de nombreuses années, il a été commissaire d'école. Il était toujours question de problèmes scolaires autour de moi, dans ma famille, à Verner. Je me rappelle que ma mère, alors que j'étais tout jeune, nous faisait prier pour nos écoles afin qu'elles demeurent catholiques et de langue française. Nous avons été élevés dans cette atmosphère.

Je crois cependant que l'homme qui a eu le plus d'influence sur moi concernant ce sujet a été monseigneur Racette. Je suis heureux aussi que mes frères, mes sœurs aient tous servi dans l'enseignement, dans la direction scolaire, dans l'éducation et que mes belles-sœurs et beaux-frères se soient aussi intéressés à ces questions. C'est consolant, c'est une grande satisfaction pour moi de voir que ma famille est restée intègre quant à la religion catholique et au fait canadien-français. J'espère que mes neveux et nièces le seront tout autant que l'ont été leurs parents et leurs grands-parents. Je l'espère.

Les jeunes d'aujourd'hui, tout en ayant l'esprit ouvert, l'esprit international, ne doivent pas oublier qu'on appartient à une race, à une nation qui mérite le respect et dont on a le droit d'aimer et de préserver ses valeurs – les valeurs culturelles et religieuses bien entendu. Notre race, c'est la race canadienne-française; notre culture, c'est la culture canadienne-française, quoique nous soyons tous bilingues. J'espère bien que mes neveux et nièces seront fidèles à cet héritage, à ce patrimoine qu'ils ont reçu de leurs parents et de leurs grands-parents.



CHAPITRE TROISIÈME

AUX ORIGINES DE L'UNIVERSITÉ DE SUDBURY

Le Collège du Sacré-Cœur

Quand j'ai été nommé recteur au Collège du Sacré-Cœur¹, le 31 juillet 1953, je savais vaguement que la charte du Collège du Sacré-Cœur contenait des pouvoirs universitaires. Je l'avais entendu dire par le père Philippe Leduc, mon prédécesseur, qui, lui-même, croyait que cette charte, donnée en 1914² par le gouvernement de l'Ontario, contenait de tels pouvoirs universitaires. Le père Leduc, qui avait été recteur les quatre années précédentes, me dit, en m'initiant, que la charte du Collège, donnée en 1914, avait des pouvoirs universitaires et qu'on pourrait donc s'en servir.

La charte était supposément à l'étude, car le père Leduc avait demandé à M^e Gaston Vincent, avocat d'Ottawa et président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO³), de donner son avis légal sur les pouvoirs contenus dans notre charte de 1914.

1. Voici quelques notes historiques que j'enregistre, moi, père Alphonse Raymond, s.j., à la demande du père Jean-d'Auteuil Richard, s.j., président et recteur de l'Université de Sudbury.

2. Le Collège du Sacré-Cœur a ouvert ses portes en 1913, mais la sanction royale a été donnée à la charte le 20 avril 1914.

3. L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFÉO), fondée en 1910, prend le nom d'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) en 1968.

En cette année 1953, il y avait environ 300 à 350 élèves inscrits au Collège du Sacré-Cœur. Voici quelques-uns des pères (jésuites) qui formaient le personnel : le père Léopold Labrecque, préfet de discipline; le père Louis Sanschagrin, préfet d'études du cours universitaire et ministre de la maison; le père Réal Morin, préfet d'études du cours secondaire et professeur de méthode; les professeurs de philosophie étaient le père Pierre Rioux, en deuxième année, et le père René Castonguay, scolastique, en première année; le père Louis J. Falbord enseignait l'apologétique; les professeurs de science étaient le père Louis Bourgeois en chimie et le père Roger Leclair en physique et en mathématiques. Le procureur était le père Joseph Gaudette. Le professeur de rhétorique était le père Lorenzo Cadieux, de belles-lettres était le père Charles Dubé, de versification était le père Joseph Cossette, et les pères Léon Meunier et René Castonguay enseignaient les mathématiques. Il y avait le père Louis-P. Bellavance qui enseignait en éléments latins (8^e année) et le père Jean-Marie Archambault, en syntaxe (9^e année). Il y avait aussi quelques scolastiques : les pères Ledoux et Quinn, en 8^e année, qui sont décédés, subitement en ce qui concerne le père Quinn. Le père spirituel était le père Bruno Duplessis, qui avait une très bonne influence sur les élèves. Voilà pour le personnel.

Nous avons décidé de fêter le quarantième anniversaire du Collège. En effet, le Collège avait ouvert ses portes en 1913, et nous étions maintenant en 1953, donc quarante années d'histoire. Les fêtes avaient été bien préparées et ont été bien réussies : trois jours de fête, la première journée pour les élèves actuels et leurs parents, la deuxième journée pour les anciens élèves et les bienfaiteurs, et la troisième journée était la journée «souvenir des défunts» pour les anciens professeurs et les

élèves qui avaient travaillé au Collège depuis les débuts. Ces fêtes nous donnèrent l'occasion de publier un bel album-souvenir dans lequel, en première page intérieure, on trouvait en exergue les deux articles de la charte qui nous conféraient des pouvoirs universitaires. Toutes les personnes qui ont reçu ce programme-souvenir ont pu voir et savoir, si elles ne le savaient pas déjà, en lisant ces textes, que la charte de 1914 contenait des pouvoirs universitaires. Nous avons le pouvoir de fonder des facultés universitaires et des collèges universitaires à Sudbury et partout en Ontario où nous le jugerions bon.

Certains avocats avaient mis ces pouvoirs en doute, surtout en 1944-1945, quand le père Wilfrid Nadeau avait pensé, avec d'autres pères, Mongeau, Gaudette, Cadieux, créer une université à Sudbury. Les avocats Léo Landreville et James Cooper ainsi que le juge J.-A.-S. Plouffe avaient défendu l'opinion que la charte ne contenait pas ces pouvoirs universitaires, du moins pas de façon précise, bien qu'assez définis, et que, si elle les contenait, ces pouvoirs étaient périmés parce qu'on n'en avait pas fait usage durant ces trente années d'existence. Toujours est-il que ces messieurs présentèrent en Chambre⁴ un *bill*⁵ demandant une charte universitaire pour les pères jésuites de Sudbury. Le *bill* était parrainé par le député (Bob) Carlin du parti CCF (ancêtre du NPD), ancien organisateur et fondateur de l'Union⁶ (syndicat) Mine-Mill à Sudbury, soupçonné de tendances communistes. Monsieur Carlin, député de l'opposition tandis que le gouver-

4. Le mot *Chambre* désigne la législature.

5. Le mot *bill* signifie *projet de loi* du Parlement.

6. Chaque fois que le mot *Union* apparaît dans le texte, il a été remplacé par le mot *syndicat* que le père Raymond employait également.

nement était conservateur, et deux avocats libéraux présentaient le *bill*. On sait que le juge Plouffe était un libéral; il l'avait été toute sa vie ainsi que les deux autres candidats libéraux dans le comté (circonscription) de Sudbury, à un moment ou l'autre. Ce n'était donc pas les hommes les mieux placés pour parrainer et présenter le *bill*, si bien que, sans entrer dans tous les détails, même après avoir été adopté en deuxième lecture, le *bill* a été suspendu.

En 1944, quand la législature ontarienne a été dissoute pour aller en élection, la commission Hope avait été établie pour mener une enquête sur l'éducation; la question de l'Université de Sudbury était remise à plus tard.

En 1945, on fait de nouveau la demande et, là encore, le *bill* s'est rendu en deuxième lecture. C'était très habile de la part du gouvernement qui ne semblait pas s'opposer à une université dans le Nord-Ontario. Le gouvernement n'était pas trop en faveur de donner une université à la demande des libéraux et des députés du CCF qui, évidemment, s'en serviraient comme capital politique lors de la prochaine campagne électorale en disant que c'étaient eux qui avaient obtenu cette université, qu'ils l'avaient arrachée au parti conservateur. En 1946, le *bill* se rend encore jusqu'en deuxième lecture, et le *bill* fut encore retardé – la commission Hope⁷ en étudiait toujours le bien-fondé –; cette fois, il avait été relégué aux calendes grecques et n'a jamais été repris.

J'allais à Ottawa une fois ou deux par année, au congrès de l'ACFÉO, et je demandais alors à M^e Vincent

où en était son étude de la charte. Il me dit, la première fois, qu'il n'avait pas eu le temps de l'étudier de manière précise et qu'il ne pouvait pas répondre encore de façon définitive. J'avais l'impression qu'il n'avait pas prêté attention à l'étude de la charte. Pourquoi? Je me doutais de la raison. Il savait bien que s'il donnait une réponse affirmative, à savoir que notre charte contenait des pouvoirs universitaires, cela déplairait aux pères oblates de l'Université d'Ottawa où il avait fait ses études. Peut-être que cette raison l'a fait hésiter pendant quelques années, mais comme j'allais à Ottawa deux fois par année, au congrès de l'ACFÉO, dont le recteur du Collège était membre d'office du Conseil d'administration, je vins à connaître M^e Vincent de mieux en mieux, et nous étions devenus de bons amis. Et, à la fin, je lui dis :

— M^e Vincent, pourriez-vous consacrer quelques heures à l'étude de la charte du Collège? Nous aimerions bien nous en servir si elle a des pouvoirs universitaires.

Durant l'année 1955, nous avons enfin reçu un grand document de cinq ou six pages confirmant que notre charte avait des pouvoirs universitaires : qu'il était libre à nous de donner nos propres diplômes et de fonder toutes les facultés que nous voudrions bien fonder. Il ne se prononçait ni en faveur ni contre le projet, il donnait un avis légal. Ceci a aussitôt été porté à l'attention du père Gérard Goulet, provincial, qui nous a encouragés à réfléchir ensemble et à voir ce que l'on pourrait faire comme développement au Collège du Sacré-Cœur du point de vue de l'éducation; si l'on pouvait décerner des diplômes dans certaines disciplines au lieu d'offrir le baccalauréat général seulement; par exemple, remettre des diplômes avec des

majeures en éducation, en sociologie, en sciences ou même en génie, car à Sudbury, évidemment, une faculté de Génie aurait été populaire à cause de l'INCO (International Nickel Company) qui a besoin de beaucoup d'ingénieurs dans tout le Nord, pays de minerai.

Nous aurions dû créer d'abord une faculté de Génie. Nous en avons ensemble étudié la possibilité. Les plus ardents au travail ont été le préfet des études, les pères Sanschagrin, Charles Dubé, J.-M. Archambault et Conrad Simon ainsi que d'autres pères, les pères Yvon Ferland, P.-É. Beaudoin et Pierre Vanier. Si bien que nous avons proposé au père provincial de mettre à exécution les pouvoirs contenus dans notre charte. Le père provincial suggéra qu'il fallait d'abord obtenir des autres universités la reconnaissance de nos diplômes. Il n'était pas suffisant de donner des diplômes; il fallait qu'ils soient reconnus dans les autres universités; les élèves voudraient fréquenter d'autres facultés comme celles de Droit ou des Sciences sociales, d'Histoire ou toute autre faculté telle que l'enseignement universitaire à l'Université Laval — c'était l'Université à laquelle nous étions affiliés à ce moment-là —, à l'Université d'Ottawa à laquelle nous avions déjà été affiliés, à d'autres universités en Ontario comme l'Université de Toronto ou à des universités d'autres provinces canadiennes.

Je me rappelle bien que la réponse vint rapidement de l'Université Laval, dans une lettre très bienveillante qui disait que le recteur et le secrétaire accepteraient tous nos diplômés, dans toutes leurs facultés, comme jadis lorsque nous étions affiliés à eux, et qu'ils nous souhaitaient Bonne Chance; qu'ils faisaient des vœux pour notre développement à Sudbury et dans le Nord-Ontario. Sydney Smith, président de l'Université de Toronto répondit tôt lui aussi. Il accusa réception de la

lettre et nous dit qu'il était en faveur de la création d'une université à Sudbury pour le Nord-Ontario, car il était bien favorable aux petites universités plutôt qu'aux universités colossales.

Quant à la décision d'accepter ou non nos diplômés, cela dépendait du Sénat de l'Université de Toronto à qui il présenterait notre demande lors de la prochaine réunion qui aurait lieu dans quelques semaines. L'Université d'Ottawa, elle, prit du temps à répondre. M^e Vincent lui-même a dû intervenir auprès du père Rodrigue Normandin, recteur, qui envoya une lettre qui montrait son insatisfaction. Il accusait réception, il ne se compromettait pas du tout, il n'affirmait pas, il n'engageait pas l'Université d'Ottawa à accepter nos diplômés; chaque étudiant serait accepté après étude de son dossier personnel. M^e Vincent, insatisfait de cette réponse comme nous l'étions nous-mêmes, est allé voir l'archevêque d'Ottawa pour qu'il fasse pression sur les oblats. Monseigneur Marie-Joseph Lemieux, o.p., chancelier de l'Université d'Ottawa, pouvait exercer de la pression sur les oblats; ce que monseigneur Lemieux a fait. Une deuxième lettre, un peu plus courtoise, dans laquelle il ne se compromettait pas, mais se montrait plus bienveillant, nous est parvenue.

Comme nous le verrons bientôt, c'était important d'avoir ces lettres des universités. Pour avoir la permission d'écrire ces lettres de demandes, il avait fallu la demander au père provincial, Gérard Goulet, qui était venu passer quelques jours lors de sa visite annuelle à Sudbury. Il était favorable, mais il hésitait; on aurait dit qu'il ne voulait pas être seul à en prendre la responsabilité. Il voulait nous laisser l'initiative de la décision afin d'éviter, si le projet ne réussissait pas, que Rome le blâme de cet échec; je me rappelle qu'il m'avait dit :

— Père Raymond, il faut que je me protège.

Je ne sais pas si c'était la raison, mais il hésitait. Il était six heures du soir, il partait par le train de dix heures sans nous avoir donné la permission d'écrire ces lettres. Avant le souper, il dit aux pères de la consulte⁸ des études :

— Écrivez-moi une ébauche de lettre que vous enverriez aux universités et, sans doute, je pourrai l'approuver après l'avoir lue bien attentivement. Après le souper, je croisai les pères Yvon Ferland et Charles Dubé.

— Écoutez, pouvez-vous composer cette lettre tout de suite, et nous demanderons au père Goulet de l'approuver avant son départ de Sudbury; de cette manière, ça ne traînera pas encore quelques semaines, et on ne risquera pas qu'elle soit renvoyée aux calendes grecques.

C'est ce que nous avons fait. La lettre était prête vers neuf heures du soir. Les pères sont venus me voir à mon bureau, et ensemble nous sommes allés voir le père Goulet. Surpris de nous voir lettre en main, il l'a approuvée après l'avoir lue et relue.

— Eh bien! oui, envoyez la lettre.

C'était le premier feu vert que nous avons eu à une demande précise. Ces lettres destinées aux universités ont été écrites durant l'année universitaire 1955-1956, et nous avons tout de suite reçu des réponses. Il s'agissait ensuite d'informer le public que nous allions offrir nos propres diplômes. Mais il était prudent d'en aviser le gouvernement, le ministère de l'Éducation, avant d'en informer le public, et ce pour deux raisons : d'abord, afin d'éviter tout embarras, tout embêtement

8. Consulte : dans l'administration du Collège, équivalent de conseil d'administration.

avec le gouvernement, et afin de pouvoir obtenir un jour des octrois pour l'université projetée. Par l'entremise de nos députés Rhéal Bélisle et Gerald (Gerry) Monahan, on demanda une entrevue avec le ministre de l'Éducation, monsieur Dunlop. Jean-Noël Desmarais m'avait présenté à Toronto, quelque temps auparavant, à l'automne de 1956. J'ai ensuite rencontré monsieur Dunlop en compagnie des députés Bélisle et Monahan et de M^e Vincent en janvier 1957. Le ministre commence par nous demander si nous étions certains que notre charte contenait vraiment ces pouvoirs universitaires, ce à quoi en dix minutes M^e Vincent a très bien répondu avec preuve à l'appui; il réussit à convaincre Dunlop que nous avions des pouvoirs universitaires.

— Oui, mais, qui va accepter vos diplômés? C'est bien beau de donner des diplômes, mais si ces diplômes n'ouvrent pas la porte aux professions, ils n'auront pas grande utilité.

— Voici les lettres des universités : d'abord Toronto, puis Laval et ensuite Ottawa ont répondu qu'elles accepteraient nos diplômés avec le cours que nous donnions quand nous étions affiliés à l'Université Laval.

Le ministre de l'Éducation nous dit alors :

— Pourquoi ne changez-vous pas de nom puisque vous voulez devenir une université? Prenez un nom qui signifie vraiment que vous êtes une université.

— Nous voulions éviter d'aller à la législature; nous avions voulu éviter d'avoir un refus; nous voulions nous servir de notre charte de 1914. Nous fondions une université avec des pouvoirs donnés au Collège du Sacré-Cœur en 1914. Nous comptions l'appeler l'Université de Sudbury et opérer avec la charte de 1914.

— Il serait mieux d'avoir un nom accepté par le gouvernement.

Devant la bienveillance de Dunlop, nous acceptons de présenter un *bill* à la législature. Le *bill* est présenté, mais comme la législature était déjà en session, depuis quelques jours, Dunlop nous dit, en souriant :

— Il y a une formalité à remplir : il s'agit d'une amende de 200 \$ pour ne pas avoir présenté votre *bill* avant l'ouverture de la session!

Ce n'était pas grave si ce n'était que cela qu'allait coûter l'obtention de l'Université de Sudbury!

Jusque-là, nos voyages ne nous avaient rien coûté. J'y allais avec les deux députés. Ils prenaient une suite, nous couchions dans la même suite, nous voyagions ensemble, et ils payaient mes repas là-bas. Je n'avais pas à déboursier grand-chose. Tout ce que ce *bill* a coûté, c'est 200 \$... Le soir, après que la chose a été dans le sac, j'ai offert un souper à ces messieurs et à leurs dames, au Royal York, à Toronto. Après quoi, nous avons pris le train pour retourner chacun chez soi.

Un souper avec une addition de moins de 200 \$ pour que l'Université de Sudbury commence à fonctionner! Ce n'est pas beaucoup si l'on considère les quelques milliers de dollars qu'avaient coûté les avis légaux des avocats, dix ans plus tôt. M^e Vincent n'a rien chargé pour son avis légal, et ses voyages à Toronto il les faisait peut-être par bienveillance envers les Canadiens-Français du Nord; je crois que ses dépenses de voyage étaient couvertes par l'ACFÉO. Il fallut ensuite présenter un projet de loi. Tout est sorti dans les journaux quand le projet de loi a été présenté en première lecture. Tout passe très bien en première lecture, grâce à l'habileté de messieurs Monahan et Bélisle. Voyez-vous, à Ottawa, les Canadiens-Anglais protestants voulaient une université qui s'appelle aujourd'hui l'Université Carleton. Nos députés disaient

aux gens de la région d'Ottawa de voter pour notre projet de loi et en retour que nous allions appuyer le leur pour Carleton. Ils manœuvraient bien pour gagner l'appui des députés. Ils manœuvraient bien aussi à Sudbury, car une certaine opposition s'est alors fait entendre quand notre projet a été connu.

Le pasteur Earl Lautenslager, de la United Church, m'a aussitôt téléphoné. Il voulait tout de suite entrer en collaboration avec nous, c'est-à-dire que les révérends non catholiques n'avaient rien fait pour l'éducation ni primaire ni secondaire, mais qu'ils étaient prêts à entrer de plain-pied avec nous dans le projet de l'université. Je lui promets que tous les étudiants, qu'ils soient de langue française ou anglaise, catholiques, non catholiques, protestants, de toutes les religions, seraient bienvenus dans notre université. Il y aurait deux sections, une de langue française et une autre de langue anglaise, et aucune propagande ne serait faite pour la conversion des protestants à l'Église catholique. Mais cela le laissait insatisfait comme vous le verrez plus tard.

Bill Edgar qui, à cette époque-là, était conseiller de la ville et principal à une école primaire de la ville était un autre qui faisait entendre son désaccord. Il avait une certaine influence et, en ce temps-là, n'était sympathique ni aux catholiques ni aux Canadiens-Français. Je savais cela, j'en avais eu la preuve. Ce Bill Edgar a menacé nos députés, surtout Monahan, d'amener l'affaire devant la réunion – des maires des différentes municipalités du Nord-Ontario – qui devait avoir lieu bientôt et de s'opposer au projet si nous ne les assurions pas que cette université serait ouverte à tous, même dans sa direction, et qu'elle serait une université non confessionnelle. Pendant un certain temps, Monahan était très inquiet, car Bill Edgar était vraiment l'homme capable de lancer

l'affaire à la réunion de tous les maires du Nord-Ontario et de soulever une opposition contre notre projet d'ouvrir une université. Le *Sudbury Star* aurait embarqué dans cette opposition. Cependant, Monahan a si bien présenté le projet de loi qu'Edgar n'en parla pas à la réunion, devant l'assurance que Monahan lui donnait que les élèves, de toutes races et de toutes nationalités, seraient acceptés et qu'il n'y aurait pas de pression religieuse exercée sur qui que ce soit. Après être passé en première lecture, en février, le *bill* a dû attendre quelque deux ou trois semaines avant qu'il ne revienne en deuxième lecture. Et encore là, il est passé en seconde lecture sans difficulté. Monahan était appuyé par les députés du Nord-Ontario, par un député de Pembroke, un catholique irlandais de la région de Pembroke, et tout a bien été. À ce moment-là, l'évêque Dignan de North-Bay avait donné son accord. Je lui avais demandé son appui, non officiellement cependant. Je l'avais rencontré à une cérémonie de confirmation à Sainte-Anne ou ailleurs. Je lui avais demandé :

— Vous n'auriez pas objection, Excellence, à ce que nous reprenions le projet d'une université à Sudbury qui avait déjà été lancé... en 1944 et 1945?

— Oh! non, non.

Je pense que l'évêque était convaincu que l'on ne réussirait pas plus en 1956-1957 qu'en 1945.

Mais si on réussissait? Je me rappelle bien que le vicaire-général du temps, *Msgr.* Humphrey, avait demandé à des laïcs et à des prêtres de la ville :

— Est-ce que l'évêque est au courant de ce projet-là?

Eh bien! l'évêque ne pouvait pas dire qu'il n'était pas au courant parce qu'il l'avait lui-même dit. Il n'y avait rien d'écrit, mais il avait dit en public, devant des prêtres, qu'il n'avait pas d'objection au projet.

Le projet de loi passa en troisième lecture. Nous nous tenions les doigts croisés, selon l'expression. Nous tâchions d'éviter toute opposition en essayant de calmer tout le monde; il faut dire que Monahan a très bien agi et Bélisle aussi, les deux ont très bien fait. En particulier, j'ai bien apprécié Monahan, car il se rendait compte qu'il pouvait nuire à sa carrière politique en étant autant en faveur de notre université. Pouvait-on lui nuire? D'abord, certains protestants n'étaient pas favorables, tout comme au début le pasteur Lautenslager et Bill Edgar qui étaient influents aussi. Il y avait certainement des Irlandais catholiques qui n'étaient pas favorables, chez les Knights of Columbus, par exemple. Monahan, qui était lui-même mêlé à ces milieux-là, sentait de l'opposition. Il me dit :

— Père, si nous obtenons cette université, même si c'est au prix de ma carrière politique, je ne regretterai rien. Parce qu'une université pour le Nord-Ontario mérite d'être payée par ma carrière politique. Je pourrai vivre en dehors de la politique et je serai très heureux d'avoir collaboré à fonder une université dans le Nord-Ontario.

C'est ce qui est arrivé aux élections de 1959 où il a été battu, pas seulement pour nous avoir aidés à fonder une université, mais à cause de son attitude sur la question ouvrière, attitude contre le Mine-Mill qui était encore le syndicat au pouvoir à ce moment-là. Les ouvriers avaient fait une grève, et Monahan avait fait voir qu'il n'était pas favorable au syndicat Mine-Mill. Ils ont donc travaillé à le faire battre. Je me rappelle qu'à mon retour de West Palm Beach en Floride, j'avais été remplacé comme recteur du collège en janvier 1959 par le père Émile Bouvier, c'était quelques jours après les élections où il avait été battu, je lui ai téléphoné pour lui offrir mes regrets. Il me dit :

— *Father, if you had been here, it could have been different.*

Paraît-il, le quartier Fournier avait voté majoritairement contre lui, en grande majorité du moins contre lui, parce que le Mine-Mill avait influencé la majorité des mineurs. Si quelqu'un avait été ici pour parler, pour expliquer le point de vue de Monahan, les résultats auraient pu être différents. Il aurait aimé en tout cas que je sois là, à Sudbury. Comme c'est délicat de se mêler de politique! Il était sans doute mieux que je sois loin au moment des élections et de la campagne électorale.

L'Université de Sudbury

Nous avons une université par la sanction du projet de loi, le 30 mars 1957.

Nous avons reçu les lettres des universités qui acceptaient de reconnaître nos diplômés en 1956. La lettre de l'Université de Toronto était arrivée le 15 juin 1956. Nous étions tellement contents. Que c'était tentant de le dire à la distribution des prix, le soir même! De dire aux parents et aux élèves que nous avons cette lettre du Sénat de l'Université de Toronto et que, l'an prochain, nous commencerions à donner nos diplômes; nous l'avons laissé entendre, nous l'avons insinué sans le dire ouvertement, car nous ne voulions pas alerter avant le temps les opposants au projet, car il y en avait. Nous ne voulions pas non plus alerter le *Sudbury Star*, Bill Edgar, etc. Pendant l'été de 1956, nos professeurs organisèrent les cours, indépendamment de l'Université Laval. On n'apportait pas tout de suite de changement au cours.

On a admis la première étudiante, Anita Chevrier, à l'été pour la rentrée de septembre 1956. Le *Sudbury Star* a souligné cet événement en venant à l'Université prendre des photos de cette étudiante entourée

d'environ quatre cents garçons très courtois à son endroit. Anita Chevrier réussissait très bien.

Le premier acte officiel a été l'affiliation du Collège de Hearst à notre Université. Monseigneur Louis Lévesque, évêque de Hearst, demande immédiatement que soit admis son collège, nouvellement fondé.

À la cérémonie de la fin d'avril, monseigneur Lévesque, de Hearst, assistait en compagnie du député-ministre des mines, Kelly, grand bienfaiteur du diocèse. Nous profitons de l'occasion pour remettre un diplôme de très méritant à Gerald Monahan et à Rhéal Bélisle pour leur travail qui a fait adopter le *bill* créant l'Université de Sudbury sous l'appellation du même nom. C'était le premier événement signalé publiquement et rapporté par le *Sudbury Star*. Quand il vit que nous avions si bien réussi, ce journal a fait une bonne publicité pour l'Université, de même de la part de la radio et de la télévision. Il y avait au *Sudbury Star* un monsieur Bob Evans et son fils qui étaient très bienveillants. Même madame Betty Meakes, avec son assistant boiteux – dont je ne connais pas le nom –, vint prendre des photos et fit rapport des événements.

À la première collation des grades, le premier juin 1957, le père provincial, chancelier de l'Université, assistait à cet événement jamais encore vu à Sudbury. Tous les pères avaient endossé la toge et portaient le mortier tandis que le père provincial portait la grande toge rouge écarlate de chancelier. Les gens de Sudbury, nos amis, vinrent nombreux assister à cette première collation des grades à l'Université de Sudbury. À l'été de 1957, le père Yvon Ferland, doyen des études, en collaboration avec d'autres pères, organise des cours d'été; de cinquante à soixante élèves viennent assister à ces cours d'été, des professeurs d'écoles primaires et des

religieuses suivent des cours en vue d'obtenir des diplômes universitaires de baccalauréat. Les cours se donnaient dans l'aile du gymnase du Collège. C'était bien. Certains pères du Collège ont donné des cours, Charles Dubé, Lorenzo Cadieux, Joseph Cossette, Marcel ou Roger Marcotte, et d'autres venus de Montréal.

Pendant ce temps, il fallait trouver des locaux pour accueillir nos élèves universitaires. Évidemment, le Collège ne pouvait contenir et les universitaires et les élèves du cours secondaire. Nous voulions nous développer. Nous avons commencé à chercher des locaux. Le bureau de poste allait être vidé, et l'on bâtissait le nouveau. J'ai rencontré le ministre des Postes à Ottawa du gouvernement conservateur de (John) Diefenbaker. Je suis allé avec Paul Desmarais et Joe Fabbro, maire de Sudbury, lesquels étaient des conservateurs. Nous avons été très bien reçus. Green, après s'être montré très favorable, nous a envoyés voir un monsieur Richard en charge de la location des édifices des postes devenus vacants. L'entente et le prix étaient fixés quand nous avons appris que le Bloc (édifice) Empire devenait vacant. Le Bloc Empire était occupé par les bureaux de l'impôt sur le revenu qui déménageaient dans le nouvel édifice fédéral construit pour le bureau de poste. Mascioli, un Italien propriétaire de cet édifice tout rénové quelques années plus tôt, est venu nous l'offrir; il y avait de nombreux avantages que n'offrait pas le bureau de poste; d'abord, il y avait l'ascenseur, le chauffage; puis l'éclairage et les assurances étaient payés par le propriétaire, tandis qu'au bureau de poste il aurait fallu nous charger nous-mêmes de couvrir ces frais; il y avait aussi beaucoup de travail à faire pour aménager les classes tandis qu'au Bloc Empire il aurait fallu une cloison seulement. Les

divisions convenaient déjà pour des classes universitaires et des bureaux.

Mais cela n'a pas été facile. On avait signé une entente qui nous engageait financièrement, et le père Goulet, provincial, se faisait tirer l'oreille, car nous ne recevions pas encore d'octroi. (Leslie) Frost, le premier ministre, nous avait indiqué très clairement, quoique très poliment, que nous aurions des octrois le jour où l'Université deviendrait non confessionnelle, non seulement dans la réception des élèves, mais aussi au bureau de direction. Il nous proposait de prendre la formule de Toronto. Le Collège, qui comprend toutes les facultés, dont l'enseignement des matières profanes, est dirigé par un *Board* (Conseil d'administration) composé de catholiques et de non catholiques. À ces conditions, nous aurions des octrois. Il nous disait :

— Je ne peux pas vous donner des octrois pour une université catholique à Sudbury, car, aussitôt, il va falloir que j'en donne à la United Church. Le pasteur Lautenslager est venu me voir, il y a quelques jours, pour avoir une université dirigée par la United Church et avoir des octrois. Il faudrait vous entendre avec eux, le plus tôt possible, pour avoir une université selon la formule de l'Université de Toronto où le Collège universitaire enseigne toutes les matières profanes, où les professeurs sont payés avec l'argent du gouvernement et où les édifices sont construits par le gouvernement. Il y a des octrois qui couvrent les frais de construction et d'administration du Collège universitaire. Et ensuite, chaque Église construira un collège pour les catholiques, un pour les United Church et un pour les anglicans. Il y a St. Michael College, par exemple, pour les catholiques à Toronto. C'est pareil à Oxford et à Cambridge en Angleterre.

Et l'on voyait bien que c'était la formule qu'il désirait que nous ayons. Eh bien! cette formule-là, il y a des pères qui ne voulaient pas en entendre parler, craignant que nous soyons facilement, un jour, engloutis par l'élément anglophone à la direction comme par le nombre des élèves. Parce que nous n'avions pas d'octrois, cela faisait hésiter le père Goulet à nous permettre de louer le Bloc Empire au coût de 36 000 \$ par année. Il fallait payer le prix que le gouvernement fédéral payait quand il louait l'édifice pour ses bureaux des impôts. À la fin, le père provincial est parti pour Rome participer à une réunion des provinciaux. Il nous avait promis de nous donner une réponse avant son départ, ou ce serait le père Georges Van Belleghem qui nous la transmettrait. Le malheureux partit sans me donner de réponse et sans la laisser au père Van Belleghem, vice-provincial pendant son absence. Heureusement que le père Van Belleghem est un père de décision. Il a écouté mon exposé et m'a dit :

— Eh bien! Louez.

Le père Goulet désirait peut-être le faire, mais n'osait pas prendre de décision. Il aimait bien que nous la prenions indépendamment de lui. Pourquoi? Je ne sais pas. Il était timide. Il ne voulait pas être blâmé par Rome! Nous avons loué l'édifice à l'été de 1958. L'Université avait donné ses premiers diplômes dans (l'aile de) l'auditorium du Collège du Sacré-Cœur, en juin 1957. Les cours d'été, de juillet et d'août 1957, et les cours réguliers de 1957-1958 ont dû être encore donnés au Collège du Sacré-Cœur. Quelques autres étudiantes de l'extérieur se sont inscrites pour les cours à l'Université ainsi qu'une dame Lacasse. Nous étions encore au Collège du Sacré-Cœur pour l'année universitaire de 1957-1958. Comme je l'ai dit plus

haut, nous avons cherché un immeuble pour lancer l'Université en dehors du Collège du Sacré-Cœur et nous avons trouvé le Bloc Empire.

En juin 1958, la deuxième collation des grades s'est déroulée au Collège du Sacré-Cœur où nous avons donné deux diplômes honorifiques, en plus des degrés habituels aux élèves qui étaient encore nos élèves canadiens-français, nos élèves du Sacré-Cœur. Pas encore de Canadiens-Anglais à l'Université à ce moment-là! Nous n'avions pas de locaux pour loger deux sections au Collège du Sacré-Cœur. Nous avons décidé de donner un diplôme honorifique à M^e Gaston Vincent pour son avis légal favorable. Il avait défendu notre projet si habilement auprès du ministre de l'Éducation et aussi auprès du premier ministre (Leslie) Frost. Nous avons aussi décidé de donner un doctorat honorifique en droit à Gérald Fauteux, juge en chef de la Cour suprême du Canada, depuis quelque temps, et ancien élève du Collège où il avait fait sa philosophie dans les années 1924, 1925 et 1926, je crois.

La cérémonie du 1^{er} juin 1958, où nous avons décerné les doctorats *honoris causa* à ces messieurs et le baccalauréat à nos finissants, était imposante. Durant l'été, les cours ont continué au Collège du Sacré-Cœur. Il y avait des pères de Montréal qui venaient aider : le père Duclos et un autre père italien du Collège de Saint-Boniface, dont je ne me rappelle pas le nom. Pendant l'été, on s'installait dans les locaux du Bloc Empire. Il fallait installer des laboratoires de physique et de chimie, ériger une cloison pour diviser une salle en deux classes. En somme, ce n'était pas beaucoup de travail. Acheter des pupitres, du matériel, des estrades pour meubler une université, établir une bibliothèque, des salles de sciences, etc. Cela a occupé tout l'été de

sorte que tout était prêt en septembre. C'était très convenable. C'est là et en d'autres immeubles loués que l'Université s'est installée d'une façon autonome pendant plusieurs années, de 1958 à 1965, je crois.

Il fallait trouver un campus pour l'Université. Nous avions voyagé autour de la ville et avions pensé au site actuel pour l'Université. À la suggestion de Davis de l'hôtel Frontenac, j'avais rencontré Saul Silverman. Voici en quelles circonstances. J'avais parlé à Davis du projet de la Villa Loyola. Je rencontrais Davis, à l'occasion, pour l'intéresser à aider au financement (au lac Long) d'une maison de retraite, projet que supportait son fils jésuite, Simon. On en était venu à parler aussi de l'Université et de son futur site. «Vous devriez approcher Saul Silverman pour ce projet de l'Université, dit-il. Il serait peut-être très heureux de vous aider à acquérir le terrain du golf Idylwyld. C'est le seul endroit à Sudbury où les juifs ne sont pas admis, et c'est une chose qui l'humilie et humilie les autres juifs aussi. Cet homme qui a beaucoup d'argent serait peut-être très heureux d'acheter ce terrain et de vous l'offrir à un prix très raisonnable afin d'enlever cette infamie contre les juifs à Sudbury.» Davis m'invite à dîner chez lui et Saul Silverman se joint à nous afin de parler de ce projet. Silverman me dit :

— Mes intérêts sont maintenant rendus presque complètement à Toronto, où je vis, et je ne pense pas faire d'autres développements ou entreprendre d'autres projets à Sudbury.

Il ne mordit donc pas à la suggestion d'acheter le terrain de golf pour le revendre à un prix nominal, ni à un prix convenable. On a laissé tomber cela parce qu'on ne voyait pas comment on pouvait acquérir ce terrain d'autant plus que la population canadienne-

française n'était pas là dans cette région. Elle était dans l'est de Sudbury surtout sur le boulevard Lasalle, c'est-à-dire dans le quartier Fournier et dans le Nouveau-Sudbury. On a plutôt cherché des terrains derrière le boulevard Lasalle et sur la promenade Maley. Nous avons trouvé là de belles fermes. L'agent désigné à l'achat de ces terres fut le père Paul-Émile Beaudoin qui rencontra les propriétaires de ces fermes, en grand secret, afin qu'ils ne se joignent pas pour augmenter le prix de vente. On réussit à acheter trois fermes sur le côté est de la promenade Maley en vue d'un campus pour l'Université de Sudbury. On avait là près de cinq cents acres, magnifique terrain. De l'autre côté de la promenade Maley, nous avons acheté deux fermes : la ferme Keany et la ferme Kennedy.

Le but était d'y construire une école secondaire et un pensionnat. Le Collège du Sacré-Cœur devait demeurer un externat. C'étaient donc nos plans. On a eu la permission d'acheter ces cinq fermes et d'emprunter l'argent à la Banque canadienne nationale à de très bonnes conditions. C'était une grosse dette, mais toujours dans l'espoir d'obtenir des octrois qui rembourseraient et la location du Bloc Empire et le prix des terrains. Pour le moment, le financement était difficile parce que nous n'avions pas d'argent et pas d'octrois. On a bien fait quelques milliers de piastres avec la vente des lots sur le terrain qu'on avait ouvert sur la rue Brébeuf, derrière le Collège du Sacré-Cœur; c'est maintenant une des plus belles rues de Sudbury, le plus beau quartier, rues Brébeuf et Tanguay. C'était autrefois la montagne du Collège. Le terrain du Collège Notre-Dame et tout le terrain à côté du Collège Notre-Dame ont été vendus à la communauté des Sœurs grises (de la Croix) pour payer les professeurs et la

location du Bloc Empire; il fallait s'occuper de la question des octrois le plus tôt possible. J'en avais parlé à M^c Vincent dès le début et aussi à Dunlop.

Nous avons rencontré le premier ministre Frost qui voulait qu'on adopte la formule de Toronto ou bien celle de London, non confessionnelle. Les professeurs seraient alors payés par le gouvernement ainsi que les constructions, et chaque Église s'occuperait de son collègue, de la théologie catholique ou anglicane, ou autres. Ce n'était pas accepté par tous les jésuites.

Le temps est venu de dire qu'il y avait, parmi les jésuites du Collège du Sacré-Cœur, deux écoles qui s'opposaient depuis le début de la question de l'université. Un groupe acceptait facilement l'idée d'une section de langue française et l'opinion qu'il fallait une section de langue anglaise, car une université devait être ouverte à tout le monde comme le Ministre l'avait dit. Cependant, M. Frost demandait davantage. Il demandait que la Corporation et le Bureau des directeurs soient non confessionnels. Le groupe en faveur d'une université uniquement de langue française était encore moins en faveur d'un Bureau des directeurs non confessionnel où il y aurait des laïcs catholiques et des laïcs non catholiques en plus des pères de la consulte, c'est-à-dire quatre ou cinq jésuites. Si bien que, dans les débuts, pour satisfaire ces gens qui ne voulaient absolument pas qu'il y ait de mélange des deux groupes sur le campus, on a même pensé établir l'édifice des facultés de langue française sur la montagne en arrière du Collège et l'édifice de la section de langue anglaise sur la rue Mountain, terrain qui nous avait été donné par madame Napoléon Adam.

On a abandonné cette idée-là assez vite parce qu'il n'était pas pratique d'avoir une université avec deux édifices à un

ou deux milles de distance. Où allions-nous mettre, par exemple, la faculté de Génie? Est-ce qu'il y aurait assez d'élèves pour deux classes, une en français au campus de langue française et une en anglais au campus de langue anglaise? Il faudrait tout doubler. Il fallut donc admettre qu'il nous fallait un seul campus où il faudrait mettre toutes les facultés. D'abord, comme je l'ai dit plus haut, nous avons pensé nous établir au lac Ramsey, mais nous avons abandonné cette idée parce qu'il n'était pas facile d'acquérir le terrain et parce que le groupe francophone habitait dans le quartier Fournier dans le Nouveau-Sudbury et que l'est du diocèse était surtout une agglomération de Canadiens-Français. Nous avons donc acheté ces cinq fermes sur la promenade Maley.

Maintenant, ce n'est pas à moi à faire l'histoire du déménagement du campus actuel au lac Ramsey. En 1960, 1961 et 1962, on a acheté le terrain voisin du terrain de golf et une partie de ce terrain de golf. Alors que, nous autres, nous avons acheté les fermes sur la promenade Maley.

Maintenant, revenons en septembre 1958, au Bloc Empire où se donnaient les cours. André Boudreau avait été nommé directeur des cours du soir. Ce Boudreau, un Acadien, m'avait été recommandé par M^e Gaston Vincent, notre avocat. Il avait enseigné à l'Université d'Antigonish et avait été mêlé à des questions sociales, aux questions relatives aux mineurs, des mines de charbon du Cap Breton, pour nettoyer les syndicats des éléments communistes qu'il y avait là. Il s'y connaissait beaucoup en caisse populaire et en coopérative. Nous l'avons engagé sur les recommandations de M^e Vincent après avoir étudié son *curriculum vitae*. Au moment où nous l'avons embauché, il arrivait du consulat du Canada à Boston, aux États-Unis.

Il arriva donc en septembre : excellent homme, très belle personnalité qui a gagné rapidement l'estime de tout le monde. Il commence par organiser les cours du soir... la suite et la continuité des cours d'été donnés depuis deux ans. C'étaient les mêmes étudiants — professeurs, religieux et religieuses — qui continuaient en cours du soir en vue de leur baccalauréat. Au mois de novembre/décembre, voici que ce Boudreau vient m'offrir de donner, en janvier 1959, des cours libres, aux mineurs afin de les aider. Il avait entendu parler des dirigeants syndicaux dont certains avaient des tendances communistes. S'ils n'étaient pas communistes, ils avaient toujours suivi la ligne des communistes. Le professeur savait que nous voulions nous débarrasser de ce groupe de syndicalistes.

Nous avons essayé, du temps où j'étais curé à Sainte-Anne et du temps du père Deguire, de nous débarrasser de ces messieurs qui sentaient le communisme à plein nez, qui avaient une influence dangereuse sur les 13 000 ou 14 000 mineurs de l'International Nickel Company (INCO). Boudreau a donc offert de donner des cours. Naturellement, j'ai accepté. L'idée n'était pas de renverser tout de suite le syndicat Mine-Mill. L'idée était de donner des cours pour former des ouvriers aux méthodes d'assemblées syndicales locales, afin qu'ils sachent se défendre et s'organiser. Depuis quelque temps, nous avons essayé de remplacer les dirigeants du syndicat en place au Mine-Mill. J'avais même organisé une réunion quand j'étais curé à Sainte-Anne, vers 1951. Nous avons formé une *slate* de candidats pour occuper les différents postes du syndicat Mine-Mill : président, vice-président, secrétaire, trésorier et conseillers; les dirigeants en place nous avaient baptisés *the white slate*, et l'on appelait les

dirigeants du syndicat *the red slate*. L'assemblée a attiré beaucoup de monde au Collège du Sacré-Cœur; la salle était remplie, et l'assemblée n'eut pas grand succès parce que nos candidats choisis n'eurent pas la chance de parler. La *red slate* avait envoyé des hommes, des briseurs d'assemblée, qui commencèrent tout de suite à interpellier les orateurs, à lancer des invectives.

— Vous êtes des briseurs de syndicat, vous voulez nous enlever notre syndicat, etc.

En cette année 1951, nous n'avions pu renverser ces dirigeants syndicaux. Monsieur Boudreau, en 1959, a alors donné des cours en vue de présenter, dans un ou deux ans, des candidats à faire élire. Jusqu'à maintenant, les dirigeants syndicaux du Mine-Mill contrôlaient le syndicat en tout. Tout le monde ne pouvait pas se présenter comme candidat. Eh bien! si ces dirigeants avaient peur d'un homme ils avaient perdu sa demande de candidat, disait-on, etc. Nos meilleurs hommes ne furent même pas mis en candidature, le soir des déclarations, parce que les dirigeants prétendaient avoir perdu leur candidature ou qu'ils avaient, nos hommes, négligé eux-mêmes, disait-on, de présenter leur candidature en bonne et due forme. C'était pour remédier à tous ces défauts techniques, à tous ces rouages, à toutes ces ruses que Boudreau voulait former des hommes. J'ai donné mon accord, et tout de suite il s'est organisé un groupe d'hommes.

Le professeur Boudreau avait déjà commencé, depuis l'automne de 1958, à donner des conférences; d'autres s'étaient joints à lui, pères ou laïcs, à la télévision pour parler de sujets scolaires. On pouvait même prendre des crédits universitaires en suivant ces conférences et ces cours, où il y avait des formalités à remplir. Il fallait passer des examens et si on le désirait ces

conférences accordaient des crédits. Nous avions une heure chaque dimanche à la télévision : une demi-heure en français et une autre en anglais. Ensuite, on a annoncé des cours d'unionisme, en janvier, des cours privés, et il y eut un très bon groupe dès janvier 1959.

Monsieur Boudreau a vite gagné la confiance des prêtres séculiers. Il était un excellent conférencier et acceptait volontiers de donner des conférences dans les différentes paroisses aux membres des caisses populaires, des coopératives. Il allait donner des conférences aux ligues du Sacré-Cœur, à des déjeuners-causeries surtout, sur des questions sociales. Il était très apprécié. Il est donc devenu un homme très utile à l'Université de Sudbury et, soit dit en passant, même si ça devait arriver plus tard, c'est grâce à Boudreau si la ville de Sudbury de ce temps-là, avant l'amalgamation, s'est débarrassée du syndicat Mine-Mill. Je ne rentrerai pas dans les détails. Ces hommes qu'il a formés, quelque temps plus tard, ont battu les dirigeants syndicaux, communistes ou sous l'influence communiste, qui dominaient le syndicat Mine-Mill depuis longtemps. Ce qui a donné tout de suite un bon nom à l'Université de Sudbury, car, voyez-vous, on est trop souvent porté à croire qu'une université ne fait rien pour le peuple. C'était prouver le contraire dès le début. L'Université, dès sa troisième année d'existence, faisait quelque chose pour la population de la région de Sudbury qui est à 80 % composée de mineurs. Ce Boudreau était une bonne acquisition. Je n'ai pas à dire pourquoi il est parti, car ce sont des choses qui sont arrivées après mon mandat.

L'Université était située dans le Bloc Empire depuis septembre. Il y avait deux sections; la section de langue anglaise qui avait commencé en 1958; nous avons engagé des professeurs laïcs. L'un est encore à l'Université, Artin

Tombalakian, Arménien, chef de département à l'école de Génie, et quelques professeurs canadiens-français, dès 1957. Nous avons aussi engagé pour la faculté de Génie, en 1958, deux jeunes ingénieurs de Sudbury qui venaient d'être diplômés de l'Université McGill et qui y avaient même enseigné durant un an. Je me rappelle de leurs noms, Terry Gaffney et un dénommé Mulligan, deux jeunes hommes. Deux sections du cours en Arts ont commencé : la section de langue française évidemment, la section de langue anglaise.

Nous avons fait une entente avec l'Université de Toronto qui nous avait envoyé deux de ses professeurs pour organiser, avec notre doyen, le père Yvon Ferland, le programme des deux premières années du cours de Génie, afin que nos élèves puissent être prêts pour la troisième année de Génie à l'Université de Toronto. Nous avons adopté les programmes qu'ils nous ont présentés. Je fais ici en passant une remarque. Ces deux hommes nous ont dit qu'ils étaient contents que nous ayons fondé une université à Sudbury, car l'Université de Toronto parlait d'y fonder prochainement une université si Sudbury n'en avait pas encore eu une.

C'était entendu que nous n'aurions rien eu à dire, pas un mot pour une université fondée comme une succursale de l'Université de Toronto. Je crois que nous sommes arrivés en temps opportun et que nous avons bien fait de commencer en 1956 et 1957! Nous allions être à la direction au lieu d'être exclus de la direction.

Autre chose aussi en retournant en arrière : quand nous étions à étudier la question de lancer une université, le Conseil de ville avait l'intention de demander au gouvernement conservateur à Toronto d'avoir une université à Sudbury dans les années 1955-1956, si bien qu'il fit venir Dunlop à Sudbury avant

même que nous ayons nous-mêmes rencontré Dunlop à Toronto. Cela nous aurait coupé l'herbe sous les pieds. Et quand nous avons appris cela, de nos députés Bélisle et Monahan, nous avons invité Dunlop au Collège du Sacré-Cœur. Dunlop est arrivé un matin par le train, et sa première visite a été une réception au Collège du Sacré-Cœur le matin, une réception magnifique que nous avons préparée; les élèves ont été d'une gentillesse sans pareille.

Il a dit ensuite : «J'ai été reçu comme un roi. J'ai été bien impressionné.» L'après-midi, Dunlop se rendit visiter le High School, et là les professeurs lui ont dit qu'il serait bon d'avoir une université à Sudbury. Gérard Castonguay, responsable de la section bilingue du High School et mon grand ami, me dit :

— Mais, qu'est-ce que vous avez fait, Alphonse, à monsieur Dunlop au Collège du Sacré-Cœur? Il ne cesse de nous parler du Collège du Sacré-Cœur et de la réception exceptionnelle qu'il a reçue durant sa visite.

Et le soir, il y eut une séance publique où monsieur Dunlop répondit bien clairement aux membres du Conseil de ville de Sudbury. Nous avons pris soin de faire lire à Dunlop les articles qui exprimaient les pouvoirs universitaires donnés en 1914 au Collège du Sacré-Cœur.

— Pourquoi voulez-vous commencer à rien alors que vous avez déjà un embryon au Collège du Sacré-Cœur, leur dit Dunlop?

Monsieur Dunlop était prêt à nous rencontrer à Toronto quelques mois plus tard.

Je reviens maintenant au terrain que nous avons acheté sur la promenade Maley. J'ai plus tard entendu des critiques à propos des terrains venant d'un de mes successeurs et disant que ce n'est pas un endroit pour

y situer une université. Je veux dire que j'ai rencontré à l'ouverture officielle du Collège Mary Mount, que dirigent les Sisters of St. Joseph, Dick Di Stephano nommé par le Conseil de ville sur le comité de recherche d'un campus en vue d'une université à Sudbury. Il me dit :

— *I have heard that you have bought the farms there.*

Il continue :

— Nous, les trois membres du comité, avons visité plusieurs fermes à Sudbury, et saviez-vous que nous nous étions arrêtés aux fermes de la promenade Maley comme site idéal pour une université à Sudbury!

Ce n'était donc pas un si mauvais choix que nous avons fait! Je reconnais que le site actuel est encore meilleur du point de vue scénique, mais du point de vue pratique, pour la population canadienne-française, le site que nous avons sur la Maley Drive était bien plus avantageux. Cela aurait été bien, la plaine était belle, mais nous n'avions pas de lac, disait-on. Cela n'aurait pas pu donner l'aspect qu'a l'Université sur la montagne, face au lac Ramsey. Mais le Collège Cambrian a acheté ces fermes de nous et y a bâti un très beau collège communautaire.

Nous avons formé un bureau de conseillers dès le début, dès que l'Université avait été fondée en 1957. Nous avons invité les messieurs influents de la région à devenir nos conseillers. Il y avait Ralph D. Parker, président de l'INCO, Horace John Fraser, président de Falconbridge, Ben Avery, président du moulin à papier d'Esplanola et de celui de Sturgeon-Falls; disons que c'étaient pour les Canadiens-Anglais les hommes d'affaires des compagnies de mines et de bois; nous avons aussi des Canadiens-Français comme le juge Alibert Saint-Aubin et l'avocat Jean-Noël Desmarais, Léon Lalande, notre ancien élève de Montréal et

maintenant juge, M^e Gaston Vincent, président de l'ACFÉO et avocat d'Ottawa; tous étaient membres du bureau de conseillers, et quelques autres comme le D^r (J. Victor) Ménard de Verner, président de l'Association des anciens élèves du Collège du Sacré-Cœur, un des plus anciens élèves du Collège, et d'autres dont je n'ai pas les noms à la mémoire. Nous avons un bureau de conseillers que nous rencontrions assez souvent. Les rencontres se faisaient dans la salle de l'hôtel Nickel Range. Nous avons pris quelques repas ensemble, ainsi qu'un bon souper-buffet chez Jean-Noël Desmarais. Ils coopéraient de façon bienveillante, mais ces gens influents étaient des conseillers tandis que le ministre Frost voulait qu'ils siègent au bureau des directeurs tout en ne s'objectant pas qu'il y ait quelques pères jésuites qui soient aussi membres du bureau des directeurs.

Revenons maintenant à cette question des octrois. Nous avons bien essayé d'obtenir des octrois directs donnés, comme on disait, directement au conseil des jésuites de l'Université de Sudbury formé de cinq membres jésuites de la consulte du Collège du Sacré-Cœur. Cela n'avancait pas. À chaque visite, monsieur Frost nous répétait la même chose, et certains pères de l'Université de Sudbury, ceux de l'école conservatrice qui voulaient une université canadienne-française dans la représentativité de ses élèves et jésuite dans sa direction, ne voulaient pas en entendre parler.

Il fallait cependant se rendre à l'évidence que nous n'aurions pas d'octrois et qu'il était utopique de vouloir diriger une université à Sudbury sans octrois. Nous aurions végété avec notre petite faculté des Arts et nos deux années de Génie, et nous aurions pu à peine tenir le coup. Cette université n'aurait jamais été reconnue par l'Association des universités et, l'institution n'étant

pas reconnue par cette Association, ses élèves auraient alors été sur la liste noire dans les Facultés des autres universités. Alors, c'était nous condamner à la mort si nous n'avions pas trouvé une formule qui nous permettrait d'avoir des octrois.

À l'automne de 1958, j'étais très fatigué, je souffrais d'un ulcère depuis quelques mois et de rhumatisme, encore plus qu'auparavant. Je suis allé me faire soigner à Montréal, à l'hôpital Victoria que m'avait recommandé monsieur Gionet de Chapleau, père de deux anciens élèves, étant dans un état pire que le mien avant d'être traité, qui avait été là et qui était revenu en bien meilleure santé. J'ai obtenu la permission d'aller me faire soigner par ce D^r Rosenberg, un bon juif bilingue, à l'hôpital Victoria. Quand j'étais là, le père provincial est venu me voir, et je lui ai dit :

— Écoutez, père provincial, je suis fatigué, il y a cinq ans et quelques mois que je suis recteur, j'ai fait ma part, nommez-en donc un autre.

— Je vais y penser, et venez me voir quand vous sortirez de l'hôpital.

Je devais sortir dans quelques jours. Deux ou trois jours après, je suis donc allé le revoir à la maison provinciale, et il me dit :

— Essayez donc de tenir encore quelque temps pour finir de régler la question des octrois avec monsieur Frost.

— Eh bien, je vais essayer cela, lui répondis-je.

De là, je me suis rendu à Ottawa voir M^e Vincent et élaborer un plan que nous avions déjà discuté pour l'Université de Sudbury et que j'avais soumis à la consulte provinciale à Montréal. Ce plan consistait à admettre des laïcs à siéger au bureau des directeurs de l'Université, mais proportionnellement à la

population qui est au moins à 60 % catholique, dont 40 % canadienne-française.

Nous accepterions douze directeurs laïcs, de ce nombre six seraient catholiques dont quatre seraient Canadiens-Français puisque les Canadiens-Français sont 60 % de la population catholique du diocèse et du Nord-Ontario; 60 % du 60 % de catholiques. Il y aurait donc six catholiques dont quatre Canadiens-Français et deux de langue anglaise ou italienne ou autres et six non catholiques. En principe, M^e Vincent était prêt à accepter cela. Maintenant, passons aux modalités. Les pères de l'école conservatrice ne voulaient pas de cette formule-là. Il y avait aussi le père Émile Bouvier qui venait aussi parfois nous visiter, que l'on avait accepté comme conseiller à la suggestion du père provincial, à cause de son expérience sur la question universitaire qu'il avait connue à Montréal, à Washington, et ailleurs. Or, c'était difficile de trouver une formule qui pouvait plaire à tout le monde.

On finit, après de vives discussions, à s'entendre sur une formule que voici : l'Université de Sudbury, par sa charte, serait *A Diploma Granting University* et une université qui fonderait des collèges et des facultés. Chaque faculté aurait son bureau des directeurs, faculté de Génie, de Lettres, de Sciences. Par exemple, la faculté de Lettres françaises aurait son bureau de directeurs de langue française, c'est-à-dire des jésuites déjà membres de la consulte et des laïcs catholiques canadiens-français dont deux de langue anglaise sachant le français ainsi qu'un ou deux protestants qui parlent très bien le français comme Bill Luke, président de la Chambre de commerce, afin que ce soit non confessionnel et que l'on puisse avoir des octrois même pour cette faculté de langue française. Pour la faculté de

langue anglaise... on y compterait des Canadiens-Anglais catholiques et non catholiques; la composition serait de quatre jésuites canadiens-français et dix autres membres : quatre catholiques de langue anglaise (même s'ils étaient Ukrainiens ou d'origine italienne, polonaise ou autre) et trois ou quatre de langue anglaise non catholiques. Pour la faculté de Génie, la composition du bureau des directeurs serait proportionnelle à la population du Nord-Ontario. On pensait que monsieur Frost aurait accepté cela. Nous avons pressenti un sous-ministre, ce bon monsieur Cannon, qui nous avait dit que cette formule-là serait peut-être acceptable. Alors, les octrois seraient donnés à chacun des collèges parce que les collèges avaient chacun des bureaux de directeurs non confessionnels. Nous avons alors exposé notre projet au père provincial qui l'a accepté. Le père Schurmans, visiteur-délégué du père général, qui était avec nous à l'automne, était aussi en faveur.

— C'est bien si l'on peut se dégager de l'administration temporelle, dit-il.

J'ai même fait accepter ce projet au conseil de l'ACFÉO. C'était important d'avoir l'appui de l'ACFÉO qui est le corps représentant les parents canadiens-français en Ontario. Leur appui était important comme leur désaveu aurait été dommageable. Cette fois, je suis retourné à Montréal avec M^e Vincent rencontrer le père provincial et le père Schurmans, vers le 15 janvier 1959, pour avoir les approbations finales. C'était l'avant-midi. Par la suite, M^e Vincent a pris l'avion pour Ottawa. Je suis resté à la maison provinciale où le père provincial m'a demandé de me revoir dans l'après-midi.

— Vous avez fait ce que je vous ai demandé, dit-il. Vous avez préparé la formule pour obtenir des octrois. À l'automne, père Raymond, vous m'avez demandé de

vous remplacer, et je vais nommer votre successeur qui ira lui-même présenter ce plan-là au gouvernement.

— C'est très bien.

Je lui ai demandé, par curiosité, qui serait mon successeur. Il m'avait déjà parlé du père Émile Bouvier, comme successeur éventuel, à ma sortie de l'hôpital Victoria à Montréal. Mais moi, je n'étais pas en faveur. Il m'avait demandé :

— Qui proposez-vous?

J'avais proposé le père Jean-d'Auteuil Richard, le père Picard et le père Georges Van Belleghem.

— Le père Richard ne peut pas être nommé à Sudbury, car il va bientôt me remplacer, dans quelques mois, comme provincial; ça ne peut pas être le père Picard, car il vient d'être nommé recteur à l'Immaculée-Conception; et le père Van Belleghem ne peut pas parler facilement en public. On ne peut pas le nommer recteur à l'Université de Sudbury, répondit-il.

— Cela serait peut-être une qualité de ne pas trop parler en public comme recteur de l'Université de Sudbury! Ce qu'il faut actuellement, c'est de la discrétion et du tact.

— Ah! bien non, pas le père Van Belleghem, répéta-t-il.

Il avait choisi le père Bouvier. Je repris :

— J'ai une appréhension, je crois qu'il peut faire des erreurs.

— Oui, il en a déjà fait et il en fera encore.

J'ai trouvé cette réponse pas très aimable, un peu cynique même. Je suis parti après qu'il m'a dit :

— Le père Bouvier arrive dans quelques jours.

Il est arrivé à Sudbury le matin du 22 janvier, avec sa lettre dans ses poches; ce matin-là, j'avais reçu une lettre officielle. Il faut dire que, le lendemain matin, j'avais un rendez-vous fixé depuis trois semaines avec le

premier ministre Frost et avec M^e Vincent à Toronto. Je dis cela au père Bouvier. Il dit :

— Ne décommandez pas la rencontre; dites à Vincent que je suis nommé recteur et que nous nous rencontrerons à Toronto. Nous partirons ce soir et nous nous rencontrerons à Toronto demain matin; là, nous déciderons s'il faut aller voir le ministre Frost ou non.

Eh bien! nous étions à Toronto le matin, vers 7 h 30, chacun venant de chez soi. Nous nous sommes rencontrés à la gare et sommes allés à l'hôtel Royal York où nous avons déjeuné ensemble; ensuite, nous sommes montés à nos chambres qu'avait louées M^e Vincent. Et pendant plus d'une heure, une heure et demie, nous avons écouté le père Bouvier dire :

— Nous aurons les octrois directs à la corporation des jésuites, il le faut.

M^e Vincent lui dit :

— Nous vous le souhaitons. Nous-mêmes, nous sommes convaincus que c'est impossible, mais peut-être que, vous, vous réussirez à avoir des octrois directs; nous serions les premiers à applaudir si vous les obteniez; toutefois, nous n'en sommes pas certains.

M^e Vincent ajoute :

— Voulez-vous rencontrer le Premier Ministre?

— Non, allez-y seul.

Il lui donna son *curriculum vitae*, c'est-à-dire sa formation universitaire et ses activités antérieures, déclarant tous ses titres, ses actions, ses expériences. M^e Vincent se rendit seul rencontrer le Premier Ministre à 11 h. Il lui annonce que le recteur était changé et qu'il valait mieux retarder afin de donner le temps au nouveau recteur de s'initier. Le père Bouvier avait dit à M^e Vincent :

— Dites-lui que je lui demanderai un rendez-vous d'ici quelques semaines.

Une demi-heure plus tard, M^e Vincent était revenu. Je ne me rappelle pas si nous avons dîné ensemble ou si nous nous sommes séparés.

L'après-midi même, M^e Vincent repartit pour Ottawa. Nous sommes retournés à Sudbury, et j'ai fait ma valise pour West Palm Beach en Floride. J'ai passé six mois comme assistant dans la paroisse des pères jésuites à Sainte-Anne, West Palm Beach, pour me reposer et prendre un peu de soleil pour guérir mes rhumatismes et mon ulcère. Et le père Bouvier a demandé un rendez-vous, dans les jours suivants, à monsieur Frost qui l'a rencontré quelques jours plus tard. Le père Bouvier a dû faire un discours pour demander des octrois directs. Monsieur Frost lui répondit ce qu'il nous avait dit à M^e Vincent et à moi-même. Le père Bouvier est retourné deux ou trois semaines plus tard et a présenté encore la même demande; M. Frost répéta encore la même chose. En tout cas, le père Bouvier a fait deux, trois ou quatre de ces visites à Toronto. À la fin, il a accepté toutes les exigences de Frost et la formule que proposait Frost pour Sudbury.

L'Université Laurentienne

L'Université Laurentienne est fondée en 1960. L'Université de Sudbury existait déjà depuis 1957. L'Université Huntington est fondée aussi en 1960 par la United Church et l'Université Thorneloe fondée l'année suivante pour les anglicans. Les trois universités confessionnelles sont associées à l'Université Laurentienne selon la formule voulue par le premier ministre Frost. La plupart des membres que nous avons choisis comme conseillers restèrent membres du bureau des directeurs que voulait Frost. Parker, par exemple, Fraser de Falconbridge, Avery d'Española, Desmarais et d'autres.

Mais quelque temps après, M^e Vincent donna sa démission, ce qui était un désaveu complet des façons de faire du père Bouvier, mais pas nécessairement de la formule que voulait Frost. J'ai appris que les manières d'agir du père Bouvier avaient déplu à M^e Vincent et aux dirigeants de l'ACFÉO. Personnellement, je n'étais pas contre la formule de Frost et je ne crois pas que M^e Vincent l'était non plus. C'était une formule moins belle que celle que nous voulions présenter, mais elle n'était pas mauvaise. Il fallait arriver à une entente, à un certain accord. Il avait fallu, pendant les deux premières années, fonctionner, administrer sans octrois du gouvernement, en faisant des emprunts aux banques, garantis par la Compagnie de Jésus. Les choses en étaient là en janvier 1959 quand mon successeur, le père Émile Bouvier, a été nommé. Les discussions et les démarches ont duré encore une année et finalement, en 1960, la fédération a été fondée selon la formule que proposait Frost en 1957.

Personnellement, j'avais toujours trouvé que la formule de Frost était raisonnable pour les motifs qu'il nous avait exposés, quoique cela nous laissait un problème financier pour maintenir les universités confessionnelles. Cette formule que vous connaissez, pour fonder l'Université Laurentienne non confessionnelle et bilingue, assurerait les cours dans les matières profanes, dans les deux sections, de langue anglaise et de langue française. L'Université de Sudbury donnerait donc les cours de religion et de philosophie ainsi que les matières connexes aux élèves catholiques et ne recevrait pas d'octrois directs du gouvernement comme les autres universités confessionnelles fédérées à la Laurentienne n'en recevraient pas non plus. Comme je l'ai dit, cette formule est certainement très pratique pour le gouvernement, mais elle laisse tout le poids financier des universités

confessionnelles à défrayer par des fonds privés⁹. Ce qui suppose beaucoup de générosité de la part des fidèles, des Églises, des universités affiliées. Mais, la cause en vaut la peine. Les catholiques répondirent très généreusement à l'appel, et c'est ce qui a permis de construire l'actuelle Université de Sudbury dont ils peuvent être fiers à juste titre. Le père Lucien Matte, successeur du père Bouvier à la fin de 1961 ou de 1962, a très bien organisé la souscription pour la construction de l'Université de Sudbury.

Pour ce qui est du mérite, de la valeur de la formule adoptée finalement, eh bien! les opinions furent partagées; je n'ai pas eu à prendre la décision, mais personnellement je n'étais pas surpris d'abord et pas antipathique à la formule adoptée, car je ne crois pas au pouvoir magique des formules pour garantir les droits dans une université. Évidemment, il fallait inclure dans la charte de l'Université que cette Université serait une Université à deux sections, section de langue française et section de langue anglaise. Une fois ceci assuré, et la question de religion étant par ailleurs garantie par les Universités confessionnelles, les institutions, à mon avis, valent ce que valent les hommes qui les dirigent. S'ils sont religieux, honnêtes, compétents, dévoués, l'œuvre, l'institution, donnera un bon rendement, sinon on risque d'en venir à négliger ou à violer les droits des groupes et des individus qui fréquentent ces institutions, même si la constitution ou la charte garantit formellement ces droits.

9. Il y a ici peut-être une erreur dans la distribution des octrois telle qu'elle est décrite par le père Raymond, mais il est préférable de laisser le texte tel qu'il est présenté.

Il est important, avant tout, d'avoir un bon conseil des gouverneurs, un bon Sénat, de bons professeurs, de bons administrateurs, c'est-à-dire compétents et honnêtes. Un recteur dynamique et ouvert, dévoué, honnête et assez ferme pour faire respecter la Charte afin que les étudiants reçoivent à cette Université une éducation et une instruction pertinentes. Espérons qu'il en sera toujours ainsi!

De toute façon, il faut reconnaître que le Collège du Sacré-Cœur (en plus de ses nombreux autres mérites durant plus de cinquante ans) a eu le privilège d'être à l'origine de cette université; il faut être fidèle à l'esprit des fondateurs. Il faut mettre à la portée de toute la jeunesse, de la population étudiante du Nord-Ontario, les possibilités d'une éducation universitaire dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada dans le respect de toutes les croyances religieuses et aussi de toutes les cultures.

Puisse cette Université remplir son rôle pour le plus grand bien des Canadiens et en particulier de ceux du Nord-Ontario. Puisse cette Université être un modèle de respect de la constitution canadienne et des droits de l'homme pour tous les Canadiens de quelque région du Canada ou de l'Ontario qu'ils soient!

Je ne voudrais pas avoir donné l'impression que je suis partisan d'un parti politique. J'ai tout simplement cru qu'il était sage de traiter avec le parti au pouvoir, et le parti au pouvoir dans ce temps-là, comme maintenant encore, était le Parti conservateur. Pour vous prouver que c'était mon seul principe, je vous dirai que, lorsqu'il a fallu aller à Ottawa rencontrer le premier ministre du Canada, monsieur Louis Saint-Laurent, chef du Parti libéral, pour lui parler d'octrois provenant peut-être de ce Conseil des Arts qu'il venait de fonder, je me suis fait accompagner

cette fois-là du député libéral de l'époque de la circonscription de Sudbury, Léo Gauthier. L'année suivante, j'y suis retourné pour une autre chose concernant l'Université, et cette fois je suis allé voir le ministre des Postes dans le gouvernement conservateur, et j'étais accompagné du maire de Sudbury, Joe Fabbro, et de Paul Desmarais qui étaient à cette époque, du moins le croyait-on, membres du Parti conservateur!

La parution, après deux décennies, des souvenirs d'Alphonse Raymond, s.j., répond à sa demande expresse, formulée sur son lit de mort.

Ce volume témoigne de la vie d'un homme et d'un jésuite au service de ses compatriotes pour la défense des droits franco-ontariens.

Ayant grandi à Verner (Ontario), il fait ses études à Sudbury, au Collège du Sacré-Cœur, et entre chez les jésuites à Montréal en 1932. Missionnaire en Chine pendant la guerre 1939-1945, Alphonse Raymond est ordonné prêtre en 1945. De retour dans le nord de l'Ontario, il œuvre pendant plus de vingt ans comme aumônier, vicaire, professeur, curé animateur de plusieurs mouvements, collaborateur énergique dans la fondation de plusieurs paroisses de langue française et recteur-fondateur de l'Université de Sudbury. Alphonse Raymond dévoue les dernières années de sa vie à la pastorale des malades et des personnes âgées. Il meurt le 27 novembre 1978 à Sudbury à l'âge de 64 ans. Ses restes mortels reposent au cimetière de Verner, le village de son enfance.

«Seul un esprit de foi profond peut expliquer l'action de géant de cet homme. Une santé fragile qui aurait permis à plus d'un de se reposer n'a pas réussi à paralyser son activité tenace. Sa charité et son dévouement ne se sont jamais démentis. Le père Alphonse Raymond est un homme de haute stature dont l'œuvre immense a marqué profondément la société francophone du Nord-Ontario.»

ISBN 2-89442-465-5



9 782894 424650

HIS-605